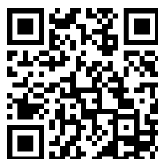


ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU DÉPARTEMENT DES VOSGES.

TOME 1.er — *III.e CAHIER.*

1833.



ÉPINAL,

CHEZ GERARD, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

TOME PREMIER.

TROISIÈME CAHIER.

ÉPINAL,

CHEZ GERARD, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ.

1833.



ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU DÉPARTEMENT DES VOSGES.

SÉANCE PUBLIQUE

DU 2 MAI 1833,

LENDEMAIN DE LA FÊTE DE SA MAJESTÉ.

La *Société d'Émulation* du département des Vosges a tenu, le 2 mai 1833, lendemain de la fête du Roi, une séance publique, consacrée au compte rendu de ses travaux annuels et à la distribution des encouragemens qu'elle accorde à l'agriculture, aux arts et à l'indusrrie. Cette séance, comme celles des années précédentes, avait attiré dans la grande salle de l'Hôtel-de-ville, où elle a eu lieu, un concours nombreux de citoyens. M. Henri *Siméon*, préfet des

Vosges et président de la Société, a prononcé le discours d'ouverture.

Immédiatement après ce discours, qui a été accueilli aux cris de *vive le Roi!* M. *Parisot*, secrétaire perpétuel, a pris la parole et a lu le compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1832 — 1833.

M. *Charton* a succédé à M. *Parisot*, et a fait, au nom de la commission des primes, un rapport sur les encouragemens accordés par la Société, en 1833, aux concurrens qui se sont le plus distingués.

Après ce rapport, l'appel des médailles et des mentions honorables a été fait par M. *Mathieu*, secrétaire adjoint, et chacun des lauréats est venu recevoir, des mains de M. le président, ces récompenses accompagnées d'un extrait du procès-verbal, qui leur servira de titre pour en constater l'authenticité.

La séance a été terminée par l'annonce des objets mis au concours pour l'année 1834.

DISCOURS

D'OUVERTURE

PRONONCÉ PAR M. H. SIMÉON,

PRÉFET DES VOSGES, PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

Si ce n'était pas un usage généralement consacré par les sociétés qui s'occupent d'arts, de sciences et de choses utiles, que de tenir leur séance solennelle et publique le jour de la fête du Roi, cette coutume aurait dû s'introduire sous le prince éclairé à qui le vœu de la nation a décerné la plus belle couronne du monde. Quel Roi fut jamais plus digne de tenir sous son noble et généreux patronage les lettres, les sciences et les arts, que celui qui possède à un haut degré des connaissances si étendues et si variées. A toutes les époques de sa vie, dans la fortune ou dans l'adversité, on l'a toujours vu faire de l'étude et du travail ses délassemens ou sa consolation. Proscrit, errant sans refuge, c'est dans un collége

qu'il cherche un asyle; reçu professeur au concours, il est désormais à l'abri du besoin, et il peut braver les coups du sort. Si des temps meilleurs se lèvent, protecteur éclairé des arts, il les appelle tous à l'envi pour embellir le palais de ses pères; à sa voix, l'architecture et la peinture opèrent des prodiges; les gens de lettres viennent chercher auprès de lui, non pas des secours, ils n'en ont plus besoin, mais les suffrages d'un connaisseur et d'un juge compétent. C'est ainsi que, prince par la naissance, il le devient encore par l'élévation de ses goûts et la supériorité de son esprit, et que, lorsqu'un souffle a suffi pour renverser une royauté parjure, la nation tout entière lui défère le titre de Roi des Français qu'il n'avait pas brigué.

Sous un tel règne, c'est par des faits utiles, c'est par des progrès dans la civilisation, que les fêtes publiques doivent surtout être célébrées. Telle fut l'idée qui vous inspira lorsque vous avez choisi ce jour pour résumer vos travaux de l'année.

Aussi, Messieurs, voyez comme les événemens justifient bien vos prévisions! Il semble que toujours la fortune nous réserve, comme un des ornemens de cette fête, le compte rendu de quelque heureuse découverte, de quelque profitable entreprise. C'est en effet le troisième anniversaire qui vous réunit en cette enceinte, pour

y rendre un compte public de vos travaux et de vos encouragemens; trois fois, depuis notre régénération politique et intellectuelle, vous avez offert au Roi l'hommage le plus digne de lui, les nobles et pacifiques trophées de l'instruction populaire, de l'agriculture et de l'industrie; et chaque fois l'exposé d'importantes améliorations a pu prouver à vos compatriotes que ce n'est pas par de vaines paroles, mais par des résultats bien positifs, que votre action s'étend sur le pays. Je ne rappellerai pas ici que, depuis trois ans, quarante médailles ont été décernées par vous pour encourager les irrigations des prairies, les défrichemens, les repeuplemens des forêts, les plantations, l'industrie et l'instruction primaire, et que ces honorables distinctions ont porté dans beaucoup de localités une heureuse et salutaire émulation; mais je crois devoir insister plus particulièrement sur les bienfaits que vous-mêmes avez répandus, qui vous appartiennent, et qui sont pour ainsi dire sortis de votre sein. Qui ne se souvient qu'après le rigoureux hiver de 1830, lorsque les privations et les besoins de la classe pauvre s'étaient encore accrus par la perte des pommes de terre qui avaient gelé, un de vos collégues vous démontra par l'expérience ce fait, déjà connu mais pas appliqué, que la partie la plus substantielle de cette plante, la fécule, n'était jamais attaquée par la gelée, et que dès-lors on pouvait en tirer encore un précieux parti en fai-

sant l'extraction de cette fécule, au moyen de procédés qu'il simplifia au point de les mettre à la portée de tous les ménages. Par vos soins, les habitans des campagnes ont été, dans toutes les communes, informés de cette découverte, et nul doute que, si de nouveaux malheurs du même genre se représentaient à la suite d'un long hiver, ils ne tirassent un utile parti des avertissemens qui leur ont été donnés.

C'est la même année que vous avez connu les beaux résultats des semis de mélèze exécutés par un agronome qui faisait partie de votre Société; les essais qu'on avait tentés jusqu'alors dans les Vosges n'avaient pas réussi; on ne cultivait cet arbre que pour les jardins. Par ses soins, la culture en grand du mélèze est devenue praticable et facile, et nos forêts seront un jour peuplées du plus beau et du plus utile des arbres résineux.

En 1832, des faits non moins importans ont été signalés à votre séance publique. On vous a entretenus du projet, déjà mis à exécution par un de vos collégues, de fertiliser, au moyen d'un système d'irrigation bien entendu et de quelques digues opposées à la Moselle, environ deux mille hectares de terrains improductifs, qui bordent cette rivière sur une étendue de huit lieues, depuis Epinal jusqu'à Charmes. Utile et belle entreprise, dont l'idée seule honore celui qui l'a conçue, et

dont l'achèvement répandrait l'aisance dans trois cantons de ce département. Elle s'achèvera, Messieurs, et si les difficultés de la législation ne permettent pas à ses auteurs de la mener eux-mêmes à terme, l'intérêt privé, éveillé sans doute par leurs exemples et leurs conseils, produira le bien qu'ils auraient pu faire. Dans peu d'années, je l'espère, ces vastes terrains, qui ne présentent que des gréves désertes et stériles, seront convertis en fertiles et riantes prairies.

Une autre amélioration a été conçue et exécutée par vous l'année dernière. La fontaine des Saint-Vallier, dont les eaux contiennent des propriétés médicales précieuses, était dans un tel état d'abandon, qu'on pouvait craindre de la voir se perdre ou s'altérer. Ce danger ne vous eut pas été plutôt signalé que plusieurs de vos collégues se rendirent sur les lieux, et des travaux de chambrement, exécutés à propos par l'un d'eux, préserveront désormais cette importante fontaine de toute atteinte fâcheuse.

L'année actuelle, Messieurs, sous le rapport des progrès, est encore plus heureuse que les précédentes. Deux faits importans vous seront signalés dans le compte rendu que vous lira votre secrétaire perpétuel.

Le premier est relatif à l'invention d'une char-

rue qui, selon toute apparence, doit opérer une révolution dans l'agriculture et dans les campagnes. Le second concerne les travaux de la statistique des Vosges, qui cette fois ne se résumeront pas en promesses, puisque tout nous fait espérer que cette année verra s'achever cet immense et important travail.

D'autres sujets de satisfaction nous sont encore réservés; une exposition des produits de l'industrie vosgienne aura lieu dans quelques mois à Epinal. Vous vous rappelez la quantité de produits intéressans et variés qui furent mis sous les yeux du Roi, lorsqu'en 1831 il vint visiter le département des Vosges; quinze jours avaient suffi pour improviser cette intéressante exposition. Cette fois, les industriels de ce pays, prévenus long-temps à l'avance, se feront sans doute un mérite de surpasser ce que nous avons vu il y a deux ans; l'industrie a fait des progrès qui sont dus, tant à des procédés perfectionnés, qu'à la reprise des transactions commerciales. Vous éprouverez de véritables jouissances et un juste orgueil, lorsque vous pourrez admirer les produits de l'industrie de vos compatriotes. La *Société d'Émulation* pourrait s'attribuer une partie de l'honneur de ces succès, qui seront dus pour beaucoup aux encouragemens qu'elle sait distribuer si à propos; mais elle se bornera à chercher dans cette exposition l'occasion de répandre de

nouvelles récompenses, de propager d'utiles découvertes, et de faire apprécier le mérite et l'avantage des inventions dont un esprit de défiance et de routine s'obstine trop souvent à faire ajourner les bienfaits.

C'est par des résultats semblables que vous recommanderez vos travaux à la reconnaissance de vos concitoyens, et que le Roi, qui fait du bien-être du peuple le plus beau fleuron de sa couronne, aime à voir signaler les anniversaires de sa fête.

Voici la troisième fois, Messieurs, que j'ai l'honneur de présider à cette solennité qui est pour nous une réunion de famille. A la suite de cette séance, je déposerai de droit les honorables fonctions auxquelles votre confiance et vos libres suffrages ont bien voulu m'appeler trois fois. Je les reprendrais avec reconnaissance et satisfaction si vous jugiez utile de me les conférer de nouveau, car c'est toujours avec un grand empressement et un intérêt bien vif que je me réunis à ceux d'entre vous qui se font remarquer par leur exactitude et leur dévouement. Le bien que vous faites vous rend en quelque sorte les auxiliaires de l'administration; si vous empruntez son secours, vous lui prêtez aussi le vôtre, et c'est un devoir et un plaisir pour moi de déclarer que je n'ai jamais assisté à une de vos séances sans en rap-

porter quelque idée utile et quelque moyen d'amélioration.

L'année dernière, à pareille époque, un fléau destructeur désolait la France et venait d'envahir ce département. Le Roi ne voulut pas qu'au milieu du deuil général cet anniversaire fût célébré; les cérémonies furent proscrites; des secours et des bienfaits signalèrent seuls ce jour où l'on ne dut penser qu'aux malheureux. Votre séance publique eut lieu néanmoins : elle n'était pas déplacée lorsqu'il s'agissait de bienfaits. Cette année, rien n'a comprimé l'élan de la France; la cessation du fléau, la fin de la guerre civile, le triomphe de l'ordre et la victoire d'Anvers étaient autant de sujets de fête qui venaient s'ajouter à celle du Roi. Des cérémonies et des réjouissances ont eu lieu dans nos murs; mais elles ne feront rien perdre à l'éclat et à l'intérêt de cette séance, qui de toutes les fêtes de ce jour est celle dont il restera les souvenirs les plus durables et les profits les plus certains.

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU DÉPARTEMENT DES VOSGES,

DEPUIS LE 2 MAI 1832, ÉPOQUE DE SA DERNIÈRE SÉANCE PUBLIQUE, JUSQU'AU 2 MAI 1833,

PAR M. PARISOT,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

Pendant l'année qui vient de s'écouler, où nous paraissions menacés à la fois par la guerre et la peste, la *Société d'Émulation* a encore fait ou encouragé quelques travaux, dont je vais avoir l'honneur de vous rendre compte le plus succintement que je le pourrai. Ce ne sont pas les phrases académiques, les complimens que l'on recherche dans ce siècle tout positif : ce sont les choses. Le langage des faits m'a été spécialement recommandé par mes collégues, dans cette réunion solennelle ; celui de la flatterie serait également indigne d'eux et de vous. Vous me permettrez donc d'entrer de suite en matière sans autre

préambule. Je commencerai par l'agriculture, parce que c'est l'art le plus utile de tous, et que le moment est enfin arrivé où les choses doivent être estimées en raison de leur utilité.

AGRICULTURE.

Nous sommes loin du temps où l'on osait dire que *l'agriculture produisait trop!* la population augmentant tous les jours, il faut bien que les substances alimentaires s'accroissent dans la même proportion. Les hommes estimables qui, pendant ces dernières années, ont dirigé vers ce but leurs spéculations, leurs soins, leurs travaux, leurs capitaux, ont donc bien mérité de leurs concitoyens. Les signaler ici à la reconnaissance publique, c'est une des plus belles attributions de notre Société, et celle que nous remplissons avec le plus de plaisir.

FERME DE SAURUPT.

Nous acquitterons, en premier rang, une dette bien légitime, due depuis long-temps à M. *de Razey* père, membre de la légion d'honneur, conseiller honoraire de la cour royale de Nancy, correspondant de la *Société d'Émulation* des Vosges et créateur de la ferme expérimentale de Saurupt, près Harol, canton de Darney.

Notre collégue, M. *Mathieu*, a été chargé de faire, au nom d'une commission spéciale, un rapport détaillé sur cette belle création. On trouvera ce rapport imprimé à la suite des actes de cette séance.

CHARRUE-*GRANGÉ*.

A la ferme de Saurupt sera désormais attaché un nom avantageusement connu dans les fastes de l'agriculture. C'est dans cette terre, en effet, que Jean-Baptiste *Grangé*, de Harol, simple garçon de charrue, a imaginé cette machine précieuse, au moyen de laquelle, avec une seule personne qui chasse les chevaux, on peut tracer, dans toute sorte de terrains et d'inclinaisons, des sillons parfaitement réguliers, d'une profondeur quelconque et toujours égale, sans avoir besoin d'une seconde personne pour tenir les mancherons.

Nous avons eu connaissance de cette découverte dans les premiers jours de juin 1832, par le sieur *Grangé* lui-même, qui désirait obtenir le suffrage de la Société; celle-ci, frappée de l'importance des perfectionnemens annoncés, s'empressa, pour les vérifier, de nommer une commission; notre président, M. *Siméon*, Préfet des Vosges, voulut en faire partie, et dès le 24 du même mois, elle se rendit à la ferme de Saurupt, lieu de l'invention, située près de Harol, patrie de l'inventeur. L'instrument, quoique grossièrement exécuté

et ne jouissant pas encore des perfectionnemens imaginés depuis, fonctionna toutefois assez bien pour faire concevoir à MM. les commissaires les espérances qui se sont réalisées dans la suite.

Les mêmes essais furent répétés à Épinal dans les premiers jours d'août, avec un succès plus remarquable, en présence de la Société et d'un grand nombre de cultivateurs instruits, dont plusieurs manifestèrent l'intention de faire construire un instrument pareil.

Déterminée par ces résultats avantageux, et désirant encourager l'inventeur, autant du moins que le permettaient ses faibles moyens, la Société a voté, 1.° l'acquisition de la charrue nouvelle; 2.° son placement au musée départemental; 3.° la somme nécessaire pour son transport de Saurupt à Épinal et le séjour de *Grangé* dans cette ville; 4.° la publication de cette découverte dans le n.° de janvier de son journal trimestriel, ainsi que de la lithographie nécessaire pour l'intelligence du texte; 5.° enfin une médaille destinée à consacrer le souvenir de cette même découverte, et qui va être donnée à l'auteur présent à cette séance.

Les inventions, quelque puissant que soit le génie d'où elles émanent, ne parviennent pas du premier jet à toute la perfection désirable; encouragé par l'accueil plein de bienveillance que

nous avons fait à ses premiers succès, *Grangé* mit tous ses soins à simplifier, à améliorer la sienne; il y parvint bientôt et avec un rare bonheur.

Des expériences multipliées, couronnées par les succès les plus décisifs, ont été répétées en février et en mars avec cet instrument ainsi perfectionné, en présence des sociétés d'agriculture de Lunéville, de Nancy, de Bar-le-Duc, etc. Ces mêmes succès ont été obtenus à Roville, en présence de M. Mathieu *de Dombasle*, dont le suffrage est ici d'un grand poids, en sorte que la supériorité de la charrue nouvelle paraît maintenant incontestable. La construction définitive de cet instrument, la manière d'en faire usage, les essais tentés et les résultats obtenus se trouvent consignés, avec tous les détails que l'on peut désirer, dans deux recueils d'un haut intérêt que viennent de publier les sociétés d'agriculture de Nancy et de Bar (*).

M. *Grangé*, aussitôt son retour à Nancy, nous adressera une de ses charrues perfectionnées,

(*) *Charrue-Grangé*; brochure de 52 pages avec figures, chez *Hœner*, à Nancy; 1833. Prix 50 centimes.

Rapport fait à la Société d'agriculture de Bar-le-Duc, par M. *Jeantin*; brochure de 20 pages avec figures; chez *Choppin*, à Bar; 1833.

exécutée sous ses yeux avec le plus grand soin; nous la soumettrons à toutes les épreuves désirables; nous en ferons connaître à l'avance le lieu et l'époque, afin que tous les amateurs puissent en être témoins; nous en publierons les résultats; enfin nous déposerons cette deuxième charrue au musée départemental, comme modèle, à côté de la première que nous conserverons comme premier type de l'invention.

CULTURE DU MURIER DANS LES VOSGES.

Peut-on élever des vers à soie en grand et avec succès dans nos climats? Cette question est d'une haute importance, puisqu'il est constaté que nos manufacturiers tirent encore annuellement pour trente-cinq à quarante millions de soies étrangères.

On peut se rappeler que nous avons obtenu, dans le temps, de fort beaux cocons, même au jugement du célèbre M. *Bonnafous*, de Turin, autorité irrécusable dans cette matière, avec des insectes nourris exclusivement de feuilles de scorsonère (Voir le n.° 5 de notre Journal). Quoi qu'il en soit de cette méthode, aujourd'hui abandonnée mais non jugée (Voir annales de la société d'horticulture de Paris; février 1833), si le *murier blanc* croît bien chez nous; s'il peut supporter, sans trop de dommages, le froid moyen de nos hivers et les brusques variations de nos

printemps; si la soie obtenue est de bonne qualité, alors tout le monde conviendra qu'il est possible de se livrer avec espoir de succès, dans nos climats, à l'industrie sétifère.

Que le murier blanc vienne bien à Épinal, c'est ce qui résulte des essais tentés ces années dernières par M. *Évon* père, et consignés dans le deuxième cahier de nos annales, page 24; lesquels essais faits, non en miniature sur quelques pieds, mais sur près de vingt mille qu'il a distribués gratuitement à Épinal, à Remiremont, à Rambervillers, à Saint-Dié, à Raon, etc., et dont la belle croissance a été admirée par M. *Bonnafous*, lors de son voyage dans les Vosges. Que le froid moyen de nos hivers (11°, 7, R) ne rende pas cet arbre impropre à l'usage auquel on le destine, c'est ce qui résulte des expériences suivantes du même M. *Évon*.

Le 17 juin 1832, il effeuilla une partie de ses muriers, dont deux avaient été gelés le 15 mai précédent; le 25 du même mois, il en effeuilla d'autres; enfin il les fit effeuiller presque tous le 17 juillet, par une chaleur étouffante de vingt-huit degrés suivie bientôt d'une gelée à glace. Tous ces jeunes plants ont supporté, sans souffrir, l'hiver qui vient de s'écouler, et dont le froid, malgré l'absence de la neige, n'en a pas moins atteint le taux ordinaire de onze degrés. Tous les bourgeons

étaient suffisamment *aoûtés* à l'entrée de cette saison rigoureuse ; et aujourd'hui il est impossible de distinguer les pieds effeuillés les premiers ou les derniers, ceux qui l'ont été ou qui ne l'ont pas été (*).

D'ailleurs pourquoi cette sorte de muriers ne prospérerait-elle pas chez nous, puisqu'ils réussissent dans des climats beaucoup plus froids que le nôtre, savoir en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Prusse et jusqu'en Suède? Aujourd'hui on recueille par année dix mille livres de soie en Prusse; avec de la soie recueillie à Amsterdam, on a fait confectionner une pièce d'étoffe dite *gros de Naples*, dont on a fait hommage à la reine de Hollande. Quatre-vingts drapeaux d'honneur, que le roi *Léopold* se propose de délivrer aux communes, seront confectionnés avec de la soie recueillie en Belgique. Il accorde un florin par livre de cocons pendant sept années, et des médailles d'or de quatre cents florins aux propriétaires des plus belles plantations de muriers.

Quant à la *qualité de la soie*, il paraît constant, d'après le témoignage des manufacturiers

(*) D'anciens muriers, disséminés au nombre de quatre ou cinq dans les jardins d'Épinal, ont bien pu supporter le fameux hiver de 1829 à 1830, où le thermomètre de *Réaumur* est descendu à vingt degrés et demi.

méridionaux eux-mêmes, qu'elle est au moins aussi bonne dans nos climats tempérés que dans les pays chauds. Voilà donc une nouvelle branche ouverte aux spéculations de nos industriels.

PÉPINIÈRE DÉPARTEMENTALE.

Trois hectares et demi de terrain sont garnis d'essences de frênes, d'ormes, de peupliers, de marronniers, d'érables, de sycomores, de châtaigniers, etc. Des semis immenses avaient été faits pendant les années précédentes; il s'agissait d'en repiquer les produits; on en a d'abord extrait tous les jeunes plants qu'il a été possible de placer dans l'espace destiné à cet effet; il en restait encore cinquante mille, que l'on a distribué cette fois gratuitement aux amateurs, d'après une demande préalable faite à la préfecture; mais comme tous ces travaux exigent nécessairement des frais, et que la grande maxime, aujourd'hui surtout, est de tâcher de recueillir beaucoup en dépensant le moins possible, on préfèrera probablement la vente avec affiche aux simples dons. En adoptant ce mode, on prévoit l'époque prochaine et très-désirable où l'établissement pourra se suffire à lui-même. Déjà on peut y puiser, et en quantité, de très-beaux sujets pour orner nos places, nos promenades, pour garnir nos routes, nos chemins vicinaux, etc. Le gouvernement nous fait espérer l'envoi de plantes alimentaires, four-

ragères, médicinales ou propres aux arts; notre collégue, M. *Mathieu*, continuera à donner ses soins assidus et gratuits à la direction des travaux. Enfin cet établissement important pourra atteindre dans peu le degré de perfection dont il est susceptible, si l'on y construit une petite maison pour le jardinier, dépense à faire une fois, qui regarde le conseil général du département, puisque la pépinière est départementale, et à laquelle il ne se refusera pas s'il la juge utile.

SCIENCES.

1.° SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Résolution des équations du deuxième degré par les fractions continues; hommage de notre collégue M. *Lebesgue*, professeur de mathématiques et de physique au collége d'Épinal (M. *Jaillet*, rapporteur).

En cherchant à simplifier et à completter ce que l'on connaissait déjà sur la résolution de l'équation du premier degré à une inconnue par les fractions continues, notre collégue n'a eu d'autre but que de montrer la possibilité de rendre plus courte et plus facile l'application qui en a été faite à la résolution des équations du deuxième degré à deux inconnues; cette résolution simplifiée sera l'objet d'un autre mémoire.

Le Limbomètre (M. *Jaillet*, rapporteur).

Tel est le nom que notre collégue, M. *Hogard* père, arpenteur forestier et architecte, a donné à un instrument qu'il a imaginé depuis long-temps, et dont il se sert journellement avec grand avantage pour déterminer les angles et les côtés des figures, au moyen des abscisses et des ordonnées qui ont servi à en lever le plan. Cette invention ingénieuse qui, pour être saisie, exigerait le secours des lettres et des figures, n'est pas susceptible d'être décrite ici; frappée de sa grande utilité pour tous les géomètres qui travaillent sur le terrain, et surtout pour les arpenteurs forestiers, la Société, sur la proposition de M. *Jaillet*, ingénieur du cadastre, en a ordonné la publication dans ses annales, avec une courte instruction sur la manière d'en faire usage, et les lithographies nécessaires à l'intelligence du texte.

2.° SCIENCES PHYSIQUES.

Cours de physique générale en vingt-six leçons, à l'usage des élèves des cours publics industriels (M. *Parisot*, rapporteur).

Tel est le titre d'un volume in-8.°, de cent cinquante pages, avec figures, qui nous a été adressé par notre collégue M. *George*, secrétaire de l'académie de Nancy, ancien principal, professeur de

mathématiques et de physique générale aux cours publics industriels et membre de plusieurs sociétés savantes.

Ils sont bien estimables les savans modestes qui, ne dédaignant pas de descendre pour un instant des hauteurs de la science, consacrent leurs veilles à mettre à la portée des intelligences ordinaires, à la portée des simples ouvriers, les principes si féconds, si utiles dans tous les arts, de la physique générale dont, jusqu'à ces derniers temps, la connaissance était exclusivement réservée au petit nombre de ceux qui avaient parcouru le cercle entier de leurs études. Telle est la tâche vraiment philantropique que s'est proposée M. *George* et qu'il a remplie avec succès. Les hautes sciences peuvent paraître, au premier coup-d'œil, impossibles à atteindre sans de longues études préliminaires; mais si le maître a soin de n'admettre que des idées exactes, de bien préciser le sens qu'il attache aux mots qu'il emploie, de mettre de la clarté, de la solidité dans ses démonstrations, de la précision, de l'ordre dans l'enchaînement de ses principes, en sorte que ce qui précède serve toujours à l'intelligence de ce qui suit; alors l'expérience prouve que tout élève, doué d'un jugement droit et de l'amour du travail, ne tarde pas à comprendre les leçons et à faire des progrès. Telle est la marche analytique constamment suivie par notre estimable collégue;

tels sont aussi les succès qu'il obtient dans les cours industriels qu'il professe à Nancy. La géométrie élémentaire est la seule qu'il emploie, et encore très-sobrement; ses démonstrations reposent principalement sur les expériences et sur le raisonnement. Des applications nombreuses et d'un grand intérêt se trouvent à la fin de chaque leçon.

Météorologie. — Résultat des observations météorologiques faites à Epinal pendant l'année 1832, *suivies de la description des principaux phénomènes qui ont signalé cette année et de l'influence de la température sur la végétation*; par M. *Parisot.*

On trouvera tous ces détails dans l'annuaire du département pour l'année 1833.

3.° SCIENCES NATURELLES.

Géologie. — Mémoire sur les changemens qu'ont éprouvés, dans leurs niveaux, le grès des Vosges, le grès bigarré et le muschelkalk, lors des redressemens successifs qui ont donné à notre sol la forme qu'il a aujourd'hui; avec une coupe géologique de Golbey au Haut-du-Roc; par M. *Hogard* fils.

Nous ne pouvons mieux faire connaître ce travail intéressant de notre jeune collégue, qu'en

empruntant les termes du rapport qu'en a fait à la Société le savant docteur M. *Mougeot*, de Bruyères.

« Les observations géologiques de M. *Hogard* » méritent sans contredit l'attention de la Société; » l'auteur les fait précéder par des considérations » générales sur divers terrains du département; » ces considérations reposent sur des faits in- » contestables, qui prouvent qu'il a bien vu les » choses dont il parle, lesquelles ajoutent sous » certains rapports à nos connaissances géolo- » giques. M. *Hogard* a de même très-bien » observé les différences de niveaux qui existent » aujourd'hui dans la position des divers amas de » grès des Vosges, de grès bigarré, etc., surtout » dans l'étendue d'une ligne qui partirait d'Épinal » et irait aboutir au Haut-du-Roc, au-dessus de » Vagney, en passant par Saint-Amé.

« Quant aux causes qu'admet M. *Hogard* » comme ayant produit ces différences de niveaux, » elles restent dans le domaine des hypothèses; » et malgré tout ce qu'a de séduisant la théorie » des soulèvemens, il faut l'appliquer avec la » même réserve que tous les autres systèmes créés » sur la formation du globe. M. *Hogard* a toute- » fois tiré un très-bon parti de cette théorie, » pour expliquer d'une manière plausible les » changemens de niveaux qui existent dans plu-

» sieurs de nos terrains stratifiés. Il serait à désirer » que des recherches analogues fussent exécutées » sur d'autres lignes que celle d'Épinal au Haut-» du-Roc, quoique cet exemple soit un des plus » propres à faire ressortir les changemens de » niveaux. »

Essais de M. le docteur *Jacquot, sur la topographie physique et médicale du canton de Gerardmer* (sa patrie); *notice minéralogique sur ce même canton.*

Ces deux compositions, dont la première est imprimée et la seconde accompagnée d'une caisse renfermant cent quarante échantillons choisis, classés et étiquetés, des roches de cette vaste commune (l'une des plus intéressantes de nos montagnes sous le rapport géologique), ont servi de titre à M. *Jacquot* pour être admis récemment au nombre des membres de la Société. Sa présentation était d'ailleurs appuyée par un suffrage que nous sommes habitués à respecter, celui du célèbre naturaliste de Bruyères, dont notre nouveau collégue a eu l'avantage d'être le disciple.

Plusieurs autres échantillons de minéraux divers, recueillis dans le département par les soins de MM. *Puton* et *Jaillet*, sont venus, avec les cent quarante ci-dessus, augmenter cette année nos collections déjà remarquables.

Botanique. — Nous avons reçu des plantes des Vosges en grand nombre de la générosité de MM. *Mougeot* et *Billot;* nous les avons déposées au musée avec celles des années précédentes. Notre collégue, M. *Guery*, va profiter de la belle saison pour parcourir notre sol, accompagné de ses élèves, et ces excursions scientifiques ne manqueront pas d'ajouter de nouvelles pages à notre flore vosgienne.

4.° SCIENCES MÉDICALES.

Du Choléra. — Un événement bien funeste et qui domine ici tous les autres, c'est l'invasion en France du choléra asiatique. De nombreuses brochures nous sont parvenues, dans le cours de l'année, sur ce terrible fléau qui a couvert la France de deuil; il était impossible de faire sur chacun de ces ouvrages une analyse particulière : c'eût été s'exposer à des redites fastidieuses, à des longueurs interminables; aussi M. le docteur *Haxo*, auquel la Société les avait renvoyés, a-t-il cru devoir les comprendre dans un même rapport.

Il commence par tracer un résumé historique de la marche et des progrès du choléra chez l'étranger d'abord, puis au sein de notre belle France. M. le rapporteur s'est livré ensuite à un examen rapide des différentes théories imaginées sur la nature de cette maladie, sur ses causes,

sur son siége, et enfin sur le genre de traitement le plus rationel à lui opposer. Après avoir exposé les principales assertions émises par les chefs de l'école dite *physiologique* et les objections de leurs adversaires, il a bien voulu nous faire part, avec la franchise qui le caractérise, de ses propres idées au sujet de la grande question qui divise encore le monde médical. Son avis est que, malgré tant de travaux recommandables à plus d'un titre, la plus grande obscurité règne encore sur les élémens de cette question; que pour decouvrir les solutions que l'on a tant d'intérêt de connaître, il faut d'abord se dépouiller de toute prévention, de tout esprit de système; enfin qu'en dernière analyse, les médecins qui ont obtenu le plus de succès en combattant l'épidémie, sont ceux qui, plus circonspects, ont consciencieusement étudié le mal au lit des malades, sans trop s'inquiéter des théories plus ou moins vraisemblables émises sur sa nature; théories dont plusieurs paraissent avoir été imaginées plutôt pour faire prévaloir ses idées, appuyer un système et y rattacher une attention qui commençait à n'être plus si exclusive, que dans le véritable intérêt de la science.

Notice sur le choléra à Mirecourt, par M. le docteur *Chavanne*, de cette ville (rapporteur M. *Haxo*).

Dans cette notice assez étendue, M. le docteur *Chavanne* expose son opinion sur la terrible maladie qu'il a eu à combattre, et les résultats qu'il a obtenus de sa méthode de traitement. M. le rapporteur regrette beaucoup que les limites qui lui sont prescrites ne lui permettent pas d'entrer dans les détails de l'ouvrage de notre compatriote, dont chaque page est marquée au coin du talent et de la modestie. Ainsi que le docteur *Haxo*, M. *Chavanne* regarde la question du choléra comme loin d'être résolue, à cause de l'obscurité qui règne encore sur les premiers élémens de cette maladie hideuse; comme le docteur *Haxo*, M. *Chavanne* est d'avis qu'on ne peut maintenant adopter de méthode curative ou préservative bien rationelle, et qu'il faut se borner à ne faire que la médecine symptomatique. Cette notice, écrite avec une clarté remarquable et avec toute la simplicité d'une solide instruction, se recommande par elle-même et par l'importance du sujet.

De l'imagination considérée dans ses effets directs sur l'homme et les animaux, et dans ses effets indirects sur les produits de la gestation, etc.; par notre collégue M. le docteur *Demangeon*, maire de Chamagne et membre d'un grand nombre de sociétés savantes; 1 vol. in-8.° (M. le docteur *Haxo*, rapporteur).

Tel est le titre d'un ouvrage de philosophie médicale, adressé il y a quelque temps à la Société par notre collégue M. le docteur *Demangeon.* C'est par suite de circonstances indépendantes de sa volonté que M. *Haxo* a tardé jusqu'ici à mentionner une œuvre aussi remarquable ; s'il eût été en position de le faire plus tôt, ses éloges auraient précédé ceux qui lui ont été accordés à si juste titre par M. le docteur *Réveillié-Paris*, dans son rapport à l'académie royale de médecine, dès l'année 1829. Tout ce qu'une prodigieuse mémoire et une vaste érudition ont pu accumuler de faits, pour détruire les sots préjugés qui règnent encore sur l'influence de l'imagination chez les femmes enceintes, se trouve rapporté dans l'ouvrage dont nous parlons ; et chose fort remarquable, malgré une foule de citations et d'applications scientifiques, le livre de M. *Demangeon,* loin d'être ennuyeux, comme le sont la plupart de ceux du même genre, offre l'intérêt le plus soutenu, et peut être lu aussi bien par les gens du monde que par les médecins ; c'est un mérite trop rare aujourd'hui pour que nous ne nous empressions pas de le signaler. Aussi recommandons-nous la lecture de l'ouvrage de M. le docteur *Demangeon* à tous ceux qui aiment un style élégant sans affectation et la science sans pédantisme.

De *l'anthropogénèse ;* hommage de M. le

docteur *Demangeon*, 1 vol. in-8.° (M. le docteur *Drappier*, rapporteur).

Les matières sur lesquelles roulent ici les savantes élucubrations de notre collégue, quoique très-intéressantes pour les médecins et les naturalistes, ne sont pas susceptibles d'être traitées dans une séance publique; M. le docteur rapporte ce qui a été dit jusqu'à ce jour par les différens auteurs, sur les systèmes de la génération; il développe ensuite avec esprit son opinion et ses propres observations. Déjà connu avantageusement par plusieurs autres productions estimables, M. *Demangeon* fait preuve dans celle-ci d'une grande érudition, et mérite, de la part de la Société, des éloges et des remercîmens.

De l'œdème squyrrhode; hommage de M. le docteur *Demangeon;* brochure in-8.°; (M. le docteur *Drappier*, rapporteur).

Le traitement que M. le docteur *Demangeon* a suivi dans la cure de cette maladie prouve qu'il est tout-à-fait *humoriste :* aussi, dans tout son ouvrage, combat-il fortement la doctrine du savant *Broussais*.

Quoique M. *Drappier* ne partage pas l'opinion de l'auteur, il trouve toutefois son ouvrage fort bien écrit, et propose qu'il lui soit voté des remer-

cimens pour l'hommage qu'il en a bien voulu faire à la Société.

Mémoire médico-légal sur les maladies simulées et sur les fraudes qu'on observe dans les conseils de révisions, la manière de les reconnaître et de porter un jugement équitable; hommage de notre collègue M. le docteur *Cuynat*, membre de la légion d'honneur, ancien chirurgien-major maintenant en retraite à Dijon (M. le docteur *Briguel*, rapporteur).

L'auteur de ce mémoire a eu pour but de réunir en un seul cadre tout ce qui a été écrit et ce qu'il a observé lui-même, dans les nombreux conseils de révisions dont il a fait partie, sur les différens moyens employés par quelques conscrits pour se soustraire au service militaire.

Il décrit les caractères les plus saillans des maladies véritables, et les indices auxquels on peut reconnaître celles qui sont simulées; et pour mieux détourner les jeunes gens de cette lâche pratique, il fait voir les dangers qui en résultent très-souvent. M. le rapporteur regrette que l'auteur n'ait pas parlé des maladies dissimulées, c'est-à-dire de celles que certains remplaçans peuvent avoir et qu'ils cachent.

Mémoire monographique sur le danger des

émanations marécageuses, suivi de la description succinte de quelques épidémies produites par cette cause; par M. le docteur *Cuynat* (M. *Mathieu*, rapporteur).

Cet ouvrage de notre zélé collégue atteste une grande érudition médicale et ce tact d'observations toujours si précieux dans l'art de guérir. Après avoir cité tous les médecins qui, depuis *Hypocrate* jusqu'à nos jours, ont parlé des influences délétères, produites sur l'économie animale par les émanations qui s'élèvent des lieux bas et humides, des eaux croupissantes et marécageuses, il confirme, à l'aide d'observations qui lui sont propres, ce fait accrédité depuis long-temps et désormais incontestable, savoir : les épidémies nombreuses et les épizooties, qui ont pour cause ces sortes d'émanations, surtout dans la saison des chaleurs. Il indique les moyens de se garantir de leurs effets meurtriers, et trace la méthode curative capable de guérir les individus qui en seraient déjà affectés.

Notre collégue va plus loin; il parcourt l'échelle des êtres organisés, et fait voir les modifications apportées dans la constitution physique des animaux et des végétaux, par leur séjour prolongé dans des lieux obscurs, bas et humides, en les comparant avec d'autres de la même espèce qui ont eu l'avantage de croître dans un air libre et

pur, sous la bénigne influence de la lumière et de la chaleur. La différence est si grande que deux individus de la même famille, placés dans l'une ou dans l'autre de ces deux positions, quand leur nature ne les y appelle pas, sont à peine reconnaissables.

Médecine vétérinaire.

Tiphus charbonneux. — Déjà nous avons publié, dans le n.° 10 de notre journal trimestriel, un extrait du rapport fait à M. le Préfet par notre collègue M. *Mathieu*, médecin vétérinaire en chef du département, sur le typhus charbonneux des bêtes à cornes qui affligea l'an dernier la commune de Xaffévillers. Nous avons décrit, d'après ce rapport, les causes de cette maladie cruelle, ses symptômes, son traitement curatif et préservatif. Aujourd'hui nous sommes heureux de pouvoir annoncer que les mesures prises par notre collègue, secondées avec le zèle le plus louable par M. *Jeandon*, maire de cette commune, ont été si efficaces, que bientôt la maladie a cessé d'exercer ses ravages. Sur deux cent vingt animaux de gros bétail, onze déjà étaient morts en présentant les mêmes symptômes; cette mort frappait avec une promptitude effrayante, de la deuxième à la vingtième heure! Tout le bétail fut déclaré suspect.

Au moyen d'une faible cotisation de dix centimes par tête d'animaux, on put obtenir une somme suffisante pour se procurer les médicamens curatifs et préservatifs jugés nécessaires. A dater de la première visite de M. *Mathieu*, trois animaux seulement succombèrent ; encore est-il douteux que l'un des trois ait péri par l'effet du typhus.

Calculs intestinaux rencontrés dans le cheval; par M. *Mathieu*, médecin vétérinaire.

Ces concrétions pierreuses, que les anciens nommaient bézoards et dont la rencontre est assez peu commune, différent en volume, depuis celui d'un pois jusqu'à la grosseur d'un boulet de quatre.

Toutes ont été trouvées dans les gros intestins des chevaux. M. *Mathieu* ne mentionne pas leurs caractères extérieurs, non plus que leur analyse chimique ; ces détails se trouveront dans le mémoire spécial qu'il se propose d'adresser à l'académie des sciences de l'institut, et aux sociétés médicales que ce phénomène peut intéresser ; mais il indique la cause présumée de la formation de ces sortes de pierres, et nous allons la mentionner ici afin de prendre date.

D'après cinq faits qui se sont offerts à la pratique

de notre collégue, et deux autres encore qui lui ont été communiqués, tous les chevaux affligés de ces bézoards appartenaient, depuis plus de six mois, à des meuniers. Dans ce cas, l'usage habituel et inconsidéré du son serait-il l'influence sous laquelle se formeraient ces concrétions, où cependant on n'aperçoit aucune trace de cette substance? Les sons modifieraient-ils le système digestif, au point de permettre à certains principes des sucs bilieux et intestinaux de s'agglutiner en couches concentriques avec quelques sels calcaires? Les petites pierres qui forment généralement le centre de ces agglomérations, ne proviendraient-elles pas du son lui-même; car il n'est pas rare d'y rencontrer lorsque les meules ont été nouvellement repiquées?

Si les prévisions de notre collégue sont justes, il sera très-facile, à l'aide de quelques précautions, d'empêcher l'affection calculeuse intestinale de se développer; maladie qui occasionne souvent la mort de l'individu à la suite de coliques violentes.

Dépôt de remonte. — Réponses à plusieurs questions concernant le projet de M. le Ministre de la guerre, d'établir un dépôt de remonte dans un des départemens de l'est (M. *Mathieu*).

Le département des Vosges est compris dans ceux désignés par l'ordonnance du 11 avril 1831

pour obtenir un dépôt de remonte; mais les ressources du ministère de la guerre ne lui permettant pas de créer à la fois tous ces établissemens utiles, on a dû rechercher, dans les départemens de l'est, le lieu où ce dépôt pourrait être placé le plus avantageusement.

C'est en faveur du département des Vosges que notre collégue a fait son travail; il démontre, par des recherches statistiques, que le nombre de nos chevaux et leur solidité doivent fixer les regards du gouvernement. Quant au lieu où pourrait être fixé le dépôt, les villes d'Épinal, de Rambervillers, de Mirecourt et de Neufchâteau sont désignées comme également convenables, eu égard aux qualités des fourrages et des eaux, à la facilité des communications et aux ressources de toute nature.

5. SCIENCES HISTORIQUES.

Antiquités.

Recherches historiques sur l'invasion d'Attila dans les Gaules, en 451; par notre collégue M. *Tourneux,* ingénieur en chef des ponts et chaussées du département des Vosges (M. *Hogard* père, rapporteur).

L'auteur de cet écrit, ayant été pendant long-

temps ingénieur en chef des ponts et chaussées du département de la Marne, eut l'occasion de visiter les vestiges d'un camp que l'on disait romain, situé à peu de distance de Châlons, mais qu'il reconnut, après des recherches approfondies, tant sur le sol que dans les historiens et les chroniques du temps, avoir été élevé par *Attila*, lors de son invasion dans les Gaules, en 451.

Ce roi farouche des Huns, surnommé le fléau de Dieu, qui tenait sous son sceptre la moitié de l'Europe et le nord de l'Asie, partit de ses états avec quatre cent mille combattans, pour venir faire la conquête de l'empire d'occident.

Ayant passé le Rhin à Bonn et à Coblentz, il marcha vers Metz qu'il saccagea parce qu'elle s'était défendue; brûla Nasium qui ne se défendit pas; traversa la Champagne où il laissa de nombreuses réserves sur la Marne, et parvint, sans coup férir, jusque sous les murs d'Orléans dont il fit le siége. La garnison, composée de cent mille Alains aidés par les bourgeois, opposait une résistance opiniâtre à ses attaques, lorsque *Aëtius*, général romain, patrice des Gaules, vint le surprendre avec une armée de cent mille Romains et Visigoths, et le contraignit à la retraite, qu'il effectua de suite jusqu'à ses réserves. Là il s'arrêta; se fortifia dans sa position de Mauriac, couvert sur ses flancs par des redoutes et par les eaux de

la Suippe et de la Vêsle, qu'il fit refluer au moyen de digues. Il fortifia enfin une position de seconde ligne derrière les eaux de la Noblette. *Aëtius*, secondé par les Visigoths, les Bourguignons, les Alains et les Francs, défit complètement le roi des Huns le 10 de septembre 451, et le força à se retirer au-delà du Rhin avec cent mille hommes, débris de son armée, en abandonnant l'immense butin qu'il traînait après lui, et moyennant la promesse solennelle de ne plus faire aucune tentative d'invasion contre les Gaules et contre l'occident de l'Europe.

Cette notice renferme des détails précieux; elle sera livrée à l'impression par son auteur, avec les pièces justificatives, parmi lesquelles figureront plusieurs plans des lieux cités et les dessins des vestiges encore subsistans.

Tous les amateurs de l'antiquité liront avec intérêt cet écrit remarquable par son style pur, élevé et rapide, plein de force et de clarté.

Mélanges d'archéologie, etc.; 1 vol. in-8.° avec figures; Paris, 1831. Hommage de notre collégue M. *Bottin*, chevalier de la légion d'honneur, ancien secrétaire de la Société royale des antiquaires de France (rapporteur M. *Parisot*).

Le volume que nous annonçons contient d'abord des notices curieuses de M. *Bottin*, sur la Société royale des antiquaires de France, et sur ses travaux. Un mémoire sur les antiquités celtiques qu'il a découvertes dans le département du Nord; un autre sur la tradition des dragons volans, dans le nord de la France, et enfin un rapport lu par lui à la Société de géographie, sur l'emplacement de l'ancienne ville romaine de *Samarobriva*, revendiqué par les villes d'Amiens et de Saint-Quentin.

Les autres morceaux qui composent ce volume se recommandent également par les noms de leurs auteurs et par les objets qui y sont traités. On y trouve par exemple une lettre de M. *Eloy-Johanneau* sur les inscriptions romaines de *Gran*, département des Vosges; une autre du même sur le culte de la foudre; un morceau de M. *Jorand* touchant les arbres considérés comme monumens; un mémoire sur les antiquités de Marsal et de Moyenvic, par M. *Dupré*, ingénieur des salines de cette dernière ville; un mémoire de M. *Beaulieu*, de Nancy, sur d'anciens tombeaux récemment découverts dans le département de la Meurthe; une lettre de M. Eusèbe *Salverte* sur les antiquités de Corre (Haute-Saône), etc., etc.

Nous n'ajouterons rien sur l'importance du

nouveau volume mis au jour par notre savant collégue; le nom de M. *Bottin* est inscrit depuis long-temps, avec un éloge mérité, dans les annales des antiquités et du commerce.

Antiquités du grand cimetière d'Orléans, 1 vol. in-f.°; hommage de notre collégue M. *Jollois*, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Paris et membre d'un grand nombre de sociétés savantes; ouvrage enrichi de nombreuses lithographies par notre compatriote et collégue M. Ch. *Pensée*. C'est faire en deux mots l'éloge de ce beau travail que d'annoncer qu'il vient d'être mentionné honorablement par l'académie des inscriptions et belles-lettres de l'institut.

Notice sur le *fort des Tourelles*, à Orléans, où vainquit *Jeanne-d'Arc*; hommage de M. *Vergnaud-Romagnési*, aussi notre collégue, aussi membre d'un grand nombre de sociétés savantes; dissertation pleine d'intérêt, surtout pour les Vosgiens, et qui a nécessité des recherches et des travaux immenses.

Notice sur une figurine en terre cuite, d'un assez bon travail, trouvée à Tigy (Loiret); don du même M. *Vergnaud*. Petit morceau de la mosaïque de la Maison carrée, à Nismes. Don de notre compatriote M. *Lafitte*.

Numismatique.

Vers la fin de novembre 1832, M. *Aubry*, propriétaire à la Magdelaine, près de Remiremont, où existait autrefois un hôpital destiné à recevoir les lépreux, découvrit en arrachant un cerisier, non loin de la chapelle actuelle, et à un pied et demi seulement de profondeur, un petit vase en terre cuite, dans lequel étaient renfermées onze pièces d'or du module des anciens ducats; toutes étaient parfaitement conservées; le propriétaire les apporta à notre collégue M. *Richard* pour les examiner; celui-ci reconnut que deux d'entre elles sont au type de Charles VIII, roi de France, qui régna de 1483 à 1498, quatre autres appartiennent à Louis XII, son successeur, qui mérita le beau et rare surnom de Père du peuple; les cinq dernières sont de François I.er. La Société a fait l'acquisition d'une des pièces d'or de Charles VIII et de Louis XII; elle avait déjà, dans le même métal, une pièce de François I.er.

D'autres petites médailles en argent ont été trouvées en très-grand nombre quelque temps après, en extrayant du sable d'une carrière, à Moulins, près de la même ville de Remiremont, et décrites par le même antiquaire M. *Richard*; ce sont d'anciennes monnaies de France, de

Lorraine, de Metz, de Strasbourg, d'Autriche, de Venise, d'Espagne, etc. La Société a acquis quelques-unes des pièces de Lorraine en argent qui manquaient à sa collection; elle doit de plus, à la générosité de M. le docteur *Gadeau*, de Fontenoy-le-Château, deux médailles romaines, savoir l'une en argent au type d'*Antoine* le triumvir, et une autre moyen bronze de la colonie de Nismes, portant un crocodile au revers, toutes deux trouvées à Fontenoy. Enfin nous avons fait l'acquisition d'une superbe médaille d'or, au type d'un duc de Mantoue, trouvée à Epinal en construisant le nouveau quai, et de quelques petites pièces de Lorraine en argent ou en cuivre, trouvées dans les culées du pont du Cours.

Mœurs et usages.

Un homme de lettres né dans les Vosges, avantageusement connu dans la capitale, membre de notre Société et de beaucoup d'autres, M. *Albert-Montémont* a la bonté de nous adresser de temps en temps quelques-uns de ses opuscules sur les mœurs et usages, quelquefois assez bizarres, mais toujours intéressans, de certains peuples nouvellement découverts ou encore peu connus. Nous recueillons ces feuilles avec reconnaissance et nous aurons soin de les réunir en un seul faisceau, utile à consulter dans la suite.

6.° SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Droit public.

De l'origine de l'établissement des sociétés, par notre collégue M. *Resal*; (M. *Briguel*, principal honoraire, rapporteur).

M. *Resal*, avocat et maire à Dompaire, nous a adressé une dissertation sur cette question importante de droit public : *d'où peut dériver l'établissement des sociétés?* M. *Resal*, après avoir déclaré formellement qu'il est loin d'avoir voulu vous offrir un écrit politique, et faire un appel aux passions que des discussions de cette nature pourraient enflammer si facilement, examine quelles sont les sources du droit; il les trouve dans la morale et la nécessité : c'est de leur combinaison que doivent dériver les constitutions des états et les lois destinées à en assurer la prospérité. M. *Resal* établit que l'égalité entre tous les hommes est le premier principe du droit naturel; puis de ce principe, il conclut que l'association ne peut, en droit, résulter que d'un contrat solennel, et que tous les gouvernemens sont légitimes dès qu'ils sont le résultat d'un contrat de cette nature. L'auteur examine ensuite de quelle manière peut s'exercer la volonté du peuple dans la formation du contrat social; il prouve que l'unanimité étant

impossible, le vœu de la majorité doit faire loi; enfin il arrive, pour dernière conclusion de ses raisonnemens, au principe plein et entier de la souveraineté du peuple. Toutefois, M. *Resal* établit que cette souveraineté ne peut s'exercer que lors de la conclusion du contrat; qu'une fois ce contrat arrêté, la souveraineté réside où le contrat l'a placée, et que cette convention doit être exécutée consciencieusement par tous les citoyens, tant que le chef qu'ils se sont donné reste fidèle à ses devoirs et à ses sermens.

Le travail de M. *Resal* est écrit avec une logique très-serrée; l'analyse d'un ouvrage aussi analytique lui-même ne peut être que fort incomplette; il faudrait tout lire, et les bornes de ce discours ne me le permettent pas. De telles conceptions annoncent dans leur auteur des méditations profondes et l'amour d'une sage liberté; aussi nous sommes-nous empressés d'inscrire M. *Resal* au nombre de nos membres correspondans.

Statistique.

Projet présenté à la Société par M. *Siméon*, son président.

Parmi les objets qui rentrent plus spécialement dans les attributions de la Société, la statistique des Vosges doit être placée au premier rang.

Déjà, en 1828, nous avions adopté les bases sur lesquelles devait s'exécuter cette vaste entreprise, et nous avions réparti le travail entre plusieurs commissions prises dans notre sein. Ces premiers essais n'ont pas entièrement réussi, et quoique nous ayons reçu plusieurs mémoires sur divers articles, la statistique du département restait encore à faire.

Notre président actuel, M. *Siméon*, préfet des Vosges, désirant remettre en activité des travaux suspendus depuis trop long-temps, nous a présenté, dans notre séance du 6 décembre dernier, un nouveau plan de statistique, accompagné d'un projet d'exécution destiné à achever enfin, dans un court délai, tout ce qui est relatif à cet entreprise importante.

Ce plan et ce projet, imprimés d'abord, puis adoptés d'une voix unanime, sont maintenant sous les yeux des nombreux collaborateurs; chacun a pu y apprécier la clarté et la méthode avec laquelle toutes les divisions de cet inépuisable sujet sont établies; c'était là une des principales difficultés; M. *Siméon* a su l'aplanir avec un rare bonheur, ensorte qu'à la simple inspection des titres, on trouvera tout ce qui peut, dans nos contrées, intéresser le naturaliste, l'historien, l'homme d'état, l'agriculteur, l'industriel, le négociant, tous les documens enfin que l'on peut chercher dans une statistique.

Sans nous dissimuler les difficultés de cet immense travail, nous avons répondu à l'appel de notre président; nous nous sommes associés à son zèle, et conformément au plan qu'il nous a tracé, nous allons travailler de concert à élever au département que nous habitons, un monument qui le fasse connaître comme il mérite si bien de l'être. Puissent nos efforts réunis n'être pas trop au-dessous de la tâche que nous nous sommes proposée! En attendant, chacun travaille à la sienne dans les momens dont il peut disposer; déjà plusieurs nous ont adressé leur tribut; nos correspondans même les plus éloignés ne veulent pas rester étrangers à notre entreprise patriotique. Ainsi M. *Thiébaut de Berneaud*, l'un des conservateurs de la bibliothèque Mazarine à Paris, vient de nous offrir les matériaux recueillis par lui en 1792 et 1793, sur cent soixante-douze communes des divers arrondissemens des Vosges.

Économie politique.

Un mémoire sur la *mendicité* avait été inséré dans les annales de l'académie de Besançon; dans ce mémoire, rédigé par M. *Bailly*, long-temps administrateur d'établissemens de bienfaisance, l'auteur a recherché ce qui a été fait et ce qu'on pourrait faire pour soulager l'indigence. Notre président, qui avait bien voulu se charger de l'examen de cet ouvrage, nous en a rendu compte

dans notre séance du 6 décembre dernier; mais non content de présenter une analyse très-détaillée de l'ouvrage de M. *Bailly*, M. *Siméon* a recherché si les moyens proposés pouvaient s'appliquer au département des Vosges. Le but indiqué par M. *Bailly*, savoir : *supprimer la mendicité en secourant les indigens infirmes, et en procurant du travail aux valides*, est une de ces questions qu'on ne saurait trop approfondir, car de sa solution peut dépendre un jour l'existence même de la société. Aussi n'avons-nous pas été surpris de voir le premier administrateur de ce département tourner ses regards sur cette question, et rechercher les moyens, sinon de réprimer entièrement le fléau qui nous menace, au moins d'en arrêter le développement progressif.

Les détails statistiques dans lesquels M. *Siméon* est entré, et que sa position lui permettait d'offrir d'une manière exacte, nous ont convaincus, Messieurs, que les moyens indiqués par M. *Bailly* seraient d'un emploi difficile, pour ne pas dire impossible, et qu'il serait nécessaire de recourir à d'autres mesures plus efficaces. Notre président nous a exposé aussi ses vues sur ce sujet; il nous a fait connaître les moyens qui, suivant lui, devaient tôt ou tard amener l'extinction de la mendicité, sans nous laisser ignorer toutefois que ces mesures, désirées par toutes les âmes généreuses, ne pouvaient se réaliser que dans un avenir encore

éloigné, et auraient besoin d'ailleurs d'être mûries avant d'être mises à exécution.

M. *Resal*, maire de Dompaire, nous a également lu quelques considérations sur la mendicité. M. *Resal* pense, contrairement à l'avis de M. *Siméon*, que l'on peut arriver dès-à-présent à la répression et à l'extinction totale de la mendicité. Il en indique les moyens, et assure que ces moyens ont déjà pour eux la sanction de l'expérience, puisqu'ils sont employés avec le plus grand succès dans la commune de Dompaire. Ces deux écrits très-remarquablés, qui font honneur aux vues éclairées et philantropiques de leurs auteurs, ont été écoutés avec le plus vif intérêt. Nous avons vu avec le plus grand plaisir deux de nos collégues traiter un sujet digne de fixer l'attention des hommes d'état et la sollicitude du gouvernement. Les travaux de M. *Resal* et de notre président ne peuvent manquer de jeter un grand jour sur cet objet, que nous ne saurions trop recommander aux méditations de tous les amis de leur pays.

Médecine légale.

M. *Collard*, substitut du procureur du Roi, nous a lu, dans une de nos séances, un mémoire qu'il a adressé à l'académie des sciences morales et politiques, et dans lequel l'auteur démontre que la manière dont s'instruisent et se résolvent en ce

moment les questions de médecine légale, soumises à l'appréciation du jury dans les affaires criminelles, est loin de répondre aux besoins de la société. L'auteur, après un exposé succint de la marche prescrite par le code d'instruction criminelle, fait voir l'embarras dans lequel doivent être les jurés dans toutes les affaires de ce genre, pour prononcer sur le sort d'un accusé, lorsque les médecins eux-mêmes sont souvent en désaccord sur les faits et les circonstances qui peuvent déterminer leur conviction, dans les accusations de meurtre, d'empoisonnement, d'infanticides, de coups et blessures, etc. M. *Collard* voudrait que la question de l'existence même du crime, dans ces divers cas, fût résolue par un jury spécial d'hommes de l'art, dont il indique la composition et la formation, et que par suite le jury ordinaire n'eût plus à prononcer que sur la participation de l'accusé au crime dont l'existence serait reconnue.

Ce mémoire, rempli d'idées neuves et d'aperçus profonds, a captivé toute notre attention. Nous y avons reconnu l'homme instruit, versé dans la science du droit et dans celle de la médecine, et nous nous sommes félicités de posséder parmi nous un nouveau membre résidant, dont nous avions déjà eu plusieurs fois occasion d'apprécier les talens et les connaissances, dans divers ouvrages publiés par lui lorsqu'il n'était que membre correspondant.

Impôt sur le sel.

Rapport sur plusieurs questions proposées par M. le Ministre des finances, concernant la consommation et l'emploi du sel dans le département des Vosges, et sur lesquelles la Société d'Émulation *a été consultée.* (M. *Mathieu*, rapporteur).

On a décrit avec détail et énergie les nombreux avantages que procurerait aux particuliers et à leurs troupeaux, surtout dans les années pluvieuses, la suppression ou du moins la diminution de l'impôt onéreux qui pèse maintenant sur cette substance de première nécessité, et dont la nature a si abondamment pourvu notre belle province. Mais le gouvernement, malgré toute sa bonne volonté, ne peut compromettre l'avenir de ses finances. MM. les commissaires se sont donc attachés à établir, au moyen de calculs fondés sur des données recueillies avec soin et qui leur paraissent incontestables, qu'en diminuant le prix du sel, l'état pourrait en retirer à peu près la même somme, parce que la consommation ne manquerait pas d'augmenter dans la même proportion. Alors chaque habitant de la campagne pourrait en manger matin et soir avec ses pommes de terre; il en donnerait abondamment à ses troupeaux, aux animaux compagnons de son

travail; il en mêlerait avec ses fourrages, surtout avec ceux vasés, décolorés, rentrés humides et mal secs, etc. Quelle augmentation un état de chose si désirable ne produirait-il pas dans la consommation générale !

Un ouvrage qui est d'une utilité non contestée pour le département des Vosges, c'est l'annuaire que publie depuis plus de dix ans notre collégue, M. *Charton*; celui de 1833 contient plusieurs articles remarquables. Indépendamment des notices statistiques sur les communes du canton de Saint-Dié et des observations météorologiques faites par M. *Parisot* en 1832, on y trouve l'organisation des diverses administrations du royaume, un tableau statistique de la France; des notices nécrologiques sur MM. *Pellet, Poullain de Grandprey* et *Laurent*; le tableau des désastres imprévus et des ravages du choléra dans le département des Vosges; un article sur le fameux *chêne des partisans*; l'analyse des lois, etc. Dans ces sortes d'ouvrages, on aime surtout une exactitude parfaite, et M. *Charton* n'a rien négligé pour donner ce mérite à son annuaire.

LES LETTRES.

1.° INSTRUCTION PRIMAIRE.

Ses progrès dans les Vosges (M. *Charton*, rapporteur).

Depuis quelques années, et surtout depuis la révolution de juillet, l'instruction primaire fait des progrès sensibles dans les Vosges. Il n'est peut-être point de communes sans école; un assez grand nombre même en possède plusieurs. L'enseignement individuel a pour ainsi dire disparu; il a fait place à l'enseignement simultané ou à l'enseignement mutuel. Les communes ont fait tous les sacrifices possibles pour introduire ce dernier mode dans leurs établissemens d'instruction. Plusieurs instituteurs, animés d'un zèle qu'on ne peut assez louer, ont pourvu sur leurs propres fonds aux dépenses que cette innovation rendait nécessaires.

On remarque, à la tête d'un grand nombre d'écoles, des hommes fort instruits. Quelques-uns sont munis de brevets du premier degré, et les autres de brevets du second. L'école normale, instituée à Mirecourt, fournit tous les ans d'ex-

cellens sujets, qui répandent dans les campagnes des connaissances beaucoup plus étendues et surtout plus rationnelles que celles qu'on y propageait il y a quelque temps.

Toutes ces améliorations sont dues au zèle et aux talens des maîtres de cette école, ainsi qu'à l'avidité avec laquelle les élèves accourent à leurs leçons; elles sont dues aux encouragemens que le gouvernement, l'académie de Nancy, la *Société d'Émulation*, les communes et les simples particuliers même donnent à l'instruction. Dans les Vosges, le conseil général et le Préfet s'occupent avec un soin particulier de ce précieux objet; des sommes considérables y sont consacrées tous les ans sur les fonds départementaux; M. le Préfet les emploie de la manière la plus utile; il se fait rendre un compte particulier des résultats que ces allocations produisent; tout ce qui concerne l'enseignement l'intéresse vivement, et il vient encore de donner une preuve nouvelle de cet intérêt, en se rendant à Nomexy le 14 avril dernier, pour distribuer lui-même des prix aux élèves des écoles primaires de cette commune.

Syllabaire mécanique (M. *Jaillet*, rapporteur).

Les progrès des écoles primaires seront plus faciles et plus rapides encore, du moins quant aux premiers élémens de la lecture, lorsque les

maîtres pourront s'aider d'une mécanique très-simple que vient d'imaginer M. *Henriot*, instituteur à Rambervillers, et qu'il nomme *syllabaire mécanique*. Comme la Société a récompensé l'estimable inventeur par une médaille, je laisse à M. le rapporteur de la commission des primes le plaisir de vous entretenir de cette découverte.

Guide des écoles primaires ; observations sur le projet de loi concernant l'instruction primaire (M. *de Jouette*, rapporteur).

Tels sont les titres de deux brochures adressées l'an dernier à la Société par M. *Soulacroix*, alors recteur de l'académie de Nancy, et aujourd'hui recteur de celle de Lyon.

Dans la première, l'auteur récapitule, d'une manière claire et précise, 1.° les lois nombreuses, les décrets et ordonnances rendues sur l'instruction primaire depuis la fondation de l'université; il indique celles des dispositions qui ont été abrogées et celles qui sont aujourd'hui encore en vigueur; 2.° les réglemens particuliers établis dans l'académie de Nancy pour faciliter l'exécution de ces lois et décrets, ensorte que, sans recherches ultérieures, chaque instituteur trouve à la fois dans ce recueil la mesure de ses obligations et la règle de sa conduite dans son école.

Le guide des écoles primaires est parvenu à sa quatrième édition ; il a constamment reçu l'approbation de l'université, qui l'a même recommandé plusieurs fois aux personnes qui donnent leurs soins à l'enseignement populaire ; la Société estime donc que tant qu'un code complet ne sera pas promulgué sur cette matière, l'utilité du travail de M. *Soulacroix* ne pourra pas être contestée.

Passant ensuite au second mémoire, M. le rapporteur, après avoir parlé de la haute importance de l'instruction primaire en général, examine en détail les différens articles du projet de loi présenté par le gouvernement lors de sa dernière session ; il discute les nombreux amendemens proposés par M. le recteur. En somme, il estime que le travail consciencieux auquel s'est livré M. *Soulacroix*, appuyé de ses connaissances spéciales dans la matière qu'il traite et de sa longue expérience, ne pourra qu'être d'une très-grande utilité lorsqu'il s'agira, dans les chambres, de discuter le projet de loi qui leur a été soumis par le gouvernement ; à moins de changer totalement l'économie du projet, il eût été difficile d'y apporter des modifications mieux appropriées.

Instruction agricole.

Depuis long-temps tous les bons esprits désirent

voir remplir une lacune essentielle, qui existe dans les écoles primaires de nos campagnes, et que nos législateurs vont sans doute remplir dans la loi aujourd'hui à l'ordre du jour, en prescrivant de donner au moins quelques notions élémentaires sur l'économie rurale, sur les cultures variées, sur les assolemens, sur les instrumens aratoires, sur l'hygiène, sur les arts mécaniques, etc., aux enfans destinés presque tous à devenir agriculteurs ou artisans. C'est pour remplir cette lacune, autant du moins qu'il est en son pouvoir, que la *Société d'Émulation* a ordonné la reprise de sa feuille des *Connaissances usuelles*, qu'elle adresse gratuitement, chaque trois mois, aux cinq cent cinquante communes du département, avec invitation d'en faire donner lecture dans les écoles; publication vraiment utile, interrompue au n.° 9 faute de fonds, mais que la générosité du conseil général du département nous met maintemant à même de continuer.

Le n.° 10, publié le 1.er janvier de cette année, contient le projet de la statistique générale des Vosges, par M. le Préfet, notre président; les objets et les conditions du concours ouvert pour les primes que nous allons distribuer dans cette séance; une première annonce de la charrue-*Grangé*, privée encore des perfectionnemens qu'il a su y ajouter; une courte notice sur une autre charrue perfectionnée par M. *Quinot*, de

Martigny; un mémoire sur le semis de pins laricio exécuté par M. *Bergé* dans la forêt de Tannières; l'annonce de la vente des arbres résineux de choix, existant au nombre de quatre-vingt mille dans la pépinière de M. *Evon* père, et qui aujourd'hui sont tous avantageusement placés; un mémoire de M. *Mathieu* sur le typhus charbonneux; son traitement curatif et préservatif; enfin l'état des travaux exécutés par M. *Grillot* à la fontaine de Saint-Vallier, dont les eaux sont recommandées contre les affections des voies urinaires.

Le n.° 11, publié le 1.er mars, offre d'abord quelques observations sur les travaux agricoles à entreprendre à cette époque, tels que l'échenillage, les abus de la chasse aux petits oiseaux, dont la plupart vivent de chenilles et d'insectes; la destruction des chardons, dont on tire abondamment du salin en les brûlant avant qu'ils soient en semence; une notice sur la chaux vive considérée comme engrais, par M. *Hogard* fils, avec une instruction sur la manière de l'employer, par M. *Mathieu*; l'annonce des succès constans et toujours croissans de la charrue-*Grangé* perfectionnée, dans les départemens de la Meurthe et de la Meuse; enfin le résultat sommaire des observations météorologiques faites à Épinal pendant le premier trimestre de 1833, suivies de l'influence de la température sur la végétation.

2.° LITTÉRATURE.

Nécessité des études littéraires, même aux industriels; par notre collégue M. *Olry*, professeur d'histoire et de géographie au collége de Mulhausen (M. *Mathieu*, rapporteur).

M. *Olry* est un de nos compatriotes; né à Epinal, il y a suivi avec distinction les cours du collége. Appelé par un goût décidé dans la carrière de l'instruction publique, il est allé completter ses études à Strasbourg, et l'honorable titre de docteur-ès-lettres a été le fruit de ses efforts. La Société a déjà reçu à différentes époques plusieurs ouvrages de M. *Olry;* dans le nombre, elle aime à rappeler ici une ode sur la mort de *Pellet*, notre si regrettable ami. Cette pièce, dictée par la douleur la plus profonde, renferme des pensées fortes et des vers d'une large facture.

Dans le discours que nous annonçons, le jeune auteur a non-seulement établi, en général, les avantages inappréciables que procurent les lettres à tout homme vraiment instruit, mais sa tâche principale a été de démontrer ces mêmes avantages pour les industriels eux-mêmes; il a su rassembler dans ce but une foule de moyens que des méditations profondes ont seules pu lui suggérer, et a obtenu des applaudissemens unanimes

d'une assemblée nombreuse, toute vouée à l'industrie.

Les moyens et les travaux de notre compatriote avaient déjà été appréciés par une société célèbre, celle des sciences, agriculture et arts de Strasbourg, qui l'a admis au nombre de ses membres; nous venons aussi de l'inscrire sur notre liste.

Promenade au Donnon; par M. *Bergé*, chef de bureau à la préfecture (rapporteur M. *Parisot*).

Le Donnon est situé dans le canton de Schirmeck, arrondissement de Saint-Dié; c'est la plus haute montagne des Vosges après les Ballons; les mesures récentes de MM. les ingénieurs géographes portent son élévation à mille dix mètres au-dessus du niveau de la mer.

Cette montagne est célèbre par les temples, les statues, les colonnes, les inscriptions probablement gallo-romaines dont on trouve aujourd'hui encore les débris épars sur son sommet; monumens précieux des temps anciens, décrits d'abord par *Ruynard*, *Calmet*, *Schoëpflin*, puis tout récemment par nos deux savans collégues *Jollois* et *Gravier* (voir Journal de la Société, n.° 7, et le mémoire particulier de M. *Jollois*).

Ce n'est pas pour les antiquités que notre jeune

collégue a voulu voir cette belle montagne, mais sous le rapport pittoresque. Je regrette vivement de ne pouvoir le suivre dans cette promenade charmante; je passe donc sous silence les détails curieux dont M. *Bergé* a su remplir le cadre qu'il s'est donné. Sa relation, pleine d'intérêt et de grâces, perdrait trop à être simplement analysée. D'ailleurs analyse-t-on ses jouissances? ce serait les détruire! allons plutôt les éprouver: nos Vosges sont si belles, surtout pendant l'été! On va voir les Alpes à grands frais; on les gravit avec beaucoup de fatigues, et nous avons près de nous les Alpes en miniature! La peinture de nos points de vue, de nos rochers, de nos cascades, de nos sites bocagers orne les riches salons de la capitale; nous avons la réalité et nous ne savons pas en jouir!

BEAUX ARTS.

LITHOGRAPHIES.
(rapporteur, M. *Parisot*).

Nous nous félicitons, Messieurs, d'avoir à vous rappeler ici notre aimable compatriote et collégue M. Charles *Pensée*, professeur à Orléans, dont les beaux dessins enrichissent les porte-feuilles de l'ancienne commission des antiquités des Vosges.

A l'art de dessiner qu'il possède à un haut degré, il unit maintenant la pratique de cet art nouveau qui multiplie les dessins, et ses succès ne sont pas moins remarquables dans cette partie que dans l'autre; c'est ce dont on peut juger par les nombreuses et belles lithographies représentant le fort des Tourelles ainsi que la fête de *Jeanne d'Arc* à Orléans, dont il nous a fait hommage, et par une vue de la ville d'Épinal qu'il a bien voulu nous dédier. Une deuxième vue de la même ville, prise de Saint-Antoine, est simplement dessinée et attend que les souscriptions puissent couvrir les frais de la lithographie, car l'auteur n'est pas assez riche pour faire toujours des cadeaux (*). On possède à l'hôtel-de-ville une ancienne vue, peinte en 1632 assez grossièrement; on la conserve précieusement parce qu'elle retrace l'état de notre cité à cette époque. Dans deux cents ans, les vues exécutées aujourd'hui par les crayons habiles de M. *Pensée* seront aussi anciennes, et nul doute que nos petits neveux attacheront aussi beaucoup d'intérêt à connaître notre état présent : encourageons donc l'auteur par nos souscriptions. Il a aussi dessiné une vue de la superbe vallée de la Vologne, prise du sommet de l'ancien château de Bruyères; souscrivons encore, c'est encourager l'amour des arts et de la patrie.

(*) On souscrit chez M.me veuve *Pensée*, rue du Boudiou, ou chez M. *George*, marchand libraire, place d'armes à Epinal; prix 4 fr. la feuille.

INDUSTRIE.

1.° PUITS ARTÉSIENS.

On se rappelle les *considérations géognostiques* qui nous ont été adressées l'an dernier par notre collégue M. *Goirand*, de Norroy, sur les puits artésiens, et que nous avons publiées dans le deuxième cahier de nos annales, page 119. M. *Gaignier*, maire de Hennecourt, près Dompaire, vient de faire forer un de ces puits avec un succès remarquable, sous la direction de cet habile géologue. L'eau a été rencontrée à cent soixante pieds de profondeur; le jet s'est élancé avec force, à une grande hauteur au-dessus du sol; il fournissait cent quinze litres par minute à l'époque où nous l'avons visité, ce qui donne la quantité énorme de six mille neuf cents litres par heure, et de cent soixante-cinq mille six cents litres par jour! La limpidité parfaite de l'eau invite à en boire; mais en la goûtant, on reconnaît à regret qu'elle n'est pas exempte de ce petit goût fade qui accompagne communément les eaux qui reposent sur les terres calcaires ou argileuses. Cette fadeur a, dit-on, beaucoup diminué depuis; du reste, les habitans du pays sont habitués à ces sortes d'eaux et en boivent

sans inconvénient. La dépense totale s'élève à environ douze cents francs. C'est la quatrième source de ce genre que M. *Goirand* fait surgir des entrailles de la terre; il est appelé maintenant dans plusieurs communes voisines.

2.° MARBRES DES VOSGES.

La société formée pour l'exploitation des beaux marbres des Vosges, vient encore d'enrichir cette nouvelle branche de l'industrie vosgienne par la découverte d'une variété de *turquin bleu*, et d'une autre parfaitement semblable à la *brèche violette d'Italie*. Les échantillons déposés à la fabrique nous donnent plus que jamais l'assurance que cette industrie prendra toujours plus d'extension, et qu'elle est destinée à contribuer puissamment à la richesse de notre département.

3.° PERFECTIONNEMENS DES PONTS A BASCULES. (rapporteur, M. *Jaillet*).

Ces sortes de ponts servent, comme on sait, à déterminer le poids des voitures pesamment chargées; les perfectionnemens annoncés sont dus au sieur *Ferry*, serrurier mécanicien à Épinal, déjà honoré d'une médaille l'an dernier par la *Société d'Émulation*, pour les beaux vases de marbre et de serpentine qu'il confectionne au moyen du tour, par des procédés

qui lui sont particuliers, et breveté par le gouvernement pour les améliorations essentielles qu'il a su ajouter à la balance de *Sanctorius*, perfectionnée d'abord par *Quintenz*, de Strasbourg, et ensuite par *Rollé*.

Les ponts à bascule n'étant guère qu'une modification de ces sortes de balances, notre mécanicien a appliqué à ceux-ci, à quelques changemens de léviers près, les mêmes perfectionnemens qu'il a imaginés à ses balances, et il en espère le même succès. Déjà il en a construit un pour modèle, qui peut peser deux mille kilogrammes et présente une grande précision. Il en construit en ce moment un autre qui lui a été commandé, et qui pésera jusqu'à huit mille kilogrammes.

Les machines de cette nature ont été jusqu'à présent d'un prix assez élevé; M. *Ferry* pense pouvoir réduire ce prix d'un quart, et rendre les résultats beaucoup plus exacts. Prenant ces deux avantages en grande considération, la Société a arrêté que les essais ci-dessus seraient mentionnés honorablement dans le présent compte rendu et récompensés ultérieurement, après que des expériences suffisantes en auraient constaté le succès.

4.° VOITURES DITES FAVRINES.
(rapporteur, M. *Mathieu*).

Tous les habitans de cette ville connaissent le bel et vaste établissement de M. *Favre*, le premier de ce genre à Epinal, dont les produits, en voitures et en selleries de luxe, sont recherchés au loin et jusque chez l'étranger. Il a imaginé depuis quelque temps un système de voitures plus commodes, et suspendues par des moyens plus simples que celles faites jusqu'à présent. Les détails de la construction nouvelle, décrits par M. *Mathieu* dans son rapport, ne peuvent trouver place dans le compte que j'ai l'honneur de vous rendre. Il me suffira de dire que ce rapport est très-favorable; que la Société en a approuvé la mention dans ses annales, et que M. *Favre*, peu désireux de demander un brevet d'invention, borne son ambition à ce que les voitures construites d'après son système, soient désormais appelées *Favrines*.

5.° MÉTIER A TISSER DES CORPS DE POMPES.

Un métier à tisser des corps de pompes à incendie, sans couture et d'une longueur indéfinie, a été déposé dans la salle de nos séances par M. *Bourgeois*, de Bleurville, architecte, partant pour l'Amérique; malheureusement le sieur *Bour-*

geois avait été prévenu dans cette mécanique utile par les artistes de Paris.

Je me félicite aussi, Messieurs, d'avoir à vous annoncer, en finissant, que les encouragemens donnés l'an dernier au jeune *Boban*, de Trémonzey, secondés avec le zèle le plus louable par MM. le baron *Falatieu*, le maire et l'instituteur de Bains, commencent à porter leurs fruits. Ce jeune homme s'occupe en ce moment d'une machine à confectionner les pointes de Paris, laquelle est déjà fort avancée, et d'un moteur de son invention pour la faire marcher. Ce sera avec bien de la satisfaction que nous applaudirons à ses succès, lorsque nous aurons été mis à même de les vérifier.

6.° MÉTIER A TISSER LE NAPPAGE.

Il resterait, pour completter la liste honorable des succès de nos artistes mécaniciens, à vous annoncer le *métier à tisser le nappage*, simplifié de celui à la *Jacquart*, et importé dans les Vosges par le sieur *Reichembach* de Bussang; mais ce travail ayant été jugé digne d'une mention honorable, d'après le rapport avantageux de M. *Jaillet*, il rentre, ainsi qu'une foule d'autres, dans les attributions de M. le rapporteur de la commission des primes, auquel je cède enfin une parole qui s'éteint, mais dont les derniers accens

auront été consacrés aux travaux de la *Société d'Émulation*, à l'avantage et à la gloire de mon pays.



RAPPORT

SUR

LA DISTRIBUTION DES PRIMES,

PAR

M. CH. CHARTON,

RAPPORTEUR DE LA COMMISSION DES PRIMES.

Messieurs,

Rien ne prouve mieux le prix que l'on attache aux récompenses annuelles fondées par la *Société d'Émulation*, que le nombre toujours croissant des concurrens qui les recherchent, et l'affluence des personnes qu'un sentiment honorable porte à être témoins de leurs succès. Nous ne pouvons trop nous applaudir d'une institution aussi favorable au développement des ressources de l'intelligence et du travail; déjà elle a contribué à des résultats importans, que nos annales ont livrés à la publicité pour exciter davantage une noble émulation parmi les hommes dont l'amour du

bien public dirige les pensées. Le rapport que je suis chargé de vous faire aujourd'hui, au nom de votre commission des primes, vous présentera encore de nouveaux faits, non moins intéressans que ceux que vous avez précédemment recueillis.

REPEUPLEMENT DES FORÊTS.

M. François *Jeanpierre*, brigadier forestier à Épinal, a exécuté à ses frais et de ses propres mains, depuis 1828 jusqu'à 1831 inclusivement, dans les forêts royales du Ban-de-Nossoncourt et de la mairie de Rambervillers, des semis de pins et de chênes sur une étendue d'un hectare huit ares. On peut reconnaître aujourd'hui que ces semis ont parfaitement réussi. M. *Jeanpierre* a en outre concouru à l'exécution de ceux qui ont eu lieu, pendant cinq ou six années, dans les forêts de Saint-Benoît et de Housseras. Enfin il est l'auteur d'un traité sur le cubage des bois, qu'il se propose de publier plus tard et qui, au dire des personnes instruites auxquelles il l'a communiqué, ne peut manquer d'être utile au public.

Depuis 1826, la ville de Bruyères a fait successivement exécuter, sur ses montagnes et sur les terrains qu'elle possède auprès de celle de Bormont, des semis et des plantations d'arbres résineux, qui occupent un espace de près de deux cent cinquante hectares. Ces travaux ont été diri-

gés et surveillés par M. Jean-Baptiste *Aubry*, garde forestier à Bruyères, qui n'a épargné aucun soin et dont l'autorité locale se plaît à attester l'activité et l'intelligence. Ils ont été couronnés du plus heureux succès. Les arbres semés la première année ont déjà atteint la hauteur d'un mètre trente centimètres. Les montagnes de Parozel, Hayelédré, Bumont, Poinhaye et Avison, qui, pour nous servir des expressions de M. le maire, n'étaient couvertes que de bruyères et ne présentaient qu'un aspect hideux, se trouvent aujourd'hui entièrement boisées et procureront dans quelques années des ressources immenses à la commune, en même temps qu'elles offriront le coup-d'œil le plus agréable et le plus pittoresque. Auparavant, en 1825, M. *Aubry* avait dirigé, dans la forêt communale des Fouchons, un semis de chênes et une plantation de bouleaux qui ont fait disparaître une clairière de deux hectares, et qui n'ont pas moins bien réussi que ceux dont je viens de parler.

Il existait dans les bois de la commune de Remoncourt un vide comprenant une étendue de trois hectares; M. *Berry*, garde forestier à Remoncourt, a entrepris de le combler, et dans l'espace de cinq années, il y a planté quatre mille quatre cents brins d'orme, de frêne et de charme; il y a semé en même temps vingt décalitres de glands. M. *Berry* a planté en

outre trois cent douze peupliers sur les fossés qui entourent le quart en réserve des bois de Remoncourt. MM. les agens forestiers qui ont visité les lieux, se sont assurés par eux-mêmes que M. *Berry* avait fait un excellent choix des essences qu'il a plantées ou semées, et que le vide qu'il a repeuplé est garni d'arbres d'une belle venue.

La commission vous propose en conséquence, Messieurs, de décerner une médaille à chacun de MM. *Jeanpierre*, *Aubry* et *Berry*.

IRRIGATION DES PRAIRIES.

M. Félix *Lemarquis*, meunier à Golbey, est propriétaire d'un pré contenant quatre hectares, situé moitié sur le territoire d'Épinal et moitié sur celui de Golbey, dans le canton de Grandrupt.

Long-temps ce terrain n'a produit que de mauvais fourrages. M. *Lemarquis* en a changé la nature par un nivellement parfait du sol et une distribution bien entendue des eaux fournies par plusieurs sources qu'il a découvertes.

Il a consacré six années et une somme de quatre mille francs au moins à ces travaux, dont l'exécution a rencontré de grandes difficultés. Mais

son pré est aujourd'hui remarquable par la qualité comme par l'abondance de ses produits.

Avant les améliorations qu'il a reçues, on récoltait seulement dix milliers de fort mauvais foin sur les deux hectares appartenant au territoire d'Épinal, et six autres milliers sur les deux hectares dépendant de la commune de Golbey. En 1832, la première partie a déjà donné vingt milliers de foin et dix milliers de regain de très-bonne qualité, et la seconde partie onze milliers de foin et six milliers de regain, dont la qualité est bien supérieure à celle des fourrages récoltés autrefois sur le même point.

Ainsi, M. *Lemarquis* a non-seulement doublé les produits de son pré, mais il en a aussi amélioré la qualité, et tout porte à croire que ces avantages s'augmenteront par la suite.

Les communes de Xertigny et d'Uzemain-la-Rue sont au nombre de celles où l'on rencontre encore trop de terrains improductifs. Là comme ailleurs, la plupart des habitans se soucient peu de les rendre à l'agriculture, parce qu'ils doutent du succès de leurs essais, et peut-être aussi parce qu'ils craignent d'avoir trop de dépenses à faire. L'exemple est le seul moyen de les convaincre, et la commission s'estime heureuse de signaler celui qu'a donné M. Joseph *Bonnard*, d'Uzemain-

la-Rue, chargé par M. *Lallemand*, maître de forges, de convertir en prairies des terrains fangeux et tourbeux, dépendant de ses propriétés situées sur les territoires de Xertigny et d'Uzemain. Ces terrains, dont la contenance est de vingt hectares, étaient surchargés de joncs et de mousse, M. *Bonnard* y a ouvert des sillons symétriquement espacés; des canaux environnent les diverses pièces de pré qu'il a formées, et servent à une irrigation régulière; les mares qui répandaient une odeur insalubre et les aulnes qui donnaient à ces lieux un aspect désagréable ont disparu, et aujourd'hui ces mêmes lieux offrent une vaste prairie dont les produits sont abondans et d'une qualité supérieure.

Des résultats aussi satisfaisans nous ont déterminés à demander à la Société une médaille pour M. *Lemarquis* et une autre pour M. *Bonnard*.

DÉFRICHEMENT DES TERRAINS IMPRODUCTIFS.

Des travaux qui se rapprochent de ceux que je viens de retracer ont été entrepris avec succès par M. Pierre *Vuidard*, cultivateur à la ferme de Dommartin-sur-Colmé, commune d'Ubexy.

Au-dessus du vignoble de Dommartin, il existe un terrain dépendant de cette ferme et contenant quatre hectares. On y avait autrefois planté des arbres qui n'ont pu croître à raison de l'aridité

du sol. M. *Vuidard* a fait défricher, pendant quatre ans, ce terrain par des ouvriers qu'il employait l'hiver seulement, quelquefois au nombre de dix par jour. Il est parvenu à le rendre labourable, et il y récolte le grain nécessaire à la consommation annuelle de sa maison.

Vous jugerez sans doute comme nous, Messieurs, que ces travaux sont suffisans pour mériter une médaille à leur auteur.

AMÉLIORATION DES CHEMINS VICINAUX.

Nous vous proposons d'accorder le même encouragement à M. François-Mathieu *Contal*, maire de Vaubexy, et à M. le baron *Girard*, maire de Bains, qui tous les deux, sur des points différens du département des Vosges, ont puissamment contribué à l'amélioration des chemins vicinaux.

L'an dernier, M. *Contal* a reconnu l'urgence de réparer les chemins vicinaux de Vaubexy. Celui qui conduit de cette commune à Mirecourt était pour ainsi dire impraticable, tant à raison des fossés qui le coupaient qu'à raison des embarras de toute nature qu'on y rencontrait. Il n'avait d'ailleurs qu'une largeur de deux mètres cinq décimètres, et il était impossible à deux voitures d'y passer de front. M. *Contal* a fait

donner à cette communication une largeur de sept mètres : il l'a fait empierrer sur une longueur de deux mille à deux mille cinq cents mètres, et son état actuel ne laisse plus rien à désirer.

Depuis 1825 jusqu'à 1832, M. le baron *Girard* a donné des soins particuliers aux chemins vicinaux de Bains : non-seulement il a fait réparer ceux qui existaient déjà, mais il en a fait ouvrir d'autres, pour qu'il ne manquât aucune communication entre Bains et les communes environnantes. Ces ouvrages comprennent une étendue de douze mille trois cent trente-deux mètres. On y remarque la construction de plusieurs ponts en pierre et de divers aqueducs ; des plantations d'arbres, des fossés assez profonds. Le ruisseau du Bagnerot, qui avait envahi une portion de chemin longue de quatre-vingt-dix mètres, a été forcé de rentrer dans son lit. M. *Girard* a fait aussi remettre en bon état les traverses de Bains sur une longueur de onze cent quatre mètres, et c'est avec les seules prestations en nature ou en argent autorisées par la loi, qu'il a fait exécuter tous ces travaux. Il n'a jamais eu besoin de recourir à des ressources extraordinaires.

Si l'on compare le nombre et la longueur des chemins rétablis ou créés avec l'exiguité des moyens employés par cet administrateur, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il a dû faire

preuve de beaucoup de zèle, d'assiduité et de connaissances pratiques. M. *Girard* paraît au surplus avoir résolu, dans l'exécution de ces travaux, un problême important : celui d'allier une très-grande économie à une parfaite solidité.

A côté de ces ouvrages entièrement consommés, se présente le projet conçu par la commune de Natzvillers, d'ouvrir une communication vicinale qui conduirait de cette commune à celle de Rothau. Ce chemin serait d'un accès facile, et servirait beaucoup aux habitans qui sont obligés d'aller chercher dans les communes voisines les denrées dont ils ont besoin. Le tracé en est fait. La commune a voté une somme de six mille francs, qui sera affectée à l'achat des terrains et à l'exécution des travaux nécessaires. Si cette somme était insuffisante, le conseil municipal la completterait par une nouvelle allocation.

Il nous a semblé que ce projet, dicté par des motifs d'une utilité réelle, rendait la commune de Natzvillers digne d'une mention honorable, que nous vous proposons de lui accorder dans la personne de M. Michel *Diem*, son maire.

Je ne passerai point sous silence les travaux exécutés en 1832 sur les chemins vicinaux de la ville d'Épinal; en même temps qu'ils ont sensiblement amélioré ces communications, ils ont

occupé la classe indigente et lui ont procuré les moyens de pourvoir à ses besoins.

Sur le chemin de Dogneville, la côte du Saut-le-Cerf avait une pente de quinze à dix-huit centimètres par mètre : elle a été réduite à huit centimètres sur une portion de sa longueur, et à quatre ou cinq centimètres au plus sur l'autre portion. La direction du chemin a en outre été changée sur une longueur de cinq cent quarante mètres; on en a extrait des rochers pour en rendre l'accès plus facile; enfin on y a construit un pontceau dans le but d'affranchir cette communication des eaux qui se répandent dans la vallée du Saut-le-Cerf.

Le chemin de Docelles a été réparé depuis Razimont jusqu'auprès de Mossoux, sur une longueur de cinq kilomètres. On y a établi trois mille mètres de chaussée neuve, deux pontceaux en pierres de taille, cinq aqueducs et des remblais comprenant ensemble onze mille cinq cents mètres cubes de terres. Au moyen de la grève qui doit y être déposée en 1833 et du système d'entretien adopté, ce chemin sera parfaitement viable et pourra être considéré comme une route.

On a opéré sur le chemin de Domèvre un rechargement de grève, et les fossés qui le bordent ont été entièrement curés.

Enfin on a enlevé du chemin d'Archettes des rochers qui l'obstruaient depuis le ruisseau de la Calotine jusqu'à celui d'Uzéfain, et cette partie, autrefois impraticable, est aujourd'hui une des plus belles portions de ce chemin. Tous ces travaux attestent les soins que l'autorité municipale de cette ville donne à la réparation des communications vicinales, et méritent d'être cités honorablement.

MULTIPLICATION DES BONS FRUITS DANS LES CAMPAGNES.

Tout le monde sait que, la plupart du temps, nos marchés ne sont approvisionnés que de mauvais fruits, et qu'il est fort difficile de s'y procurer les espèces désirables. Celles-ci sont généralement négligées dans les campagnes, quoiqu'elles puissent devenir l'objet d'un commerce beaucoup plus lucratif, et qu'il n'en coûte pas plus pour greffer de bons fruits que de mauvais. La nécessité de remédier à cette pénurie et l'intérêt même des habitans des campagnes, ont déterminé la Société à encourager la propagation de la culture des bonnes espèces. Pendant plusieurs années, cet objet a été mis sans succès au concours. Cette année enfin, un cultivateur, M. Nicolas *Petitjean*, maire de Frizon, s'est présenté pour recueillir la prime promise. Il possède, sur le territoire de Frizon, un verger contenant cinquante-cinq ares dix-neuf centiares; il en a fait extraire plus de

huit cents mètres de pierres et il y a planté quatre cent quatre-vingts pieds d'arbres fruitiers. Ce sont des cerisiers, des pommiers, des poiriers et des noyers, qui donnent des fruits de première qualité.

Je dois dire encore que M. *Petitjean* a de plus défriché un terrain de douze ares vingt-sept centiares, d'où il a enlevé sept cent cinquante mètres de pierres et qui est actuellement en plein rapport.

La commission a donc l'honneur de proposer à la Société de décerner une médaille à M. *Petitjean*; elle espère qu'à l'avenir d'autres concurrens, imitant l'exemple de ce propriétaire, réclameront la même distinction.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

Vous n'avez pas oublié, Messieurs, les efforts heureusement tentés par M. *Aubert*, instituteur à Saint-Nabord, pour introduire à ses frais la méthode de l'enseignement mutuel dans son école. Vous vous rappelez les difficultés de plus d'un genre qu'il lui a fallu surmonter, les témoignages flatteurs qu'il a reçus de l'autorité locale et du comité cantonnal de Remiremont, et la bonne opinion qu'avait conçue de lui un des inspecteurs de l'académie de Nancy. Les succès de M. *Aubert*

vous ont engagés alors à lui accorder une médaille d'encouragement. Cet instituteur présente aujourd'hui à la bienveillance de la Société de nouveaux titres, qui prouvent combien cette première récompense a stimulé son zèle.

Indépendamment de l'école communale qu'il dirige à Saint-Nabord, il a ouvert dès le 1.er décembre 1832, à Longuet, section de ce village distante d'un kilomètre, une école gratuite d'adultes, fréquentée par vingt-cinq élèves de l'âge de quinze à trente ans, qui reçoivent tous les jours, de six à huit heures du soir, des leçons de lecture, d'écriture, d'arithmétique, de géographie et de rédaction d'actes sous seing-privé. M. *Aubert* paie, de ses propres deniers, le loyer, le chauffage, l'éclairage et l'ameublement du local où cette école se tient.

Peu d'enfans indigens se rendaient à l'école communale, sous le prétexte qu'ils devaient tous leurs momens à la mendicité. L'instituteur, dans son zèle éclairé et mû par des sentimens philantropiques, a obtenu de plusieurs propriétaires aisés de Saint-Nabord qu'ils nourriraient ces petits mendians, pour que ceux-ci pussent fréquenter son école. Il est parvenu à en placer chez le maire, les conseillers municipaux et le curé; il en a recueilli aussi chez lui. Le nombre des enfans qu'il a ainsi arrachés à l'ignorance et au

vagabondage s'élève à trente-deux. Il leur donne les plumes et l'encre dont ils ont besoin; une autre personne leur fournit le papier, et tous sont fort assidus à ses leçons.

Les progrès des élèves de M. *Aubert* sont très-rapides, grâce à l'excellence de sa méthode. Ceux qui font partie de la première division connaissent, outre la lecture, l'écriture et une partie de l'arithmétique, la géographie de l'Europe : les élèves de la seconde division savent déjà la géographie de la France.

J'ai cru devoir, Messieurs, entrer dans tous ces détails, pour que vous soyez à même de juger avec nous que M. *Aubert* mérite la récompense la plus élevée que vous puissiez accorder : le rappel de la médaille d'argent qu'il a obtenue en 1829, et que votre commission demande que vous lui décerniez.

Un autre instituteur, M. *Ravon* fils, de Dignonville, se fait remarquer par un zèle également louable. Depuis douze ans qu'il exerce ses fonctions, il n'a rien négligé pour répandre les bienfaits de l'enseignement. Son école est ordinairement composée de quarante-six élèves, nombre considérable pour une commune dont la population s'élève tout au plus à deux cents âmes. Il y a introduit la méthode de l'enseigne-

ment mutuel et la citolégie; il l'a pourvue, à ses frais, des livres, cartes, tableaux et autres objets dont elle avait besoin. Il a placé, aussi à ses frais, à l'école-modèle dirigée à Epinal par M. *Cerquand*, de jeunes moniteurs qui y ont appris à instruire leurs camarades; enfin il a admis l'hiver dernier, sans aucune rétribution et quoique son traitement ne se porte qu'à deux cents francs par an, des enfans pauvres auxquels il a fourni tout ce qui était nécessaire pour profiter de ses leçons. De cette manière, le nombre de ses élèves s'est accru d'un quart au moins, et, comme M. *Ravon* le dit lui-même, si quelques enfans de Dignonville ne savent encore ni lire ni écrire, c'est à eux seuls qu'ils doivent le reprocher, puisque son école est ouverte à tout le monde. Un tel dévouement, Messieurs, est bien digne des encouragemens de la *Société d'Émulation :* aussi votre commission a-t-elle exprimé le vœu unanime qu'une médaille fût décernée à M. *Ravon*.

J'ajouterai qu'interprète du vœu exprimé par la Société, M. le secrétaire perpétuel a signalé les travaux et le désintéressement de MM. *Aubert* et *Ravon* à M. le Ministre de l'instruction publique et à M. le recteur de l'académie de Nancy, qui ont promis de ne point les perdre de vue.

En recherchant le moyen le plus simple et le plus facile d'apprendre à lire à ses élèves, M. Alexis

Henriot, directeur de l'école mutuelle de Rambervillers, a imaginé un *sillabaire mécanique* qui remplit parfaitement ses intentions. Ce mécanisme ingénieux offre l'application de la *citolégie*, méthode de lecture qui a reçu l'approbation d'un grand nombre de sociétés savantes, et dont la pratique est recommandée dans la plupart des académies; à l'aide d'une simple manivelle, il fait arriver successivement et une à une, dans un petit cartouche, d'abord toutes les voyelles, ensuite toutes les consonnes, puis les lettres doubles, accentuées, etc. Lorsque l'enfant connaît ainsi tous les élémens des syllabes, la mécanique lui montre ces dernières, en faisant frapper successivement toutes les consonnes, d'abord sur la lettre *a*, puis sur la lettre *e*, et ainsi de suite sur toutes les voyelles; connaissant de cette sorte toutes les syllabes prises isolément, il lui est facile de les réunir et de lire les mots entiers. Muni d'un très-petit nombre de pièces de rechange, ce syllabaire présente à volonté les différentes espèces de lettres ainsi que les combinaisons nombreuses qu'elles peuvent recevoir dans la formation des mots, et tous ces mouvemens s'exécutent par un système de lévier aussi simple qu'ingénieux. Le tout est renfermé dans une caisse élégante, d'un pied carré environ de base sur deux et demi de hauteur. Ce nouveau procédé, qui instruit en amusant, peut être utilement employé par tous les instituteurs, et surtout par les parens qui désire-

ront familiariser leurs enfans avec l'épellation avant de les envoyer aux écoles.

Appréciant les avantages du syllabaire de M. *Henriot*, qu'elle désirerait voir adopter dans toutes les écoles primaires, votre commission est unanimement d'avis qu'il soit décerné une médaille à son estimable auteur, dont l'académie de Nancy a déjà précédemment récompensé le zèle.

INDUSTRIE AGRICOLE ET MANUFACTURIÈRE.

La Société, toujours empressée à seconder l'essor du génie et à propager les productions utiles, a été la première à reconnaître et à proclamer les avantages de la charrue inventée par M. *Grangé*, de Harol. Elle a acheté le premier modèle de cette charrue qu'elle a fait déposer au musée départemental, pour que les cultivateurs du pays pussent en prendre connaissance. Cette charrue a reçu depuis lors de grandes améliorations que l'on doit à son auteur, et elle semble aujourd'hui l'instrument le plus propre à alléger les fatigues inséparables de l'art nourricier. A notre exemple, les sociétés agricoles de Lunéville, de Nancy et de Bar-le-Duc se sont assurées, par des expériences multipliées, de l'utilité de cet appareil, et se sont fait un devoir d'appeler l'attention publique sur le désintéressement de notre compatriote, qui a refusé de prendre un brevet d'in-

vention pour que son procédé fût mis à la disposition de tous les cultivateurs. L'acquisition du modèle de la charrue *Grangé*, la publicité donnée à cette importante invention, les souscriptions ouvertes en faveur de son modeste auteur, la médaille d'or que la société d'agriculture de Nancy lui a accordée, celle d'argent de la société royale et centrale d'agriculture de Paris, sont des encouragemens qu'il méritait à juste titre, et auxquels le gouvernement s'est empressé de s'associer par un don provisoire de mille francs. Nous vous proposons d'y ajouter, comme une nouvelle preuve de votre intérêt, une des médailles que la Société destine aux améliorations introduites dans l'industrie agricole. Ces encouragemens ne seront sans doute pas les seuls que recevra M. *Grangé*; M. le Ministre du commerce a informé la Société qu'il se réservait d'examiner les propositions que lui ont faites MM. les députés des Vosges eux-mêmes pour une récompense plus flatteuse encore. Ainsi rien n'aura manqué de ce qui était propre à encourager et à honorer l'homme utile que notre département a vu naître.

Dans l'industrie manufacturière vous avez eu l'occasion, Messieurs, de remarquer un nouveau métier à tisser employé par M. Romain *Reichemback*, tisserand à Bussang. Ce métier a été examiné avec un soin tout particulier par notre collégue, M. *Jaillet*, qui, dans deux rapports

successifs, vous a fait connaître les résultats de cet examen. M. *Jaillet*, en rapprochant le métier de M. *Reichemback* du métier à la *Jacquard*, s'est convaincu que le premier n'était pas une invention nouvelle et qu'il n'était que la copie modifiée du second. Toutefois cette modification n'est pas sans importance, en ce qu'elle tend à faciliter singulièrement la construction de la machine et à en rendre l'usage plus général. Déjà même quelques tisserands d'Épinal ont adapté à leurs métiers les innovations que présente celui de M. *Reichemback*, qui s'est montré jaloux de livrer au public le fruit de ses recherches. Vous avez été à même, Messieurs, d'apprécier l'utilité du travail de ce jeune artiste, et vous jugerez sans doute, avec votre commission, devoir encourager, par une mention honorable, ses premiers essais qui annoncent une intelligence peu commune.

Messieurs, la distribution des primes établies par la *Société d'Émulation*, a reçu la sanction du gouvernement; cette sanction se trouve dans la lettre que M. le Ministre du commerce a écrite le 13 avril dernier à M. le secrétaire perpétuel, et où il annonce *qu'il approuve avec plaisir la distribution de nos médailles, qui sont à la fois la récompense d'un bien déjà fait et un encouragement à en faire d'autre encore.* Mais pour que ces primes produisent les heureux effets

que nous en espérons, il faut qu'elles soient justement décernées : aussi votre commission a-t-elle livré à un examen sévère les titres des concurrens et les attestations exigées d'eux. Elle a apporté dans ce travail le soin le plus consciencieux, et elle se croit assurée qu'on ne saurait contester les droits des personnes qu'elle vous propose de couronner.

Sans doute quelques travaux du même genre que ceux mentionnés ci-dessus et d'un mérite égal ou même supérieur, ont pu avoir été exécutés dans l'étendue du département, sans figurer dans nos distributions ; c'est que les auteurs ne se sont pas présentés à nous comme concurrens, ou ne nous ont pas fait parvenir en temps utile les attestations officielles exigées par les conditions du concours. Ces conditions sont adressées, un an d'avance, à toutes les communes du département.

PROCLAMATION.

Ouï le rapport de M. *Charton*, au nom de la commission des primes, et les titres de chaque concurrent mûrement discutés, la Société a arrêté que les médailles et mentions honorables seraient décernées ainsi qu'il suit :

DISTRIBUTION

DES MÉDAILLES ET MENTIONS HONORABLES.

Rappel de la médaille d'argent accordée en 1829 à M. *Aubert*, instituteur à Saint-Nabord, pour le zèle qu'il a montré et les succès qu'il a obtenus dans l'instruction primaire.

AGRICULTURE.

1.° Une médaille à M. *Grangé* (Jean-Joseph), garçon de charrue à Saurupt, près Harol, pour l'invention de la charrue qui porte son nom.

REPEUPLEMENT DES FORÊTS.

2.° Une médaille à M. *Jeanpierre* (François), garde forestier à Épinal.

3.° Une médaille à M. *Aubry*, (Jean-Baptiste), garde forestier à Bruyères.

4.° Une médaille à M. *Berry* (François), garde forestier à Remoncourt.

IRRIGATION DES PRAIRIES.

5.° Une médaille à M. *Lemarquis* (Félix), meunier à Golbey.

6.° Une médaille à M. *Bonnard* (Joseph), agriculteur à Uzemain.

DÉFRICHEMENT DE TERRAINS IMPRODUCTIFS.

7.° Une médaille à M. *Vuidard* (Pierre), fermier à Dommartin, commune d'Ubexy.

AMÉLIORATION DES CHEMINS VICINAUX.

8.° Une médaille à M. le baron *Girard*, maire de Bains.

9.° Une médaille à M. *Contal* (François), maire de Vaubexy.

Une mention honorable à M. *Diem*, maire de Natzviller.

MULTIPLICATION DES BONS FRUITS DANS LES CAMPAGNES.

10.° Une médaille à M. *Petitjean* (Nicolas), maire de Frizon.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

11.° Une médaille à M. *Ravon*, instituteur à Dignonville.

12.° Une médaille à M. *Henriot*, instituteur à Rambervillers, pour invention de son syllabaire mécanique.

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE.

Une mention honorable à M. *Reichembach*, tisserand à Bussang, pour simplification du métier à la *Jacquart*, appliqué au tissu du nappage, et l'importation de ce métier dans les Vosges.

CONCOURS

POUR LES ANNÉES 1834 ET SUIVANTES.

La *Société d'Émulation* décernera, dans sa séance publique du 2 mai 1834, des médailles et des mentions honorables aux personnes qui se seront occupées avec succès des objets suivans :

1.° L'instruction primaire;

2.° Le repeuplement des forêts;

3.° L'irrigation des prairies;

4.° Le défrichement des terrains improductifs, de la contenance d'un hectare au moins, en une seule ou en plusieurs pièces;

5.° La multiplication des bons fruits dans les campagnes;

6.° Les inventions ou perfectionnemens dans les arts mécaniques ou industriels;

7.° L'exploitation raisonnée des tourbières;

Les attestations à fournir sont les mêmes que celles des années précédentes; elles seront indiquées dans le prochain n.° de la feuille des *Connaissances usuelles.*



LIMBOMÈTRE,

PAR M. HOGARD PERE,

MEMBRE TITULAIRE.

Cet instrument a été inventé en 1822, par notre collégue, M. *Hogard* père, arpenteur forestier et architecte à Épinal; il est propre à déterminer graphiquement les côtés et les angles d'une forêt ou d'un terrain quelconque, dont on a levé le plan, par un polygone aux côtés duquel on a coordonné les sommets d'angles de ce terrain, fixés à l'avance par des bornes ou des piquets.

DESCRIPTION.

Le limbomètre se compose, 1.° d'un plan rectangulaire ou quart de cercle gradué, au bas duquel est une règle fixe AB faite à feuillure (*Voir la figure à la fin du cahier*);

2.° D'une alidade OC, portant à son extrémité un nonius et pivotant sur le centre O du cercle. Sur cette alidade est gravée, le long de la ligne de foi, une division de deux millimètres par mètre;

elle pourrait être divisée dans toute autre proportion. Chaque mètre est encore divisé en deux parties, et la règle en contient cent dix, depuis le centre O jusqu'au nonius. Nous avons nommé cette division *ligne des hypothénuses;*

3.° D'une règle mobile EF, assemblée à équerre, ayant un biseau peu incliné, sur lequel est marquée une échelle de cent mètres d'une division semblable à la précédente. Cette division, que nous avons nommée *ligne ou échelle des ordonnées*, commence au point F, à la hauteur exacte du centre O ou du pivot de l'alidade. Cette règle à équerre glisse sur la feuillure de la règle AB, ainsi que sur l'alidade et un petit rebord RR' : à cet effet cette feuillure et le petit rebord sont exactement de la même épaisseur que l'alidade, c'est-à-dire dans le même plan qu'elle, afin que toujours le biseau de la mobile rencontre parfaitement les divisions de l'alidade. Il faut aussi que le dessus de la règle fixe soit parfaitement à fleur de la règle mobile. Le bord de la règle fixe, joignant la règle mobile, porte encore une division de cent mètres à la même échelle que les deux autres, et que nous avons nommée *ligne des abscisses*. Le point de zéro de cette division commence un peu à droite de l'alignement du centre du cercle, afin de dégager le biseau; mais il est nécessaire que la ligne X, gravée sur le bord de la mobile, coïncide avec le zéro des abscisses,

lorsque le biseau de la mobile passe exactement sur le centre O.

L'instrument porte trois graduations du quart de cercle. La première, placée intérieurement, donne les angles directs à partir de la règle fixe; la seconde, placée au milieu du limbe et disposée en sens opposé à la première, donne les angles complémentaires; enfin la troisième, placée à l'extérieur du limbe, disposée comme la première et commençant près de la règle mobile, donne les angles supplémentaires.

USAGES DU LIMBOMÈTRE.

Cet instrument, dont les proportions sont doubles de celles du dessin, peut être d'un usage fréquent aux géomètres chargés de faire des abornemens dont il faut rédiger des procès-verbaux, et d'un besoin presque journalier aux géomètres forestiers. Il paraît assez inutile de donner une démonstration de sa théorie; elle est évidente à tout homme qui a les moindres notions de géométrie. Passons donc à la manière de s'en servir.

Soit la ligne anguleuse LIGN à laquelle on a coordonné les angles *z*, *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, etc. d'une forêt dont on veut, par le moyen des abscisses et des ordonnées de ces lignes, connaître les angles et les distances de borne à autre.

Si vous supposez prolongées toutes les ordonnées en *y*, y^1, y^2, y^3, y^4, etc., vous avez toujours, en face de chaque abscisse, une oblique ou côté de la forêt, un angle aigu tel que *yza* et un angle obtus tel que y^1az, à moins que deux ordonnées de suite ne soient égales et dirigées du même côté de la ligne d'opération. Dans ce cas, les angles y^2bc et y^4bc seraient droits, et le côté *bc* parallèle à la ligne d'opération.

Voyons comment l'instrument donnera ces angles et les obliques. Il se présente plusieurs cas qui, dans le fond, ont la même solution.

1.er *Cas*. Lorsque la ligne d'opération passe sur une borne *z*, faites glisser la règle mobile le long de celle des abscisses jusqu'à 56 mètres, puis fixez-la en la serrant contre cette dernière.

Faites tourner l'alidade sous la mobile jusqu'à ce que la ligne des hypothénuses coupe la division du biseau ou des ordonnées à 117m 8 (*); alors

(*) On conçoit facilement que, quand les dimensions dépassent la graduation de l'instrument, on prend la moitié ou le tiers de l'abscisse et de l'ordonnée, et l'on double ou l'on triple l'hypothénuse, ce qui ne change en rien les angles. De même, lorsque les abscisses et ordonnées seront trop petites, on fera bien de les doubler, quadrupler et même décupler, la solution n'en sera que plus exacte.

vous lirez sous la ligne des hypothénuses le côté *za* qui sera de 130^{m} 4, puis sur la division du quart de cercle, intitulée *angles complémentaires*, vous prendrez et écrirez pour l'angle aigu *yza* 25° 26', et pour l'angle obtus *y'az*, l'angle supplémentaire de ce dernier, 154° 34'. C'est à ce premier cas que tous les autres se ramènent.

Remarquez que l'on a pris l'angle complémentaire *yza* au lieu de l'angle aigu *azi*, que l'instrument donne également par la division la plus rapprochée du centre, parce que c'est du premier de ces angles que l'on a besoin dans ce cas là, et non du second, pour l'appréciation de l'angle de la forêt. En effet un angle tel que *tza* se compose de la réunion de *tzy* et *yza*.

2.e *Cas*. Lorsque deux ordonnées contigues à la même abscisse, comme *ai* et *bk*, sont d'inégale longueur et toutes deux du même côté de la ligne d'opération, hors de la forêt, retranchez la plus courte *bk* de la plus grande *ai*, il vous restera 57^{m} 8 pour la différence *ax*. Supposez alors que la ligne d'opération, au lieu de passer en LI, passe en *xb*, vous retomberez dans le cas précédent.

Ayant fait glisser la règle mobile sur l'abscisse jusqu'à 50^{m} 3, et tourner l'alidade jusqu'à la coïncidence de la ligne de foi avec l'ordonnée

$ai - bk = 57^m\ 8$, vous avez $78^m\ 8$ pour le côté *ab*; pour l'angle aigu aby^2 42° 47', et pour son supplément y^1ab 137° 13', que vous écrivez chacun à leur place.

3.e *Cas*. Lorsque les deux ordonnées sont égales et du même côté de la ligne d'opération LI, les deux angles y^2bc et y^4cb sont égaux et droits; le côté *bc* de la forêt est égal à l'abscisse *hl*. Il n'est, dans ce cas, aucun besoin de l'instrument.

4.e *Cas*. Si changeant de ligne, vous abandonnez la direction LI pour en prendre une autre IG, sous un angle saillant que je suppose ici de 75°, vous observerez la borne *c* par cette deuxième ligne IG; vous mesurerez, de la manière dite ci-dessus pour les deux premiers cas, les côtés *bc* et *cd* ainsi que l'angle y^2bc qui, dans le cas de la figure, est de 90°, et que vous écrirez en son lieu, et encore en *bcl*, et enfin l'angle y^5dc de 95° 25', que vous écrirez là ainsi qu'en *dcm*.

La somme de ces deux angles (*bcl* et *dcm*) sera	185° 25'
Ajoutez-y l'angle *lcm* (qui toujours est le supplément de *llm*, les deux angles *l* et *m* du quadrilatère *llmc* étant droits)........................	105 00
TOTAL.........	290 25

Retranchez de..................	360 00
Le total d'autre part............	290 25
Il reste pour l'angle aigu *bcd*.....	69° 35'

Il en serait de même si l'angle *llm* des lignes d'opération était obtus.

Nous pensons que les applications ci-dessus sont suffisantes, et que toute personne qui les aura comprises pourra opérer dans tous les cas qui se présenteront.

En général, cet instrument est propre à résoudre graphiquement tous les problèmes qui dépendent des triangles rectangles : les géomètres appelés à s'en servir trouveront facilement toutes ses applications. Le limbomètre que possède M. *Hogard* a été fabriqué par *Esteveny*, à Paris.

RAPPORT

FAIT AU NOM D'UNE COMMISSION

SUR LA FERME DE SAURUPT,

APPARTENANT A M. *DERAZEY* PÈRE,

PAR M. H. MATHIEU,

SECRÉTAIRE ADJOINT DE LA SOCIÉTÉ, RAPPORTEUR.

MESSIEURS,

Dans votre séance du 14 juin 1832, vous avez nommé une commission composée de MM. *Siméon*, préfet, président, *Parisot*, secrétaire perpétuel, *Evon*, *de Jouette*, *Charton*, *Jaillet* et *Mathieu*, chargée de se transporter à la ferme de Saurupt, créée par les soins de M. *Derazey* père, afin de prendre connaissance de l'état de cette propriété et de vous en faire son rapport.

Le 24 du même mois fut le jour choisi pour remplir cette mission, et ce sera sans doute le cas de rappeler que le jeune et modeste *Grangé*, se trouvant à la tête des garçons de la ferme, la

commission devait de plus assister aux premières expériences de la charrue modifiée par lui, instrument dont les perfectionnemens actuels ont eu des succès prodigieux et qui assurent à leur auteur une place signalée dans les fastes de l'agronomie.

La ferme de Saurupt, Messieurs, est l'établissement agricole le plus vaste qui ait été fondé depuis long-temps dans les Vosges. Une volonté puissante, une constance opiniâtre dans le travail pouvaient seules réussir dans une si grande entreprise. Le morcellement des terres, leur état de dégradation et l'éloignement des villages rendaient cette tâche fort difficile. Elle a été surmontée; mais que de temps et de peines pour arriver à ce but!

Ce qui détermina M. *Derazey* à sa louable entreprise, ce fut la persuasion dans laquelle il était que le sol de Saurupt répondrait en tout aux avances qu'on voudrait bien lui faire, et que son infertilité apparente provenait surtout de ce que les anciens propriétaires des milliers de parcelles de ce canton, tous éloignés d'une demi-lieue à une lieue, confiaient à leurs champs les plus rapprochés leur peu d'engrais, plutôt que de les mener sur des terres lointaines, couvertes de pierres, par des chemins rocailleux et pour ainsi dire impraticables.

Saurupt est un canton du territoire de la commune de Harol, dont il est distant d'environ une demi-lieue; il est limité par les finages de Ville-sur-Illon, de Damas, de Hennecourt, de Gorhey, d'Adoncourt et de Dommartin-aux-Bois; il comprend un vallon alongé et plusieurs embranchemens dont les versans sont plus ou moins inclinés. La ferme actuelle est bâtie à peu près au milieu des terres, sur le revers méridional et un peu au-dessus du point le plus bas. Les pentes pour y arriver sont assez douces; les unes sont à l'aspect du levant, d'autres à celui du couchant, quelques-unes regardent le nord et un petit nombre le midi.

Le canton de Saurupt est très-élevé; les points culminans touchent à la crête dite le Haut-de-Harol, qui verse ses eaux dans les deux mers. Tous les vents règnent dans cette localité; mais la disposition des collines favorise ceux connus dans le pays sous les dénominations de bise (N.-N.-E.) et de pluie (S.-O.).

ÉTAT ANCIEN.

Après la récolte des foins et des céréales, Saurupt était anciennement le rendez-vous des troupeaux de presque tous les villages cités plus haut; ces troupeaux y trouvaient une nourriture saine, tandis que leurs gardiens se réunissaient pour jouer

et se chauffer pendant les froids à un foyer commun, qu'ils alimentaient avec les débris des nombreuses buissonnières dégradées par la dent des chèvres.

Saurupt alors était couvert d'innombrables pierriers noircis par le temps et couverts de mousse. L'étendue, la hauteur et la fréquence de ces pierriers, tristes monumens de l'absence de l'homme, portaient dans le cœur du voyageur je ne sais quoi de sombre et de lugubre. Aussi, dans des temps heureusement loin de nous, ce canton passait-il dans le pays pour le séjour des sorciers, pour le théâtre de cent aventures mystérieuses, dont le récit charmait les longues soirées de l'hiver.

Le sol de Saurupt est essentiellement calcaire. L'argile s'y trouve parfois mêlée en diverses proportions; un sable marneux s'y rencontre encore; les alluvions participent nécessairement de cette nature. Géognostiquement, ce terrain appartient à la formation ou au soulèvement du calcaire muschelkalk. Toutes les pierres isolées ou en bancs sont composées ou empreintes de débris d'animaux et végétaux fossiles.

L'assolement ancien, pratiqué sur le petit nombre des terres cultivées à Saurupt, était l'assolement triennal comme dans les communes voisines.

Le territoire comprenait onze hectares de prés, et deux cent quatorze hectares de champs.

Le prix combiné des terres du fort au faible s'élevait, pour les champs, à cent vingt-cinq francs l'hectare, et pour les prés à douze cents francs. Vingt ares de terres labourables rapportaient cent quarante litres (six boisseaux de grain, mesure d'Épinal), terme moyen, et se louaient deux boisseaux. La même surface en prairie se louait quinze francs; sur quoi il faut observer,

1.° Que de temps immémorial aucun corps de ferme n'avait été composé en totalité d'héritages situés à Saurupt;

2.° Que ce canton était réparti dans les diverses saisons de Harol, et que presque toutes les fermes de cette commune comprenaient des champs situés dans cette section;

3.° Que soit les propriétaires, soit les fermiers n'ensemençaient communément ces terres que l'année des blés, par un seul coup de charrue suivi d'un hersage presque toujours sans engrais, bien tardivement, et que même l'année du froment bon nombre de champs restaient sans culture.

Les eaux étaient assez rares; un mince ruisseau existait dans le fond du vallon, au milieu de la

prairie, et se perdait sous terre à l'intersection des prés et des champs qui aboutissent sur le chemin d'Adoncourt à Ville-sur-Illon, au lieu dit au Pont-de-Saurupt. Ce ruisseau était alimenté, indépendamment des eaux pluviales, par trois fontaines d'un faible produit. Deux de ces sources étaient souvent taries sur la fin de mai, et la troisième ne donnait plus à cette époque qu'un simple filet d'eau.

Tel était naguère l'état du canton de Saurupt; disons maintenant les immenses travaux qui ont converti ces espèces de déserts en champs productifs, et fait succéder l'abondance et la vie à la stérilité et à la solitude.

ÉTAT ACTUEL.

M. *Derazey* conçut le projet d'établir une ferme à Saurupt dès 1810. Un coup d'œil pénétrant, un jugement solide, un esprit observateur, assuraient la réussite et le progrès de son entreprise. Le fondateur était d'autant plus affermi dans son opinion, que déjà M. *François*, de Neufchâteau, avait publié les avantages qui résulteraient de l'établissement d'un village dans cette localité. La découverte de cercueils creusés dans les pierres, des débris de tuiles plates et à rebords, de grossières statues pouvaient encore faire penser qu'à une époque reculée Saurupt avait été habité.

Le sol au surplus avait été reconnu propice à la majorité des cultures, car ce n'était qu'à la négligence apportée dans sa préparation et au manque d'engrais qu'il fallait attribuer son prétendu état d'infertilité.

Le premier et peut-être le plus grand obstacle à surmonter pour la création de l'établissement était l'extrême division des terres. Que d'achats, que d'échanges, que de démarches pour réunir un canton si morcelé! Vingt-deux ans y furent employés.

La propriété étant acquise du moins en partie, car beaucoup de parcelles, surtout de prés, ne l'étaient point encore, M. *Derazey* jeta les fondemens de son corps de ferme. Ce fut en mai 1818 que l'on vit s'élever le premier bâtiment destiné à une grange, à une double étable, avec gerbier et fenil. Depuis cette époque, les constructions, toutes solides, grandes et bien appropriées à leur destination, se succèdent ainsi :

1.° En 1819, deux corps d'habitation contigus avec caves;

2.° En 1821, une bergerie avec grenier; un bâtiment avec écurie simple pour chevaux, bergerie, grange, gerbier et fenil;

3.° En 1823, une construction distribuée en réduits à porcs avec greniers au-dessus;

4.° En 1824, une remise avec greniers, à laquelle fut contigu un abreuvoir couvert, alimenté par une fontaine distante de cent soixante mètres;

5.° En 1825, de chaque côté de la grande porte d'entrée, deux ateliers, l'un pour la maréchalerie et l'autre pour le charronnage, avec greniers;

6.° En 1826, un bâtiment dans lequel sont placés une mécanique pour battre les grains, un moulin à cheval, une ribe; gerbier au-dessus.

Toutes ces constructions sont renfermées dans une cour spacieuse, close de murs de neuf pieds de haut.

7.° Enfin, en 1832, un bâtiment situé près d'un étang également de récente formation, avec corps-de-logis, chambres, caves, greniers, écurie; mécanique à battre, moulins à farine, à pommes de terre, allant à eau.

Venons maintenant à l'ordre suivi à l'égard de la distribution des terres et aux travaux entrepris pour leur culture et leur amélioration.

Les deux cent vingt-cinq hectares de terre qui composaient le canton de Saurupt, ayant été successivement réunis en un seul contexte qui forme aujourd'hui le corps de ferme, ont été répartis ainsi qu'il suit, savoir :

1.° Vingt-six ares en potager contigu au corps-de-logis et entouré de murs. La création de cette pièce a coûté des peines infinies, les terres étant toutes rapportées ; l'excavation de l'étang les a fournies.

2.° Deux hectares en verger entouré de haies vives et attenant au jardin.

3.° Vingt-quatre ares en vigne et verger, avec haies vives, attenant au bâtiment construit en 1832.

4.° Trente hectares de prairies naturelles en plein produit.

5.° Vingt hectares en prairies naturelles commencées.

6.° Douze hectares de prairies artificielles.

7.° Cent cinquante-quatre hectares de terres labourables.

Le surplus comprend les chemins et les pierriers, d'une surface de deux à quinze ares chacun; lesquels sont garnis d'arbres et arbrisseaux de diverses essences, d'une très-belle venue.

M. *Derazey* commença par planter, convaincu qu'on ne pouvait le faire trop ni trop tôt. Plus de sept cents pieds d'arbres fruitiers ainsi que beaucoup d'arbres forestiers, comme érable, charme, bouleau, frène, peuplier, saule et espèces résineuses ornèrent les diverses sections de la propriété. Dans ce nombre ne figurent pas les plantations des vergers.

Les prés, qui étaient généralement d'assez bonne qualité, n'en réclamaient cependant pas moins un bon maître. Situés dans le fond du vallon et sur un plan faiblement incliné, lors du pernicieux parcours de l'automne, le bétail y laissait des empreintes d'autant plus profondes que la saison avait été pluvieuse; d'où une humidité constante, le séjour de l'eau et la production d'un foin âpre et grossier. Des dispositions raisonnées triomphèrent, mais non sans de rudes travaux, de ces graves inconvéniens. M. *Derazey* fit creuser sur ces points des fossés profonds et les fit remplir de pierres. Les parties les plus basses et pour ainsi dire marécageuses, qui ne donnaient naissance qu'à des joncs, des laiches et de la mousse, furent traversées par des fosses plus grandes et plus larges,

comblées également avec des pierres; cette opération facilita l'épierrement, et offrit l'avantage d'employer une terre d'alluvion pour convertir des pointières de champ en prairies ou pour amender les anciennes.

Tandis que par une méthode judicieuse l'herbe devenait plus abondante et plus substantielle, notre zélé agronome étendait ses vues de perfectionnement sur les lieux les plus dégradés. Les eaux pluviales, surtout pendant les orages, descendant avec impétuosité des divers côteaux, les avaient sillonnés profondément, et la terre entraînée laissait le roc à nu. M. *Derazey* arrêta le cours de ces dévastations. Par des jetées de pierres dans les ravins, il dompta la violence des eaux et les obligea à se rendre dans des canaux latéraux d'irrigation. Un limon fertile s'accumulant sans cesse dans les lieux d'arrêt ne tarda pas à se gazonner, et c'est ainsi que des bouts de champ, dont la valeur s'élevait à peine à un franc l'are, furent changés en prés de qualité supérieure.

Ce qui compléta le bon entretien des prairies fut la découverte et la juste répartition des eaux. Ces dernières étaient rares dans l'état ancien, car on ne comptait guère que sur l'arrosement pluvial pour faire croître le foin. Le tact d'observation du maître lui fit présumer que l'eau ne pouvait manquer dans une si grande vallée, et que si de

nombreuses sources ne paraissaient pas à la superficie, elles ne devaient pas en être éloignées; une terre toujours humide, de l'herbe toujours verte, quelques touffes de joncs rencontrées çà et là étaient les indices de la proximité du liquide. Des fouilles furent faites sur sept points présentant ces caractères : les eaux ne tardèrent pas à jaillir; abondantes et ne tarissant jamais, elles ont plus que triplé le rapport de la prairie.

Après avoir été répandues en tous sens dans une multitude de rigoles sur la surface du sol gazonné, les eaux arrivées à quelques pas de l'habitation ont été réunies avec celles du ruisseau, pour former deux petits étangs de seize ares chacun, où se plaît le poisson. Les animaux s'y abreuvent souvent et s'y baignent pendant l'été.

A peu de distance se remarque encore un réservoir ou vivier alimenté par une source abondante partant du fond.

Le niveau des eaux étant exhaussé par cette construction, elles furent réparties à l'aide de canaux latéraux sur la prairie inférieure, portion du domaine considérable, aujourd'hui très-productive, et qui naguère n'offrait que ravins et pierriers.

Les eaux de Saurupt sont de bonne nature;

digestives et appétissantes; elles cuisent bien les légumes et dissolvent parfaitement le savon. Elles sont très-propres au blanchîment des toiles, et conviennent d'autant plus à l'arrosement qu'elles produisent le cresson et font croître et verdir promptement l'herbe.

Tant de travaux employés à la formation et à l'entretien des prairies n'empêchaient pas qu'à la même époque la majeure partie des terres arables ne fixassent l'attention du propriétaire. Il est même vrai de déclarer que, pour la mise en état de ces dernières, sa patience et son courage furent rudement mis à l'épreuve. Le sol était tout couvert de pierres : on aurait dit des murs renversés. Il fallait, avant de songer à la culture, faire disparaître ces obstacles. Les pierres disséminées furent réunies et transportées sur les pierriers les plus considérables et dont la disparition aurait trop coûté. Les plus petits pierriers furent enlevés et servirent aux clôtures ou aux chemins d'exploitation; il en fut de même de nombreux tas de roches répandus çà et là ou situés sur le bord des champs.

De profonds labourages ayant encore ramené à la surface une grande quantité de pierres, de nouvelles opérations en débarrassèrent le sol; des changemens furent également pratiqués dans la direction de la culture. Afin de borner l'entraî-

nement des terres, les côtes les plus rapides furent sillonnées en travers. Ces manœuvres nettoyèrent le sol, ramenèrent du fond une terre neuve, qui, frappée des rayons solaires et des bénignes influences atmosphériques, détermina la fertilité.

Pour faciliter l'exploitation, quatre chemins principaux, partant de la ferme et conduisant sur des chemins vicinaux, ont été établis; chaque billon de champ vient y aboutir; tous sont bordés d'arbres fruitiers.

Dans une entreprise aussi considérable que la ferme de Saurupt, l'on pense bien que ce ne pouvait être à l'époque où tous les instans suffisaient à peine aux pénibles et longs travaux que nous venons d'énumérer, qu'on pouvait mettre en pratique un plan définitif dans l'assolement. Renonçant toutefois à l'ancienne coutume, on commença à suivre une rotation de culture progressive. L'assolement a donc été jusqu'à présent irrégulier et déterminé ou par la nécessité d'améliorer autant que possible les terres, ou par les besoins de la ferme.

Toutes les plantes cultivées dans l'est de la France réussissent bien à Saurupt; les céréales et les oléagineuses y donnent principalement de bons et sûrs produits.

Les rapports successifs peuvent être évalués au double, au triple et au quadruple. La moyenne des dernières années a été du triple des premières.

Il serait impossible aujourd'hui de présenter le rapport général des terres du domaine, attendu qu'elles ne sont pas encore toutes en culture.

Les prairies artificielles, véritable base de l'édifice agricole, prospèrent dans cette localité. Le trèfle, la lupuline, la pimprenelle, mais surtout le sainfoin et la luzerne y donnent d'abondantes récoltes. M. *Derazey* a depuis long-temps apprécié les nombreux avantages qui résultaient de ces cultures. Des cantons considérables sont ensemencés de ces plantes utiles, ce qui a permis de nourrir un nombreux bétail, lequel par son engrais a augmenté la richesse des récoltes.

Une culture fixe et constante, basée sur un assolement de quatre ans; un parcours de cinquante hectares, semé en raigrass, trèfle blanc, pimprenelle et sainfoin, doivent être par la suite une source de prospérité pour la ferme. Les nouveaux procédés y seront toujours reçus avec accueil et soumis à une expérience pratique raisonnée.

Pour ne citer déjà que des faits actuels, nous dirons que M. *Derazey* s'est empressé de doter son établissement des divers instrumens aratoires

perfectionnés : la herse machon, le rayonneur; le sillonneur, la charrue à deux versoirs, la houe à cheval, le semis à brouette, etc. Tous ces instrumens, inusités dans les villages limitrophes, fonctionnent depuis long-temps à Saurupt; une machine à battre les grains y est également en activité, et le même manége fait mouvoir un moulin à grain, une ribe, etc., mécaniques précieuses dans une ferme considérable et isolée.

Au nombre des récoltes actuelles nous n'aurons garde d'omettre celles procurées par les arbres. Leur élagage et celui des buissonnières suffit déjà pour alimenter les feux de la maison. Bientôt le kirch, le cidre et le vin seront les produits des autres plantations.

La prospérité d'une ferme ne peut résider que dans l'éducation des animaux : c'est une triple puissance. En effet, le gros bétail procure la force, son engrais donne l'abondance, et sa vente pare aux événemens.

M. *Derazey* était trop convaincu de ces vérités pour qu'il ne tournât pas ses regards vers l'élève des animaux.

Depuis douze ans l'expérience a parlé et l'on peut se prononcer avec certitude sur les résultats à venir.

La nourriture, le climat et le sol de Saurupt conviennent à tous les animaux domestiques. Les races de choix qui y ont été introduites n'y ont nullement perdu de leurs qualités originelles.

Le cheval y a conservé la pureté de ses formes et y a même gagné de la taille; les preuves en ont été acquises par les produits des croisemens de jumens normandes, meklembourgeoises et communes avec des étalons royaux. Lors de la distribution des primes, les élèves de Saurupt ont toujours remporté les premières, et aujourd'hui l'écurie renferme les chevaux les plus distingués des environs.

Le bœuf et la vache ne s'y plaisent pas moins. Le premier y grandit et acquiert en force et en énergie; la deuxième y verse avec abondance un lait excellent. La bonté des pâturages, des racines, des grains et autres denrées de consommation rendent l'engraissement prompt et assuré.

L'étable ne renferme que des animaux d'espèces améliorées. Ils proviennent de la race suisse ou de celle dite bonne montagne.

La bête à laine s'y entretient bien. Un troupeau de mérinos a démontré que la laine conservait toute sa finesse, sa force et son élasticité, lorsque les alliances étaient pures. La métisation de la

bête d'Espagne avec celle de haute stature du Wurtemberg s'y est faite avec profit. Toutefois, vu les qualités substantielles des pâturages, il sera prudent, lors des années humides et pluvieuses, de se livrer de préférence à l'engraissement du mouton.

Le cochon, animal qui avec la vache procure les substances les plus alimentaires à la ferme, s'élève et s'engraisse facilement en ce lieu. Il est à regretter que la race anglo-chinoise, qui y avait été introduite et qui s'y conservait supérieurement, soit disparue. Ces animaux y étaient toujours pelotés de graisse.

Les oiseaux de basse-cour, les poissons de l'étang y donnent encore de ces bénéfices qui ne doivent jamais être négligés par le véritable économe rural.

Ce qui complète l'éducation des animaux domestiques, c'est la construction d'un immense rucher sous lequel des myriades d'abeilles apportent leur précieuse récolte. Le miel y est blanc, sucré et aromatique.

Telle est l'analyse des nombreux et importans travaux qui ont été entrepris pour créer la ferme de Saurupt. On s'étonne, après avoir comparé l'état ancien de la propriété avec le nouveau, de

voir qu'en peu d'années de si grands changemens aient pu s'opérer. M. *Derazey* a conçu tous les plans et a sans cesse présidé à leur application. Les cultivateurs voisins, qui se refusaient à croire dans le principe à la réussite de l'établissement, frappés et convaincus aujourd'hui de ses succès, s'empressent d'imiter le bel exemple qui leur a été donné. Ils épierrent leurs champs, se livrent aux plantations, varient les cultures et y admettent des plantes nouvelles. Leur bétail a pareillement gagné en race, la ferme tenant toujours des taureaux améliorés à la disposition publique. Résultats précieux et qui assurent le progrès à l'avenir.

Saurupt, Messieurs, déjà si recommandable par les détails que nous avons eu le plaisir de vous présenter, acquiert encore un nouveau prix par l'administration réellement paternelle de son fondateur. Les domestiques bien vêtus ont toujours une nourriture saine et abondante. Non content de satisfaire les besoins du corps, notre agronome n'oublie pas l'esprit. Le soir, tout le monde étant réuni, il fait un exposé des travaux de la journée et en indique le but. Des conversations instructives, des conseils prudens, des lectures choisies dans les meilleurs ouvrages d'agriculture partagent les instans. M. *Derazey* recherche et préfère surtout les enfans. Il les fait lire, calculer, et quel bonheur pour lui lorsqu'étant au coin du feu, il leur conte de petites historiettes !

Nous avons rappelé à dessein, Messieurs, ces scènes de la vie familière, car c'est peut-être par un si judicieux emploi du temps que le génie a pu se développer. La nombreuse famille *Grangé* n'a pas discontinué d'habiter la ferme depuis l'époque de sa création. *Grangé*, fils aîné, dont le nom retentit aujourd'hui dans toutes les sociétés agronomiques, et dont vous allez avoir la satisfaction de couronner l'inappréciable découverte, *Grangé* n'avait que douze ans lorsqu'il entra avec ses parens au service de M. *Derazey*. La difficulté de tenir la charrue dans des terres récalcitrantes lui a fait rêver bien des années à son ingénieux mécanisme avant de pouvoir l'appliquer. Ayant sous les yeux des instrumens aratoires perfectionnés, après de longues méditations il trouva, et l'invention de la charrue-*Grangé* est désormais inséparable de la fondation de la ferme de Saurupt.

M. *Derazey* père, Messieurs, comme membre correspondant de votre Société, n'a pu avoir part à vos récompenses; une plus grande distinction peut lui être décernée : la médaille de la Société royale et centrale d'agriculture. C'est dans ce but que la commission émet le vœu que le présent rapport soit adressé à cette société célèbre, qui gratifie toujours avec discernement et justice.

PROMENADE

AU DONNON,

EXTRAIT D'UN VOYAGE DANS LE CANTON DE SCHIRMECK EN 1831,

PAR M. ÉDOUARD BERGÉ,

MEMBRE TITULAIRE.

.....Nous partîmes à neuf heures du soir de Schirmeck, en costume de véritables montagnards, un fusil sur l'épaule, et accompagnés de deux gardes forestiers qui devaient nous servir de guides. Le silence le plus profond régnait déjà dans les petits villages de Vackemback et Vaquenoux que la route traverse, ce qui offrait un contraste remarquable avec l'activité qu'à un détour assez brusque de la route, formé par l'angle saillant d'un rocher, nous trouvâmes dans les usines de Framont où l'on travaille sans interruption jour et nuit. De Schirmeck à Framont, la route monte constamment, quoique par une pente peu sensible; mais depuis les premières maisons de Framont jusqu'à la sortie de Grandfontaine, pendant environ une demi-lieue, la pente augmente sensiblement, et les maisons, rangées sur une seule et longue file

dans cette vallée resserrée, traversée par le petit ruisseau des minières, forment une espèce d'amphithéâtre en s'élevant graduellement les unes au-dessus des autres. Les travaux étaient en pleine activité dans une des dépendances des forges située à l'extrêmité même du village. La porte ouverte du côté de la vallée nous laissait apercevoir le feu vif et ardent de la fournaise destinée à travailler le fer, tandis que des milliers d'étincelles, sortant à chaque instant des ouvertures pratiquées dans le toit du bâtiment, semblaient vouloir répandre la flamme et la lumière de tous les côtés. La nuit était déjà sombre, et à la distance où nous étions on aurait cru assister à un vaste incendie. Cette grande clarté, le murmure assez fort du ruisseau au bord duquel l'usine est établie, le bruit des diverses machines qui la font mouvoir, le bruit mesuré et plus sonore des marteaux qui retombent précipitamment et en cadence et que les échos répétaient à l'infini, l'endroit sauvage où cette forge est placée, enfin l'aspect des ouvriers passant et repassant sans cesse comme des ombres noires devant la flamme du foyer qui faisait ressortir tous leurs mouvemens; tout contribuait à rendre cette scène intéressante et je m'arrêtai plusieurs fois pour la contempler.

On franchit le Donnon au moyen d'une route magnifique, d'une pente très-peu rapide, mais qui n'a été obtenue que par l'immense dévelop-

pement qu'on lui a donné sur les flancs de la montagne, et par les nombreux détours qu'elle fait avant d'arriver au point le plus élevé par où elle passe. Il existe un autre chemin plus direct et beaucoup plus court, qui quitte la route près de l'usine dont je viens de parler et qui la rejoint au sommet du plateau. Ce fut ce dernier chemin que nous suivîmes.

Ce chemin montant en droite ligne et sans faire presque aucuns détours, offre une pente extrêmement rapide. D'un côté, il longe une belle forêt de sapins; de l'autre, des prairies très-resserrées, au milieu desquelles court et se précipite du haut de la montagne le ruisseau ou plutôt le torrent qui sert à faire tourner l'usine placée à l'extrêmité de la vallée; ces prairies sont elles-même bordées par une autre forêt de sapins. Ce chemin raide, étroit, rempli de pierres, est encore coupé de distance en distance par de petits ruisselets qui viennent de la forêt, et le traversent pour joindre le ruisseau qu'ils contribuent d'abord à former et ensuite à grossir. Il arrive même parfois que ces filets d'eau, rencontrant quelques obstacles, se creusent un lit dans le chemin qu'ils ravinent et dégradent, de sorte que par intervalles il est lui-même rempli d'eau, ce qui n'ajoute pas peu aux difficultés du voyage.

Le temps était très-calme; la nuit assez obscure

paraissait l'être encore davantage dans le sentier étroit que nous suivions au milieu des bois. Le ciel et le petit nombre d'étoiles qui y brillaient ne nous apparaissaient que par échappée et lorsque le chemin s'élargissait un peu. Ce voyage avait quelque chose de triste et de sévère comme le pays que nous parcourions. Nous gardions tous le silence, j'aurais été fâché qu'un de nous l'interrompît.....

Nous montions depuis trois quarts d'heure, (il pouvait être onze heures et demie), lorsqu'après avoir dépassé un rocher sur lequel étaient quelques arbres assez resserrés, nous apercûmes tout-à-coup à quelque distance une vive clarté dans la forêt. Les gardes qui nous accompagnaient y coururent et nous les suivîmes. Cette clarté provenait d'une fosse à carboniser le bois, que des ouvriers avaient quittée et où la flamme s'était fait jour. Un de nous alla les réveiller dans la hutte voisine où ils s'étaient endormis, et ils vinrent en toute hâte pour éteindre le feu. Nous nous étions arrêtés à l'entour, appuyés sur nos fusils. La nuit était très-obscure, ainsi que je l'ai déjà dit, et cette obscurité qui nous environnait contrastait fortement avec la clarté rougeâtre que cet énorme foyer répandait autour de lui, sans pouvoir cependant percer les ténèbres de la forêt. Les charbonniers, qui étaient accourus à peine vêtus, travaillaient activement pour réparer les effets de leur

négligence, et ils parvinrent bientôt à y réussir. La flamme sortait avec impétuosité de la fosse; tout d'un coup elle disparut et nous laissa dans la plus profonde obscurité. Nos yeux, fixés sur le foyer, s'étaient habitués à la vive lumière qu'il jetait autour de lui ; dans le premier moment nous ne vîmes plus rien; nous fûmes quelque temps sans pouvoir nous reconnaître, et nous eûmes quelques difficultés à sortir de la forêt. Le sol extrêmement rocailleux et accidenté, coupé par des racines ou des souches dans lesquelles nous nous heurtions, et présentant une pente tellement forte que les pierres qui s'y trouvaient formaient pour ainsi dire des marches d'escalier, ne nous eût guères permis de retrouver notre chemin sans accidens, si les gardes forestiers, qui connaissaient parfaitement ces localités, n'eussent dirigé notre marche dans ce court trajet.

Nous rejoignîmes enfin la grande route; à peu de distance se trouve une ferme isolée, habitée par des anabaptistes. Comme il eût été impossible de passer la nuit sans feu au Donnon, nous allâmes frapper à la porte de cette ferme pour avoir une lanterne ou les moyens de nous procurer du feu à notre arrivée au sommet de la montagne. Je remarquai en cette occasion la grande confiance des anabaptistes : il était plus de minuit; leur maison se trouve entièrement isolée au milieu des bois et à quelque distance d'une route très-peu

fréquentée, et cependant la porte de cette ferme, où tout indiquait l'aisance que l'on peut rencontrer chez ces montagnards, n'était pas même fermée au verrou. Aussitôt qu'on nous entendit frapper, le maître de la maison vint ouvrir et nous fit entrer chez lui. Nous étions cependant sept tous armés, et notre costume n'avait rien qui pût prévenir en notre faveur. Il est certain que nous aurions pu impunément faire chez lui tout ce qui nous aurait convenu, car ce brave homme et son domestique (si je puis dans ce cas employer cette expression) n'avaient aucun moyen de résistance; on n'apercevait aucune arme dans cette habitation; leur religion d'ailleurs leur défend de s'en servir. Je n'admirai pas moins leur complaisance, car non seulement ce bon montagnard ne se plaignit pas du dérangement que nous avions occasionné, mais dès qu'il connut notre projet, il mit à notre disposition le jeune garçon qui lui servait de domestique, lui donna une lanterne allumée, une hache et divers autres objets qu'il prévoyait devoir nous être utiles, et nous repartîmes pour arriver au sommet du Donnon que nous atteignîmes un peu après une heure du matin.

Au moment où nous arrivâmes sur la plate-forme qui termine cette montagne, et sur laquelle est construite une petite pyramide destinée aux travaux des ingénieurs géographes, nous sentîmes

un vent piquant qui venait de l'orient. La transition brusque de la chaleur que nous éprouvions par suite de la fatigue du voyage, surtout dans les derniers momens où il faut gravir presque à pic, au froid vif et perçant que nous ne tardâmes pas à ressentir, ne nous permit pas d'y séjourner long-temps, et nous nous hatâmes de nous mettre à l'abri derrière une roche qui, recourbée en forme de voûte, semble avoir été placée là pour offrir un abri hospitalier aux voyageurs qui viennent visiter le Donnon. Quelques branches de sapin et même quelques jeunes arbres entiers furent promptement abattus par notre jeune anabaptiste, et en un instant un feu vif et pétillant fut allumé sur le rocher. Ce fut avec plaisir que nous nous en approchâmes, et après avoir pris les mesures nécessaires pour qu'il pût être entretenu jusqu'au jour, et avoir recommandé à ce jeune homme de veiller à ce qu'il ne s'éteignît pas, nous nous enveloppâmes dans nos manteaux et nous étendîmes sur la bruyère où nous ne tardâmes pas à nous endormir. Nous étions tous couchés en cercle, les pieds vers le foyer, la tête appuyée contre une paroi du rocher; nos fusils étaient près de nous. On aurait dit un camp de bohémiens ou tout au moins un bivouac de contrebandiers.

Un peu après quatre heures, comme le jour commençait à poindre, je me hâtai de monter sur la plate-forme. A peine y étais-je, que j'en-

tendis plusieurs personnes qui paraissaient se diriger vers l'endroit où nous étions, ainsi que je pouvais en juger par le bruit des voix qui se rapprochait insensiblement. Je ne me trompais pas, mais je ne fus pas peu étonné de voir apparaître entre les rochers et la pyramide quatre tambours et un tambour-maître de la garde nationale de Raon-sur-Plaine, qui avaient monté le Donnon pour y faire l'école des tambours! De leur côté, ils parurent tout surpris de me trouver seul à cette heure au sommet de cette montagne, mais je leur montrai mes compagnons paisiblement endormis auprès de notre feu qui était sur le point de s'éteindre. A ma demande, ils se mirent à battre le rappel. Jugez quel fut l'étonnement de mes amis, surpris au milieu de leur sommeil par le bruit du tambour que les échos du Donnon répétaient peut-être pour la première fois; ils se réveillèrent en sursaut, ne pouvant concevoir le motif de ce bruit si étrange dans le lieu désert où nous étions. Se croyant attaqués à l'improviste par quelques ennemis inconnus, ils avaient sauté sur leurs fusils et se préparaient à se défendre. Cette confusion ne dura qu'un instant; tout s'expliqua bientôt, et cette rencontre, que personne de nous ne pouvait prévoir, nous prépara gaiement à contempler le magnifique spectacle qui était le but de notre voyage, et dont nous allions commencer à jouir.

J'avais déjà vu souvent le lever du soleil, et toujours ce spectacle m'avait causé un nouveau plaisir; mais quelque beau que soit partout ce moment de la journée, ce n'est rien en comparaison de l'effet magique qu'il produit, lorsqu'on y assiste au sommet d'une haute montagne comme celle sur laquelle je me trouvais alors. Le ciel était pur, l'air serein et sans nuages; l'orient s'éclairait peu à peu et commençait à nous laisser apercevoir les plaines d'Alsace situées à nos pieds. Les sommets des montagnes réfléchissaient la lumière du soleil bien avant que cet astre ne parût sur l'horizon, tandis qu'au contraire les vallées restaient plongées dans l'obscurité. On remarquait très-distinctement la transition de la lumière à l'ombre, et le terrain que la première gagnait à chaque instant sur l'autre. Le moment le plus remarquable fut celui qui précéda immédiatement de quelques minutes le lever du soleil. On voyait à l'horizon plusieurs raies d'un rouge foncé produites par les rayons de cet astre qui sortit enfin du sein des montagnes de la forêt noire, et s'éleva majestueusement au-dessus d'elles. Ses rayons cependant ne franchirent pas tout de suite le sommet du Donnon qui paraissait vouloir les arrêter; car, en nous retournant vers l'occident, nous retrouvions presque la nuit. Ce contraste ne dura pas long-temps, et bientôt tous les pays que nous apercevions jouirent de la lumière du jour, qui parut redonner une nouvelle activité à toute la nature.

La vue que l'on découvre du haut du Donnon est très-étendue; mais il faut s'y trouver par un temps bien clair pour pouvoir en jouir. Nous eûmes ce bonheur qui ne se rencontre que rarement, et je remarquai que les premiers momens de la journée sont les plus favorables, parce que l'atmosphère se trouve alors entièrement dégagée des légères vapeurs qui, s'élevant avec le soleil, jettent un peu de confusion sur les objets qu'on aperçoit, et ne permettent pas de les distinguer aussi facilement. A l'est, les magnifiques plaines d'Alsace et du grand duché de Bade se déroulent devant vous jusqu'aux montagnes de la forêt noire, dont on voit très-distinctement les sommets boisés s'élevant graduellement de l'autre côté du Rhin, dans une direction parallèle à la chaîne des Vosges. Ces belles et vastes plaines sont coupées en deux parties à peu près égales par le Rhin, dont l'œil peut très-facilement suivre le cours. On dirait un large ruban onduleux jeté à travers les prairies qui le bordent, et lorsque les rayons du soleil viennent frapper ses eaux, l'éclat que ce reflet produit est assez fort pour que la vue ne puisse le supporter long-temps, même à la distance où nous nous trouvions, environ dix lieues dans la partie la plus rapprochée. Que l'Alsace paraît belle et riche et peuplée du haut du Donnon! Les villages sont si nombreux et si multipliés qu'on n'aperçoit que des clochers, surtout en suivant le cours de la Bruche depuis

sa sortie des Vosges jusqu'à Strasbourg, dont on distingue parfaitement à la vue simple la magnifique cathédrale.

De l'autre côté, vers l'ouest, on aperçoit une très-grande partie de la Lorraine, et on distingue surtout l'étang de Lindre et les petites villes qui l'avoisinent. Mais ce côté est beaucoup moins beau que l'autre; le pays est moins riche et les villages paraissent moins nombreux. La vue s'étend très-loin également; mais au-delà de l'étang de Lindre et de la ville de Dieuze, l'horizon ne présente plus rien de bien distinct, rien qui puisse fixer la vue, et par conséquent faire juger de sa portée.

Quand nous eûmes admiré long-temps ce vaste panorama dont nos yeux pouvaient à peine se détacher, et contemplé le mouvement que nous apercevions dans toutes les vallées industrieuses situées autour de nous, nous parcourûmes la sommité de la montagne pour en explorer les antiquités, et nous fûmes à ce sujet extrêmement heureux de rencontrer un voyageur attiré au Donnon dans le même but, et dont les connaissances nous furent très-utiles pour nous faire apprécier les morceaux remarquables que l'on rencontre avec étonnement sur ce plateau désert (*).

(*) M. *Richard*, membre de la société royale des antiquaires de France et de la *Société d'Emulation* des Vosges.

On ne peut mettre en doute qu'il y ait eu autrefois des constructions au Donnon. Il paraît évident qu'il y a existé un temple, et l'on suppose avec assez de vraisemblance que ce fut un temple de Druides. Le mystère dont ces prêtres s'enveloppaient, leur faisait rechercher les endroits tristes et sauvages pour y célébrer les cérémonies de leur religion, et sous tous les rapports le Donnon a dû être un de leurs lieux de prédilection. L'élévation de la montagne, son escarpement, l'isolement de la roche la plus élevée qui la termine, l'épaisseur des bois qui en garnissent les flancs, la nudité du plateau, son aridité, les débris énormes et nombreux de rochers que l'on y trouve et qui doivent être le résultat de grandes commotions souterraines, la configuration même du sommet qui se termine en pente très-douce jusqu'aux tables de rocher presque horizontales qui en forment le point culminant, tout a dû désigner cet endroit aux Druides pour le consacrer à leurs mystérieuses cérémonies. Dès qu'on est sorti de la forêt du Donnon, on pourrait facilement se croire dans un terrain préparé à dessein comme un cirque, et qui devait fournir un local très-convenable pour les habitans qui venaient assister aux assemblées de ces prêtres et écouter leurs leçons. Nous avons lieu de croire que les Druides, ainsi que les prêtres égyptiens, avaient dans les sciences des connaissances plus étendues que celles de leurs contemporains, et c'est à ces connaissances,

dont le secret se gardait soigneusement au fond de leurs temples, que l'on peut attribuer l'empire qu'ils exerçaient sur nos ancêtres dont ils étaient les chefs absolus. L'endroit dont je parle était très-convenable pour l'emploi de ces moyens auxquels leur autorité se trouvait attachée; du haut du rocher, au milieu des prestiges dont ils pouvaient facilement s'entourer, et que les assistans étonnés étaient forcés d'attribuer à une puissance surnaturelle, ces prêtres devaient parler facilement en maîtres à la foule réunie sur cette espèce d'amphithéâtre, surtout lorsqu'elle était déjà convenablement disposée par les scènes naturelles que lui avait présentées le trajet qu'elle avait dû faire pour y parvenir.

A gauche en montant, à peu près à égale distance entre la sortie du bois et le rocher où est bâtie la pyramide, et très-près du petit sentier tracé dans la bruyère par les personnes qui vont visiter le Donnon, on remarque un parallélogramme rectangle très-régulier, enfoncé d'environ huit ou dix pouces au-dessous du sol, et dont le fond présente les traces d'anciennes constructions. C'est probablement en cet endroit que se trouvait sinon le temple au moins la maison d'habitation des prêtres qui y étaient attachés, et qui devait être assez vaste à en juger par le terrain compris dans ce parallélogramme. Cette supposition peut d'autant mieux être admise qu'à très-peu de distance

on trouve une source très-limpide sortant du rocher, et qui pouvait procurer aux habitans de cette maison l'eau qui leur était nécessaire.

Il existe au Donnon une statue de femme assez bien conservée et des fragmens de plusieurs autres, épars çà et là sur la bruyère au-dessous et non loin de la plate-forme. Ces restes et ces débris sont une des preuves à l'appui de l'opinion généralement admise de l'existence d'un temple au sommet de la montagne; car on ne peut supposer que ces statues ont été transportées là pour y être abandonnées au milieu des rochers; elles ont dû servir nécessairement à l'ornement de quelque édifice qui a existé dans ces lieux sauvages à une époque déjà assez reculée. Le travail grossier de ces sculptures n'indique pas un peuple bien avancé dans les arts; elles sont évidemment antérieures à l'introduction du christianisme dans les Gaules, et probablement aussi à la conquête des Romains. Nous avions avec nous quelques ouvrages où il est question du Donnon et de ses antiquités; les détails qu'ils contiennent et que nous avons vérifiés sur les lieux sont généralement exacts. La plus ancienne visite au Donnon, dont il était question dans ces ouvrages, remontait à l'année 1692; nous eûmes occasion de remarquer, en comparant ces diverses relations, que le nombre des objets antiques existant au Donnon diminue progressivement. En 1692, il y avait encore, à ce qu'il paraît, cinq

ou six statues entières, et il n'en reste maintenant qu'une seule. Une partie en a été transportée, à ce que l'on nous apprit, à Strasbourg ou à Épinal, pour être placée dans les musées de ces deux villes; d'autres, une tête assez remarquable notamment, ont été recueillies par des amateurs pour leurs collections particulières. Je crois au surplus qu'il conviendrait d'enlever ceux qui restent pour leur donner la même destination, si on tient à les conserver; car ces débris de sculpture, restes précieux des productions de l'art dans ces temps reculés, abandonnés çà et là sur les flancs de la montagne, enfoncés dans le sol ou recouverts par la bruyère, exposés enfin à toutes les intempéries des saisons, se détériorent journellement, et sont loin de présenter maintenant les contours arrêtés qu'ils devaient avoir encore lors des explorations dont je viens de parler, si on en juge d'après les dessins qui en ont été faits à ces époques.

En parcourant ainsi le sommet du Donnon, nous trouvâmes une pierre dont il n'a pas été fait mention dans les descriptions des antiquités de cette montagne que j'ai eu occasion de lire (*). Cette pierre, preuve nouvelle d'anciennes constructions, est d'un volume assez considérable et

(*) Il en est question dans le mémoire de M. *Jollois*, (page 16).

un peu enfoncée dans le sol; elle a servi de ceintre à une porte ou à une fenêtre d'un bâtiment de quelque importance, d'après les lignes semi-elliptiques parfaitement tracées en relief au-dessus de la courbe qui a formé l'ouverture que cette pierre terminait. Elle est à droite du petit sentier dont j'ai parlé, et à peu près vis-à-vis l'emplacement où a dû s'élever la maison des habitans de cette montagne.

Parmi ces antiquités, il ne faut pas oublier le fameux bas-relief du Donnon, qui a donné lieu à beaucoup de dissertations et de conjectures sur sa destination. Ce bas-relief a cela de remarquable qu'il est taillé dans le roc même, et que par conséquent il a dû être fait sur la place qu'il occupe. Il représente un sanglier qui paraît forcé dans ses derniers retranchemens, et obligé de se défendre contre un autre animal que quelques personnes prennent pour un lion et d'autres pour un chien; au-dessous sont écrits ces mots : *Belliccus Surbur*. D'après le dessin fait pour être joint à la relation du voyage qui a eu lieu en 1692, on ne peut douter que cet animal ne soit un lion; mais en considérant le bas-relief lui-même dans son état actuel, je serais beaucoup plus porté à adopter l'autre opinion. La tête de cet animal a des formes tellement peu arrêtées, que l'on ne peut rien établir de bien précis à cet égard, et que l'on ne peut résoudre cette question

que par des conjectures et des raisonnemens plus ou moins spécieux, sur le mérite desquels je m'abstiendrai de porter un avis. L'inscription placée sur ce bas-relief présente la bizarrerie d'être composée de deux mots de deux langues différentes, un mot latin et un mot celtique. Le sens de ce dernier ne paraît pas être connu; s'il l'était, on serait probablement fixé davantage sur le but du bas-relief en lui-même et sur l'animal qui y figure. On croit y voir une allusion au triomphe des Romains, représentés par le lion ou le chien, sur les Gaulois dont le sanglier était l'emblême. Dans ce cas, il répugnerait de penser que ce morceau est dû à un de nos ancêtres qui aurait ainsi contribué à perpétuer la gloire de ceux qui avaient asservi son pays. Cependant, la faute grossière que l'on remarque dans le mot *Belliccus*, prouve évidemment qu'il sort du ciseau d'un individu peu instruit ou peu familiarisé avec la langue latine. Cette circonstance me le ferait attribuer à quelque soldat romain cantonné dans les environs, qui aura voulu ainsi célébrer sa victoire sur les Gaulois; au surplus la manière irrégulière dont sont gravés les caractères de l'inscription et le travail assez grossier du bas-relief n'indiquent nullement qu'il soit la production d'un artiste distingué. J'ai remarqué sur ce bas-relief, ainsi que sur l'unique statue encore entière, des marques récentes de mutilation qui m'ont affligé, en pensant que des individus avaient

pu prendre plaisir à dégrader ainsi ces monumens d'un autre âge.

Après avoir passé plus de trois heures dans ces recherches, nous remontâmes sur la plate-forme pour jouir encore une fois de la vue magnifique que nous apercevions, et après avoir fait une décharge générale de nos fusils comme pour saluer la montagne élevée qui nous avait procuré une matinée aussi agréable, et avoir gravé nos noms sur le rocher au milieu d'une foule d'autres, nous nous mîmes en route pour quitter ces lieux que je me promis de revenir visiter encore. Nous entrâmes chez notre brave anabaptiste pour le remercier de sa complaisance, et bravant la chaleur d'un ardent soleil d'août, que nous ne devions pas nous attendre à rencontrer d'après le froid que nous avions éprouvé la nuit sur la montagne, nous redescendîmes à Schirmeck par la grande route......

RAPPORT

SUR QUELQUES BROCHURES

RELATIVES

AU CHOLÉRA-MORBUS ÉPIDÉMIQUE,

LU A LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU DÉPARTEMENT DES VOSGES,
LE 7 FÉVRIER 1833.

PAR M. LE DOCTEUR HAXO,

MEMBRE DE CETTE SOCIÉTÉ.

Depuis nombre d'années le choléra-morbus règne épidémiquement dans de vastes contrées.

La presqu'île de l'Inde surtout a été dans ces derniers temps le principal théâtre de ses ravages. Il semblait s'y être acclimaté, et l'Europe, tout en déplorant le triste sort de nombreuses victimes, vouées à une mort presque certaine, et par l'intensité du mal lui-même, et par l'influence de pratiques médicales peu éclairées, l'Europe paraissait à l'abri de l'horrible fléau qui décimait les malheureuses populations de l'Asie et de l'Afrique : sa position géographique, sa température variée, son beau ciel, une civilisation plus avancée, la sollicitude des gouvernemens, tout

enfin se réunissait pour rassurer à cet égard les nations européennes, quand tout-à-coup, franchissant toutes les barrières, se jouant de toutes les précautions, le choléra asiatique, traversant la Perse, la Turquie, les contrées voisines du Caucase, éclate au milieu de l'antique capitale des Czars, et bientôt, étendant de toutes parts ses ravages, il désole tout l'empire russe. A cette époque fatale de nombreuses hordes de barbares s'étaient ruées sur la malheureuse Pologne qui avait voulu essayer d'être libre; les bords de la Vistule étaient le théâtre d'affreuses mêlées, et comme si la guerre et toutes ses horreurs ne suffisaient pas à la destruction des hommes, le le choléra accourt sur les champs de bataille, pénètre dans les hopitaux, et tout ce qui échappe au fer de l'ennemi succombe sous les atteintes de la hideuse maladie. Un pareil spectacle était bien propre à émouvoir les âmes généreuses; aussi les médecins français furent-ils les premiers à voler au secours des Français du Nord. Bravant tous les dangers, courant au devant de toutes les occasions de se trouver face à face avec le mal qu'ils venaient étudier et combattre, nos généreux compatriotes renouvelèrent aux yeux de l'Europe épouvantée l'héroïque dévouement de Barcelone. Mais bientôt le choléra étendant son vol rapide vient chercher ses victimes jusque chez nos plus proches voisins : l'Allemagne et l'Angleterre sont envahies presqu'en même temps.

La France dut trembler alors, car rien ne semblait pouvoir arrêter le terrible essor de l'épidémie; la sollicitude du gouvernement, éclairée par les sages conseils de la science, augmente vainement avec le danger, le jour fatal arrive, et dans Paris consterné retentit le cri sinistre : le choléra est parmi nous. Mais l'enceinte de Paris est bientôt trop étroite pour lui; il lui faut un plus vaste théâtre, et la France presqu'entière est en proie à ses inévitables ravages. Horrible spectacle! Cette France si belle, si riche, naguère si florissante, semble un vaste cimetière; mais si partout le danger est grand, si partout le deuil et la désolation se pressent sur les pas de la mort, partout aussi le zèle des médecins multiplie les secours et les consolations. Il faut le proclamer hautement: dans ces tristes conjonctures, la médecine et surtout la médecine française a bien mérité de l'humanité. Mais si le devoir de la science était d'abord de combattre le mal sous toutes les formes, là ne se bornait pas sa noble tâche; il fallait surtout, pour le combattre avec succès, rechercher ses causes, sa nature, son siége, son mode de transmission, les signes auxquels on pouvait le reconnaître assez à temps pour employer fructueusement les moyens de s'en garantir. Aussi, le premier moment de stupeur passé, on vit la presse reproduire de toutes parts les opinions diverses que les médecins devaient se former d'une maladie aussi variée dans ses formes que

terrible et rapide dans son développement. Chacun prenant pour guide des idées, ou préconçues ou basées sur l'examen approfondi des phénomènes morbides, crut devoir jeter dans le monde savant le tribut de sa brochure. L'occasion était malheureusement trop solennelle pour que, sur un pareil terrain, toutes les dissidences médicales ne vinssent pas à éclater; aussi c'est ce qui ne manqua pas d'arriver : les opinions les plus opposées furent émises et soutenues avec plus ou moins de talent, et chaque praticien, dans les lieux ravagés par le choléra, dut plus ou moins complétement se ranger sous l'une des bannières arborées par des chefs d'un mérite incontestable. L'école dite physiologique ne pouvait, dans des circonstances aussi graves, garder un silence que tout lui faisait un devoir de rompre; le maître entouré de nombreux disciples fit entendre les premières paroles, et ses adversaires non moins nombreux donnèrent aussitôt le signal d'un combat opiniâtre, qui fixa bientôt tous les regards de l'Europe savante.

M. *Broussais*, dont la voix puissante s'éleva dès le début du choléra, et à l'occasion d'un illustre malade, voulut, comme on s'y attendait, rattacher la maladie à sa doctrine, et il annonça qu'il n'y voyait qu'une inflammation très-violente de la membrane muqueuse qui tapisse l'intérieur des voies digestives. En effet, en groupant adroi-

tement les divers symptômes dont l'ensemble trahit la souffrance des voies digestives, il parvient à démontrer que le choléra n'est qu'une gastro-entérite. Douleurs d'abord sourdes puis aiguës dans le ventre, sensibilité des parois abdominales, sentiment d'ardeur brûlante au creux de l'estomac, borborygmes, vomissemens, déjections alvines, sécheresse du gosier, de la bouche, concentration du pouls, enfin l'appareil formidable des signes de la plus violente inflammation des voies digestives; puis à l'ouverture du cadavre, injection des capillaires de la muqueuse digestive, plaques rouges, brunes, noirâtres dans toute l'étendue de la face interne de l'estomac et des intestins; voilà bien la gastro-entérite. Il y a bien quelques autres symptômes qui viennent s'ajouter à ceux que M. *Broussais* énumère complaisamment, mais il n'en tient aucun compte; il ne fait ressortir que les phénomènes les plus saillans, et sa conclusion est tout naturellement celle-ci : puisque le choléra n'est qu'une gastro-entérite, il doit se traiter par les moyens indiqués pour ces sortes d'affection; aussi les excitans de toute nature, les antispasmodiques, tous les agens thérapeutiques employés pour ramener la chaleur et faire cesser les crampes, arrêter les déjections, sont-ils sévèrement proscrits. Selon M. *Broussais*, l'arsenal antiphlogistique suffit dans tous les cas quand on s'y prend à temps; aussi les sang-sues, la glace à l'intérieur, les topiques émolliens, la diète la

plus absolue sont-ils les seuls moyens qu'il indique dans les cas ordinaires, et il ne modifie sa matière médicale que dans quelques cas fort rares.

Mais, disent ses adversaires, si le choléra n'est véritablement qu'une gastro-entérite ordinaire, pourquoi ces signes qui viennent s'y ajouter et dont vous semblez faire si peu de cas : les crampes, la cyanose, le trouble de la respiration, l'extinction de la voix? pourquoi toutes les gastro-entérites ne présentent-elles pas ces mêmes phénomènes? pourquoi toutes les personnes atteintes, quel que soit leur âge, leur tempérament, leurs habitudes antérieures, leur régime, présentent-elles, à peu de chose près, les mêmes symptômes? pourquoi chez toutes des déjections de même nature? pourquoi dans tous la langue pâle, large, froide, tandis que dans les inflammations du tube digestif poussées à un haut degré de violence, la langue est rouge, pointue, chaude, se couvrant bientôt d'un enduit noirâtre? Et puis ne sait-on pas que dans les gastro-entérites ordinaires, parvenues à un haut degré d'intensité, le cerveau se prend presque toujours; que la plupart du temps c'est l'affection cérébrale sympathique qui amène la mort du sujet; qu'on trouve assez habituellement, lors des nécropsies, des désordres cérébraux qui expliquent le dérangement des facultés intellectuelles et la cessation de la vie; mais dans le choléra même le plus violent, quand les signes les

plus formidables manifestent évidemment la grande intensité du mal, le cerveau reste sain, les facultés intellectuelles conservent toute leur intégrité, et cependant, dites-vous, il existe une vive inflammation de la muqueuse digestive. Oui, cela est hors de doute, l'inflammation ou tout au moins une vive irritation existe; on ne songe pas à la nier, mais il n'y a pas que cela; il y a autre chose encore, et cette autre chose dont vous ne parlez pas, qu'est-ce donc enfin? Eh bien! cette différence que vous niez, mais que nous admettons entre la gastro-entérite ordinaire et le choléra, est toute entière dans la cause de la maladie, cause qui fait que le choléra est lui-même et non pas une autre maladie, cause qui lui donne une nature particulière, *sui generis*, caractéristique, différentielle de toute autre affection; cette cause, nous ne prétendons pas la connaître mieux que vous, mais nous l'admettons, parce que tout concourt à nous en démontrer l'existence.

En effet, si vous la rejetez, expliquez-nous donc pourquoi votre prétendue gastro-entérite ne ressemble pas à toutes celles qui s'offrent journellement à nos observations. Comment se fait-il que, outre les caractères communs qu'elle partage avec toutes les inflammations des voies digestives, elle en revête qui lui sont propres, que l'on ne rencontre jamais dans d'autres affections : ainsi, par exemple, la rapidité de l'invasion, ce

collapsus subit et profond des forces, ces crampes, cette couleur bleuâtre du corps, cette consistance presque sirupeuse du sang, enfin cette terminaison fatale arrivant en cinq ou six heures sans aucune altération des fonctions cérébrales? Voilà des phénomènes que chacun a vus, qu'il faut bien admettre; eh bien! comment les expliquerez-vous, si ce n'est par l'existence d'une cause dont certes nous ne prétendons pas expliquer la nature, puisqu'elle a échappé jusqu'aujourd'hui à nos moyens d'analyse, mais qui ne se révèle que trop par ses funestes effets. Vous aimez mieux nier une chose que l'admettre sans pouvoir l'expliquer, et mutiler les faits pour les faire entrer à toute force dans votre cadre étroit, sorte de *lit de Procuste*, que de les voir, surtout de les faire voir tels qu'ils sont, parce que leur cause vous est inconnue et que cela contrarie vos systèmes. Comme si la nature n'avait que ce secret pour l'homme! tandis que vous ne pouvez faire un pas dans le domaine de la science sans déplorer la faiblesse de vos moyens d'investigation, qui ne vous permettent de soulever qu'un bien petit coin du voile épais dont s'est enveloppé l'auteur de toutes choses.

Tels sont, très-succintement, les principaux argumens que font valoir les physiologistes et ceux que leur opposent leurs adversaires. Les bornes nécessairement très-resserrées d'un rapport ne me permettent pas d'examiner en détail les nom-

breuses brochures que les uns et les autres ont publiées; brochures qui, sans avoir toutes le même degré de mérite, offrent matière à méditation, et ont chacune dans leur genre un certain degré d'intérêt; je les ai rapidement parcourues, en m'arrêtant de préférence sur les points qui m'ont paru les plus importans, et je ne veux pas terminer ce travail sans vous soumettre quelques réflexions, résultat de mes lectures et d'observations faites personnellement sur le peu de cholériques que j'ai pu voir sur plusieurs points du département.

Quand le choléra, envahissant l'Allemagne et l'Angleterre, sembla menacer la France, le gouvernement, mu par une sollicitude qu'on ne saurait trop louer, mit en vigueur toute la sévérité des lois sanitaires, et accumula sur les frontières les moyens dont il pouvait disposer pour préserver notre beau pays; vaines précautions! Chacun se rappelle que, sans laisser de traces de son passage sur les points les plus menacés de notre territoire, il éclata tout-à-coup au milieu de Paris : le fait seul de son apparition instantanée au centre d'un pays dont il avait respecté la circonférence, était de nature à stimuler vivement l'attention des savans, surtout des médecins; aussi s'occupa-t-on d'abord de rechercher son mode de propagation.

L'institut, sur la proposition de M. *Magendie*,

ordonna l'analyse de l'air atmosphérique, car tout naturellement c'était d'abord l'air qu'on devait regarder comme le véhicule de la maladie; mais, comme on s'y attendait, toutes les expériences n'aboutirent à rien qu'à prouver l'homogénéité parfaite des principes constituans de l'air atmosphérique de Paris, pris dans la rue, dans les cimetières, dans les hôpitaux, dans les différentes habitations; partout enfin on retrouva les mêmes proportions chimiques que dans les temps ordinaires. Et si l'on s'était rappelé que l'analyse la plus minutieuse de l'air qui environne les marais pontins n'avait pu, dans aucun temps, faire retrouver les émanations morbides qui frappent d'une fièvre inévitable le voyageur qui le respire, on se serait épargné les frais d'une expérience dont le résultat était prévu par tous les bons esprits; non pas que je nie la possibilité de la propagation par l'air d'une influence épidémique quelconque; au contraire, je l'admets comme très-probable, surtout relativement au choléra; mais je crois que les miasmes délétères échappent à nos moyens d'analyse, et qu'il faut nous en tenir aux conjectures sur ce point comme sur bien d'autres.

Après cette expérience si peu concluante, le champ restait ouvert à toutes les conjectures; aussi ne manquèrent-elles pas. Les contagionistes et leurs adversaires entassèrent hypothèses sur

hypothèses, et ce qui résulta de plus clair de toutes leurs discussions fut l'impossibilité où chacun se trouva d'expliquer le fait de manière à satisfaire l'exigence de toutes les opinions. Il faut bien le dire cependant, une quasi-victoire reste à ceux qui admettent la propagation par l'air.

Mais ce n'était pas la seule question à éclaircir, et bientôt l'on passa à celle de la cause du choléra. Ici même incertitude, obscurité plus grande encore; le mal a été général; il a décimé des populations sous les climats les plus divers, sous l'influence de toutes les températures; il faut donc lui trouver une cause indépendante du climat, de la température de chaque région, des habitudes, des mœurs de chaque peuple, de son degré de civilisation, etc.; immense difficulté non résolue encore, il faut bien l'avouer; car mieux vaut montrer à nu l'insuffisance de la science dans certains cas, que la compromettre aux yeux des gens sensés et réfléchis qui ne se paient pas de vains mots, de quelque bouche qu'ils sortent. Adoptera-t-on le raisonnement commode des physiologistes, qui font abstraction de la cause ne pouvant l'expliquer; comme si cette cause n'était pas ici surtout un fait de la plus haute importance, puisqu'elle seule fait le choléra ce qu'il est, lui donne ce cachet terrible qui lui est particulier, qui n'appartient qu'à lui. En médecine, cette manière d'apprécier les faits est inadmissible : il

ne faut pas, prenant pour point de départ une idée préconçue, une opinion établie d'avance, ne voir dans un fait que ce qu'il a de favorable à notre manière de voir; la science a aussi sa probité; il faut voir dans ce fait tout ce qui y est, admettre tout ce qu'il contient; la nature se joue souvent de nos plus belles théories, mais la vérité est une, inaltérable; il faut toujours avoir le courage de la reconnaître quand elle se montre. Verrons-nous avec d'autres raisonneurs la cause du choléra dans une atmosphère humide, dans la persistance du vent nord-est, dans la prédomination de l'électricité positive ou résineuse, dans des substances nutritives détériorées, empoisonnées par des émanations cuivreuses, dans une alimentation trop excitante, dans la misère des populations, dans des influences qui se rattachent aux révolutions des astres, ou à l'exaltation des passions politiques de l'époque où nous vivons? Toutes ces hypothèses ont été tour-à-tour mises en avant; mais si l'on vient à réfléchir que le choléra atteint sans distinction toute espèce d'individus, de mœurs, de coutumes différentes; éclate sous le ciel enflammé des tropiques comme sous la zône tempérée de notre Europe, au milieu des frimats de la Russie comme au sein des brouillards de l'Angleterre; épargne l'humide Hollande, tandis qu'il décime les populations qui vivent sur les plateaux du Thibet comme celles des vallées du Caucase; frappe le riche au milieu des jouissances

du luxe comme le pauvre privé du nécessaire; que penser de toutes ces hypothèses? comment admettre que les lois immuables de la nature, le cours invariable des planètes puissent être la cause accidentelle d'un phénomène inaccoutumé et si mobile dans sa marche. Tout est donc incertitude jusqu'ici dans l'étude du choléra; son mode de transmission nous est inconnu comme sa cause. Abordons une troisième difficulté, c'est la recherche de la nature même de la maladie.

C'est surtout ici, comme je l'ai déjà dit, qu'éclatent les dissidences d'opinion qui divisent le monde médical. Chacun crut reconnaître ou feignit de voir dans le choléra un argument en faveur de telle ou telle théorie; cette affection, envisagée du point de vue de chacun, revêtit toutes les formes, se prêta à tous les raisonnemens, à toutes les transformations que l'esprit de système lui imposa, et devint l'unique objet qui préoccupa bientôt toutes les têtes. Nous avons vu comment l'école physiologique, tronquant les faits, les expliquant à sa manière, fit du choléra une simple gastro-entérite; cette prétention du célèbre chef de l'école, soutenue dans une brochure habilement écrite, ayant reçu une espèce de sanction officielle du gouvernement par son insertion dans les complaisantes colonnes du Moniteur, réveilla des inimitiés à peine assoupies, et victorieusement réfutée surtout par les rédacteurs principaux de

la gazette médicale de Paris, dans un ouvrage plein d'intérêt et de vues ingénieuses, elle ne parut plus aux esprits réfléchis et dégagés de toute prévention qu'un moyen hardi employé par M. *Broussais* pour rattacher à sa doctrine un peu déchue tout l'intérêt qu'on lui accorda jadis. Je ne veux pas dire par là que dans le choléra il n'existe point de lésion inflammatoire des voies digestives; seulement il m'est bien démontré que cette inflammation ne constitue pas à elle seule le choléra. J'ai déjà essayé de tracer la différence qui existe entre le choléra épidémique et une simple gastro-entérite: qu'il me soit permis d'insister sur un point aussi important, et de vous soumettre quelques réflexions.

L'obscurité qui enveloppe la cause de la maladie qui nous occupe, obscurité qui nous dérobe sa marche et son mode de propagation, l'instantanéité de son invasion, la rapidité vraiment effrayante de ses progrès, l'universalité des douleurs bien que rapportées par les malades à certains points du corps, la profondeur des désordres de tout l'organisme, les crampes, l'intégrité des fonctions cérébrales, la difficulté du diagnostic, l'extrême gravité du pronostic, tout concourt à prouver que le choléra n'est point une simple inflammation de la membrane muqueuse digestive, et ce qui vient confirmer cette assertion, c'est d'une part le peu de succès obtenu par la méthode

purement antiphlogistique dans les cas de choléra confirmé, et d'autre part l'absence de faits concluans lors de l'ouverture des cadavres.

Au milieu d'opinions si diverses, soutenues avec un talent incontestable, s'il m'est permis, à moi chétif, d'avoir la mienne, je dirai que dans toutes ces controverses médicales on a tenu trop peu compte du système nerveux, auquel on assigne tout au plus un rôle très-secondaire, tandis que je le soupçonne, au moins dans la plupart des cas, de jouer le principal. A quoi en effet rapporter les souffrances générales, le trouble profond des organes, la prostration universelle des forces, les crampes violentes, enfin ces douleurs si atroces, dont la continuité et l'intensité déchirante viennent hideusement se peindre sur la physionomie bouleversée du malade en traits qu'il est impossible d'oublier quand on les a vus une fois; à quoi, dis-je, attribuer ces phénomènes si remarquables, si ce n'est à la souffrance d'un système d'organes universellement répandu, s'étendant à tout l'organisme, lui donnant la vie en le douant de sensibilité; système tenant toute l'organisation sous son étroite dépendance, présidant à tous les phénomènes vitaux, et dont la moindre lésion retentit douloureusement jusques dans les dernières ramifications de la vie, dans toutes les profondeurs de l'économie animale. Sans doute il me serait difficile de préciser la nature de la lésion dont

je parle; si c'est à une absence ou à un excès d'influx nerveux qu'on doit rapporter l'existence du mal : je laisse à de plus habiles à décider la question; mais je ne procède pas ici autrement que les physiologistes eux-mêmes qui, ne pouvant expliquer la nature du choléra, en font de leur autorité privée une inflammation aigüe de la muqueuse digestive. Quoi qu'il en soit de la manière dont agisse le système nerveux dans le choléra, du mode d'impression qu'il reçoive, il m'est démontré, et je ne suis pas le seul de cet avis, que c'est à lui, à sa souffrance, qu'il faut attribuer les symptômes formidables du choléra. Envain me dira-t-on que les ouvertures de cadavres ne fournissent aucun fait à l'appui de cette assertion, qu'on n'a jamais trouvé la moindre altération dans le tissu nerveux : pour affirmer cela, il faudrait que nos connaissances en anatomie pathologique fussent moins bornées et surtout plus certaines; car qui peut dire qu'il connaît bien les altérations morbides du tissu nerveux? Est-ce à la couleur rouge que se reconnaît son irritation? mais qui vous dit que cette couleur rouge, signe pathognomonique de l'inflammation des autres tissus, le soit aussi pour le tissu nerveux; qui assure que cette couleur ne soit point altérée par le fait seul de la mort? Rien ne prouve d'ailleurs que le choléra soit dû à une irritation du système nerveux; c'est peut-être à un état contraire, à un affaiblissement de l'innervation; et puis est-ce

la pulpe nerveuse qui est affectée ou seulement l'enveloppe séreuse, le névrilème? On le voit, un vaste champ est ouvert ici aux conjectures, et celles que je hasarde ne sont pas plus que d'autres dénuées de vraisemblance. Le maintien de l'intégrité des facultés intellectuelles, qu'on sait être sous la dépendance immédiate du cerveau et des nerfs qui s'y rattachent, n'est pas un fait de nature à détruire l'hypothèse que j'ai cherché à développer ici; ce fait si remarquable prouverait seulement que le système nerveux n'est point affecté dans toutes ses parties, et que c'est seulement la portion appelée par *Bichat* système nerveux de la vie animale, que les anatomistes désignent sous le nom de grand sympathique, système nerveux ganglionnaire, qui est attaqué; ce qui explique très-bien le trouble de toutes les fonctions, à l'exception de celles de l'intelligence, qui est hors de ses attributions. Ainsi pour résumer ce qui a rapport à la nature du choléra, malgré l'obscurité qui environne la question, malgré la diversité des opinions, je persiste à croire que le choléra doit être rangé dans la classe des névroses, à côté du tétanos avec lequel il a tant de rapports, et non dans celle des inflammations dont une multitude de faits semble devoir l'exclure.

Je passe rapidement sur les signes du choléra, sur les symptômes par lesquels il se manifeste; on s'entend à peu près sur ce point; tout le monde

s'accorde à regarder ces symptômes comme très-tranchés et d'une nature très-grave ; aussi le diagnostic est-il rarement obscur et le pronostic assez souvent funeste. Je me hâte d'arriver à l'un des points les plus importans de la question qui nous occupe. Je veux parler de la méthode curative, de la thérapeutique du choléra.

Le mode de traitement d'une maladie doit toujours être basé sur la connaissance aussi parfaite que possible de la cause, de la nature, du siége de l'affection, et non sur la simple appréciation des symptômes même les plus saillans. En ne tenant compte que des signes plus ou moins certains par lesquels le mal se manifeste, en cherchant à les combattre en particulier par les moyens indiqués, le médecin s'expose à de graves erreurs ; car un même signe n'est pas toujours l'expression identique d'une même souffrance ; il peut se rattacher à plus d'un genre de lésion : ce n'est donc que sur une connaissance approfondie de la cause d'une maladie, de sa nature, des organes affectés, qu'un médecin observateur doit se décider sur l'emploi des moyens propres à la combattre. Or, comment ici où tout est obscurité, doute sur les points les plus importans, comment, dis-je, s'accorder sur un mode uniforme de traitement. C'était impossible ; aussi dès les premières tentatives, la plus grande hésitation se fit-elle remarquer dans le choix que durent faire les médecins appelés

à se mesurer avec la terrible épidémie. Comme partout où elle exerça ses ravages, elle apparut à peu-près avec les mêmes caractères, qu'elle revêtit à peu de chose près les mêmes formes, partout on dût se faire l'idée d'une cause quelconque agissant généralement, indépendamment de toutes circonstances, et produisant toujours la maladie qui nous occupe, ainsi que dans d'autres cas sont produites les fièvres intermittentes ou toute autre affection régnant épidémiquement, et par une conséquence logique de cette idée, on s'occupa tout d'abord de la recherche d'un spécifique, d'une panacée universelle, devant guérir le choléra à coup sûr et dans toutes les circonstances. Cette préoccupation nuisit beaucoup, je pense, au succès même de la recherche; aussi tous les efforts de la science ont-ils été jusqu'à présent infructueux; chaque praticien envisageant la maladie d'un point de vue différent, donnant plus ou moins d'importance à tel ou tel symptôme, s'attachant plus spécialement à tel ou tel phénomène, modifie son traitement suivant la manière de voir qu'il s'est formée. Ainsi les uns, regardant le froid glacial qui dès le début s'empare du malade comme le fait le plus saillant, s'attachent par tous les moyens possibles à rappeler la chaleur absente, et prodiguent à l'intérieur les répercussifs toniques les plus puissans, tandis qu'à l'extérieur les bains de vapeurs, les frictions, les applications topiques de toute nature doivent concourir à atteindre le

but qu'ils se sont proposé. Les autres considèrent la couleur bleue de la peau et l'épaississement du sang comme les points essentiels, et l'attribuant à un vice de ce liquide, ils veulent en changer la masse par les moyens les plus énergiques, sans se laisser effrayer même par la transfusion, en faveur de laquelle on ne peut pas, je crois, citer un seul succès avéré. Pour ceux-ci ce sont les évacuations alvines, pour ceux-là les douleurs atroces qui déchirent les entrailles des victimes; alors se déploie tout l'appareil thérapeutique en harmonie avec ces opinions diverses : les astringens de toute nature, les antiphlogistiques, les anti-spasmodiques de toute espèce. Comment au milieu d'un tel chaos distinguer le vrai du faux, l'utile du nuisible, surtout quand, par les moyens les plus opposés, le froid et le chaud, le punch de M. *Magendie*, les sangsues et l'eau gommée de M. *Broussais*, on voit obtenir à peu-près les mêmes résultats. Il faut bien le dire, heureux le médecin libre, indépendant de toutes traditions d'école, ne marchant qu'à l'aide de l'observation, ne s'appuyant que sur l'expérience, ne raisonnant que d'après les faits sagement appréciés; celui-là seul procédera avec quelque certitude; il aura surtout l'avantage d'inspirer la confiance qu'on ne refuse jamais au talent modeste cherchant sincèrement à s'éclairer : avantage immense dans une maladie où la réaction du moral sur le physique peut être d'un si grand poids dans la balance.

Aussi voyons-nous, d'après les rapports officiels, qu'à Paris, où le choléra a fait tant de victimes, ce ne sont pas les savans les plus renommés, les chefs de secte, pour ainsi dire, qui ont compté le plus de succès; ceux-là se sont plus occupés de faire triompher leurs théories en ruinant celles de leurs adversaires que de la guérison de leurs malades; et en province, où généralement on est plus indépendant de l'opinion des maîtres, où l'on est à peu-près en dehors de la sphère des systèmes, à l'abri de la contagion des idées préconçues, en province, dis-je, la médecine a été généralement plus heureuse qu'à Paris dans sa lutte avec l'épidémie.

Je me résume en peu de mots : malgré les nombreuses monographies publiées depuis peu sur la terrible épidémie qui a ravagé tant de provinces, malgré l'autorité des plus grandes célébrités médicales, qui ont cherché à dissiper l'obscurité qui enveloppe de toutes parts la question qui nous occupe, on est obligé d'avouer que la plus grande incertitude règne encore sur ses premiers élémens. Ainsi la cause de la maladie est inconnue; sa nature est à peu près ignorée : tout ce qu'il est permis d'avancer sur ce point se réduit à quelques conjectures plus ou moins probables. Quant au siége, nul, je crois, ne peut affirmer qu'il ait découvert le véritable; il faut pour y parvenir, dans ce cas comme dans

beaucoup d'autres, laisser grandir la science de l'anatomie pathologique encore à son berceau; c'est son flambeau qui doit éclairer la médecine dans la recherche si difficile du siége des diverses affections, surtout du choléra. Sous le rapport des phénomènes morbides on s'entend un peu plus; toutes les descriptions faites du choléra peignent assez fidèlement les différens signes par lesquels il manifeste sa présence. Quelques auteurs ont cru devoir en reconnaître plusieurs espèces: choléra simple, choléra algide, tiphoïde, foudroyant, etc.; mais en lisant leurs écrits, il est facile de se convaincre que les différences qu'ils ont cru remarquer ne tiennent qu'à l'absence ou à la prédomination de tel ou tel symptôme, et qu'elles ne sont à proprement parler que les divers degrés d'un même mal; en sorte que cette observation, toute judicieuse qu'elle soit, est plus utile en théorie qu'en pratique. Enfin, sous le point de vue thérapeutique, la plus grande diversité d'opinions divise les médecins: les uns veulent combattre le mal dans son essence, sans la bien connaître; les autres, ne s'attachant qu'aux symptômes, dirigent contre eux tous les efforts de la pharmacologie la plus compliquée. Les plus sages, faisant abstraction de toute opinion systématique, se conduisent d'après les circonstances, et basent leur manière d'agir sur l'observation la plus exacte des faits. Que peut-on demander de plus dans une question si obscure, si hérissée de difficultés?

EXTRAIT

DES

CONSIDÉRATIONS SUR LA MENDICITÉ,

LUES A LA SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1833,

PAR M. RESAL,

AVOCAT, MAIRE DE DOMPAIRE, ASSOCIÉ LIBRE.

PERSONNE ne doute que la mendicité ne soit l'une des plaies les plus hideuses de la société, soit qu'on l'envisage comme publiciste, soit qu'on l'envisage comme philantrope; rien en effet n'est plus affligeant pour l'homme qui aime ses semblables que le spectacle de la misère et de ses conséquences; rien n'est plus alarmant pour celui qui s'élève à quelques idées de droit public, que l'aspect d'un nombre presque incalculable d'hommes ayant tout à gagner et rien à perdre dans la destruction du droit de propriété.

Si la mendicité fait saigner le cœur de l'honnête homme et frémir le publiciste, il est important de l'abolir.

Mais quels sont les moyens d'atteindre ce but si désiré? Tel est le grand problème que je vais m'efforcer de résoudre.

En Angleterre, l'impôt appelé taxe des pauvres est depuis long-temps en vigueur; mais je crois ce moyen rempli de dangers, car il constitue en quelque sorte un droit pour les mendians, et fait naître l'esprit de corps et la force dans leurs rangs.

.....En outre si la mendicité, qui le plus souvent provient de la paresse, est en général un état blâmable, il faut convenir qu'il y a quelque inconséquence à lever des taxes en sa faveur; car c'est payer le mendiant pour qu'il ne fasse pas le mal, c'est acheter la paix avec lui, c'est en d'autres termes imiter le voyageur qui, arrêté à l'angle d'un bois, dit à celui qui l'attaque : prenez ma bourse mais ne me tuez pas; et certes une telle manière d'agir n'est pas compatible avec l'attitude que doit avoir la société vis-à-vis de ses membres....Cette mesure sera la seule convenable, suivant moi, qui fera sentir au mendiant sa dépendance, et lui inspirera le désir de sortir des rangs de la mendicité.

Dans notre législation, il n'existe, à vrai dire, aucun obstacle à la libre faculté de mendier; quelques restrictions seulement empêchent les

hommes valides d'en faire une profession, et les mendians en général de s'éloigner à une trop grande distance de leur domicile....Certains articles à la vérité y apparaissent, capables d'apporter un remède au mal, mais leur application est subordonnée à l'existence des dépôts de mendicité qui n'existent presque nulle part. Ce projet de réforme, conçu par un grand homme, a été emporté avec son auteur dans le tourbillon sans cesse renaissant de nos guerres, et aujourd'hui la France voit encore dans son sein cette même mendicité avec tous les maux qu'elle entraîne, sans pouvoir opposer aucune digue à ses débordemens.

L'esprit si philantropique et si beau du christianisme, qui, dans le cas d'une organisation tendant à supprimer la mendicité, rendrait de si grands services en secondant les efforts de l'administration, ne fait, si on le porte à l'excès, qu'empirer le mal; car donner sans cesse, peut-être même donner avec peu de discernement, c'est augmenter la mendicité et engager à en faire une profession, par les doubles emplois qu'une charité individuelle sans bornes rend inévitables.

Jusqu'ici, me contentant d'attaquer ce qui est, je n'ai point encore émis d'opinion sur ce qu'il conviendrait de faire; la raison cependant veut qu'après avoir détruit on édifie; je commence donc :

La mendicité a trois causes : la vieillesse et la maladie, l'absence de travail et la paresse. Ceux qui mendient parce qu'ils sont âgés ou infirmes, ou privés de travail, sont excusables, et leur détention serait une injustice; ceux qui mendient par paresse et par goût sont en état de délit, car, suivant mon opinion, il y a délit, alors qu'on n'y est pas contraint par la nécessité, à consommer sans rien rendre, et à faire supporter aux autres le poids de son existence.... Cette mesure sera donc la seule bonne qui, admettant la distinction, épargnera l'innocent et frappera le coupable. Or, pour y parvenir, il faudrait que l'état plaçât, dans chaque circonscription un peu vaste de territoire, des établissemens de trois espèces; la première pour fournir du travail, la seconde pour donner un refuge à ceux que leur âge ou leurs infirmités en rendraient incapables, et la troisième pour punir ceux qui, habiles au travail et refusant de s'y livrer, préféreraient le vagabondage et la mendicité.

Dans les ateliers de travail, les pauvres, quoique bien traités, ne devraient point rencontrer cette aisance, cette vie douce et commode qui les leur feraient chérir; ils ne devraient point non plus y recevoir de salaires assez forts pour les déterminer à choisir ces ateliers de préférence à ceux que crée l'industrie privée. Il suffirait que, dans cette première espèce d'établissement, les ouvriers

dénués d'ouvrage trouvassent le moyen de vivre; car il ne faut point perdre de vue que le gouvernement, dont la mission est de favoriser les industries, ne doit point leur enlever les bras qui leur sont nécessaires, ni leur opposer une dangereuse rivalité.

Il est à observer aussi que les maisons de détention destinées à recevoir la mendicité devraient être consacrées à ce seul usage; car trop souveut les prisons correctionnelles ne sont, pour ceux qu'elles renferment, qu'un surnumérariat des galères.

Ici, toutefois, je m'attends aux objections de bon nombre de personnes dont l'habitude est de regarder comme impossible tout ce qui n'est pas fait; à ces personnes, dont le premier argument est toujours une exclamation, je demanderai si, avant l'établissement des invalides ou des enfans trouvés, on leur eût proposé ces sublimes créations, ce qu'elles auraient répondu? Et cependant ces deux établissemens, aussi beaux que gigantesques, n'en sont pas moins le refuge du malheur à son aurore et à son couchant, et pour leurs auteurs le plus beau titre à l'immortalité.

De cette manière, ayant toujours la possibilité d'occuper ceux que la stagnation de l'industrie laisserait sans ouvrage, la société n'aurait plus à

sa charge que les vieillards et les infirmes, et pourrait, sans blesser les droits des citoyens, user de rigueur à l'égard de ceux qui, habiles au travail, ne voudraient pas s'y livrer pour se tirer de la misère.

On doit sentir qu'une telle mesure n'aurait rien de despotique, car elle ne ferait qu'imposer l'obligation du travail à celui qui ne peut autrement subvenir à sa subsistance; elle n'aurait d'autre but et d'autre résultat que de mettre la société à l'abri de la mendicité, dans les rangs de laquelle le vol et les autres délits trouvent le plus fréquemment leurs auteurs.

Que s'il existe en définitive une inégalité entre le pauvre que la société force au travail et le riche qu'elle n'y contraint point pareillement, cela dérive de l'établissement du droit de propriété, nécessaire lui-même au maintien de l'état social.

Tels sont les moyens directs que je crois capables de détruire la mendicité; sans doute il est des mesures auxiliaires sur lesquelles on peut fonder, pour arriver à cette belle amélioration, les plus grandes espérances.

Au premier rang de ces moyens auxiliaires je place l'instruction; elle élève l'âme, donne à l'homme le sentiment de sa dignité, et

l'empêche de tendre la main pour recevoir le pain toujours si amer de l'aumône.

La protection et les encouragemens à l'industrie et surtout à l'agriculture contribueront aussi à cette noble tâche; car ces deux sources fécondes de richesse pour la société, sont pour le pauvre un refuge assuré contre la misère. Enfin les établissemens de caisses d'épargnes me semblent également un puissant auxiliaire des mesures répressives de la mendicité. Quant aux monts-de-piété, je crois que ces établissemens, donnant aux indigens le moyen de se procurer avec facilité de l'argent à un taux usuraire, sont de nature à les habituer à l'imprévoyance, à leur faire envisager sans effroi le moyen ruineux des gros intérêts, et par conséquent peu propres à combattre le fléau de la mendicité.

Ici toutefois je m'arrête et me demande si je n'ai pas fait une utopie, et si, de long-temps du moins, une mesure législative, embrassant tout le sol de la France, viendra opposer une digue aux vagues dévorantes de la mendicité. Quoiqu'intimement convaincu de la possibilité de cette mesure, je n'ose, je l'avoue, faire moi-même la réponse; mais quoi qu'il en soit, en attendant cette loi bienfaisante, c'est à l'administration, c'est surtout à ces hommes que le choix administratif, de concert avec la voix de leurs concitoyens, a placés

à la tête des communes, à suppléer par leur zèle à cette lacune législative.

Je considère comme très-possible d'arrêter la mendicité par des mesures prises dans les communes, et je vais développer cette manière de voir, que j'appuyerai de quelques exemples.

L'avantage que les communautés y trouveraient ne peut être douteux; en effet personne ne meurt de faim, et de quelque manière que les choses aient lieu, les pauvres sont nourris; il est même à remarquer que, dans l'hypothèse de la libre faculté de mendier, le même pauvre se présente dans vingt ou trente maisons successives, reçoit partout, et se trouve dans l'abondance, parce qu'il a le talent d'attendrir en offrant aux yeux le tableau de la sâleté, de la misère, et souvent même des plaies dégoûtantes qu'il a fait naître et qu'il entretient à dessein; tandis qu'il n'y a de position vraiment pénible que celle du nécessiteux chez qui le sentiment de l'honneur n'est pas éteint...Dans cette hypothèse, dis-je, il y a abondance, grande abondance pour l'homme éhonté, misère à son comble pour le pauvre honteux, et dépense double ou triple de celle nécessaire pour les personnes qui exercent la charité; il y a plus encore, il y démoralisation de l'enfance, qui commence sa carrière la besace sur le dos.

Tandis que, dans l'hypothèse contraire, il n'y a juste que la dépense nécessaire, parce que là où il y a centralisation, il n'y a pas double emploi, il y a répartition proportionnée aux besoins; économie, parce que le temps que le pauvre mettrait à mendier, il l'emploie au travail; soumission et bonne conduite dans le nécessiteux, qui sent que ces secours ne lui sont pas dus et qu'ils peuvent lui être ravis; satisfaction pour les cœurs honnêtes et charitables, qui savent que leurs aumônes ne seront point mal employées et que le bien qu'elles méditent recevra son exécution; il y a enfin haute moralité et espérance de diminution dans le nombre des mendians pour l'avenir, parce que les enfans, loin de passer leurs premières années aux portes du riche, les passent dans les écoles où ils apprennent à devenir des citoyens honnêtes, laborieux et utiles à leur pays. Mais quels sont les moyens de changer ainsi la face des choses? les voici :

Une commission nommée dans le sein du conseil municipal et du bureau de bienfaisance réunis, se rend chez les personnes pourvues de quelque aisance, et leur demande de verser entre ses mains ce qu'elles croyent pouvoir donner aux pauvres durant l'année, en faisant à ces personnes l'expresse recommandation de ne plus rien donner à leur porte.

La collecte faite, le conseil municipal et le bureau de bienfaisance forment un tableau des pauvres et des malades, et de ce qui doit être donné chaque semaine à chacun d'eux, en variant la quotité des distributions eu égard à la différence des saisons.

Un membre du conseil ou le maire est chargé de délivrer chaque semaine aux pauvres des bons conformes au tableau.

Défense expresse est faite aux assistés de mendier, sous peine d'être privés de la distribution; privation qui ne serait nullement compensée par les aumônes qu'ils recevraient, à cause des recommandations faites de ne plus assister les pauvres individuellement.

Ordre est donné aux parens indigens d'envoyer leurs enfans aux écoles, sous les mêmes peines.

Des comptes sont rendus chaque année, et des exemplaires des listes de distribution sont remis aux souscripteurs qui en désirent.

Enfin des visites à domicile sont faites plusieurs fois par année chez les nécessiteux, par le maire et un membre du conseil, afin de s'assurer par leurs propres yeux du véritable état des réclamans et de la justice de leurs réclamations.

Tels sont les moyens que je crois capables d'arrêter la mendicité; ici l'expérience vient à l'appui de mes paroles, car, dans la commune de Dompaire, ce mode d'extinction est employé depuis cinq ans avec succès (*).

C'est au zèle de mes prédécesseurs, MM. *Grandgeorge* et *Français*, et à la charité inépuisable autant qu'éclairée des habitans de cette commune qu'est due cette belle création; car les ressources sont trop exigües pour que l'on puisse rien en distraire, et notre bureau de bienfaisance ne possède qu'un revenu de vingt francs seulement.

Que si l'on objectait l'impossibilité de mettre en pratique ce système dans les villes à cause de leur population, je citerais victorieusement l'exemple de Bordeaux et de Paris, sous M. *de Belleyme*, et les exemples opposés de ces grandes cités et de Dompaire résolvent pour moi toutes les objections de cette nature.

Une seule reste à faire, c'est le travail, c'est la sollicitude que cause nécessairement une telle organisation aux administrateurs qui s'en sont chargés; mais à cette objection je répondrai

(*) Il en est de même dans la commune de Saales.

seulement que là où il n'y a pas de peine il n'y a pas de mérite, et que quand on ne veut pas remplir une tâche on ne doit pas l'accepter.





TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME

DES ANNALES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION.

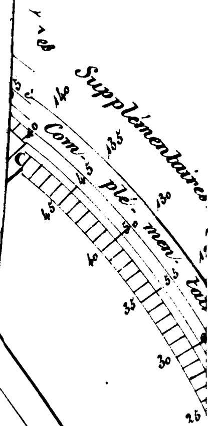
ANNÉES 1831, 1832, 1833.

I.er CAHIER. — 1831.

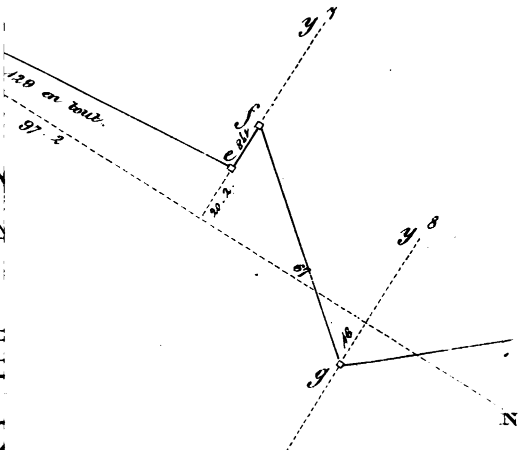
II.e CAHIER. — 1832.

III.ᵉ CAHIER. — 1833.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.







à moitié de gr

pinal, inventé en 18

TABLE DES MATIÈRES.

III.e CAHIER. — 1833.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME CAHIER.